



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique



Université SAAD Dahlab Blida1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme

Département Habitat

Mémoire de Master 2

Architecture de l'Habitat et Technologie

**AMÉNAGEMENT D'UN POLE DE PLAISANCE ET
CONCEPTION D'UN HOTEL DE LUXE**

A DOUAOUDA

Présenté par :

TEBBOUZI Kaouther

El SAIDI Hadil

Sous la direction de :

Mr GUENOUNE

Mme AKLOULE

Mme AMRAOUI

Membres de jurys :

Mr. Ait Saadi

Mdme. Djalata

Année universitaire : 2018-2019

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous remercions sincèrement et profondément Le bon Dieu qui nous a donné le courage, la patience et la force pour accomplir ce modeste travail.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés de près et de loin pour réaliser ce travail : Tout d'abord, nous adressons nos remerciements à tous les membres du département d'architecture (enseignants et personnels) pour le temps précieux qu'ils consacrent aux étudiants durant leur cycle. Nous tenons aussi à remercier nos encadreurs, pour leurs disponibilités, leurs conseils, leurs suggestions et leur encadrement qui nous ont été d'un grand support en plus de nous avoir inculqué une vision nouvelle de l'architecture. Enfin il nous est très agréable d'exprimer nos meilleurs sentiments envers les membres de jury, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et assister à la soutenance de notre projet afin d'évaluer nos efforts. Nous espérons être à la hauteur de la confiance qu'ils ont bien voulu placer en nous et nous les remercions d'avance.

A vous tous Merci.

TEBBOUZI Kaouther

El SAIDI Hadil

Dédicaces

J'ai l'immense plaisir de dédier ce modeste travail de fin d'étude à ce qui j'aime le plus au monde, mes très chers parents, mon père et ma mère qui m'ont apporté leur soutien, leur encouragement avec beaucoup d'amour durant toutes les années d'étude.

Que dieu leurs prête santé.

A ma chère grande mère et ma chère tante, En témoignage de mes sentiments les meilleurs, qui m'a apporté son aide durant toutes les années d'étude. Merci pour ton soutien quotidien et indéfectible.

A ma grande mère paix à son âme.

A mes grands-pères et paix a son âme.

A ma chère sœur et mon frère

Je vous aime beaucoup.

A mon promoteur qui m'a guidé afin de réaliser ce travail.

A toute ma famille et mes proches.

A mes chères amis ..., ...,,,,, ...,,,

A tous mes amis et ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

TEBBOUZI Kaouther

DEDICACE

Je tiens à dédier ce modeste travail de fin d'étude à :

*la flamme de mon cœur, la source de joie et de bonheur
maman «» que j'adore.*

*A mon exemple éternel, celui qui s'est toujours sacrifié pour
me voir réussir, à toi mon père « ».*

*A l'homme de ma vie, mon mariée « », Merci pour ton
encouragement, ton aide, tes sacrifices, ton soutien moral et
matériel, ta gentillesse sans égal.*

*A la lumière de mes jours, ma vie et mon bonheur ma très
chère belle fille*

*A ma très chères belles sœurs et mes frères, que je
leurs souhaite une bonne chance dans la vie.*

*A ma chère amie avant d'être mon binôme Kawther que
j'aime trop. A tous les membres de ma promotion. A tous mes
enseignants depuis mes premières années d'études.*

El SAIDI Hadil

RESUME

Depuis quelques années, il y en a un grand d'intérêt à améliorer la relation entre l'architecture et son environnement qui sera une action de transition, de passage et de franchissement, qui constituent un geste d'hospitalité d'accueil, une porte ouverte sur le monde, un élément symbolique et un repère pour la ville.

À travers l'histoire, la mer a été considérée comme point d'attraction d'échange et de réunion, car c'est de l'eau que dépendait le développement économique des différentes civilisations. Actuellement, les villes littorales souffrent d'un véritable manque de connexions avec son environnement, le littoral a perdu son attractivité et son rôle économique et social.

Dans le cadre du projet fin d'étude, atelier Architecture de l'habitat et technologie, un processus de travail a été élaboré selon trois phases majeurs :

- La recherche des repères de formulation de l'idée du projet.
- La matérialisation de l'idée du projet.
- La réalisation du projet.

Notre objectif est avant tout de proposer une connexion entre ZET colonel abbes et la mer par un projet attractive qui sera un repère non seulement à l'échelle national mais international aussi. Le projet doit tisser une relation forte entre ces différents espaces tout en proposant un espace d'un nouveau genre ouvert vers la mer. Un espace de Vie et de plaisir en accord avec les potentialités du site et ses saveurs, un espace où se rencontre souvent une multitude d'activités liées à la mer dont la fonction urbaine est toujours présente.

Mots clé : l'architecture, repère, l'environnement, pôle attractif, les villes littorales.

CHAPITRE 1: INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 2: FORMULATION DE L'IDEE DU PROJET

**CHAPITRE 3 : MATERIALISATION DE
L'IDEE DE PROJET**

CHAPITRE 4 : REALISATION DU PROJET

**CHAPITRE 5 : CONCLUSION ET
RECOMMANDATION**

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE

1.1 INTRODUCTION.....	1
1.2 PROBLEMATIQUE.....	2
1.PROBLEMATIQUE GENERALE.....	2
2.PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE.....	3
1.3. HYPOTHESES.....	4
1.4. METHODOLOGIE DE LA	4
RECHERCHE.....	
1.5. STRUCTURATION DU	6
MEMOIRE.....	

CHAPITRE 2 :

LES REPERES THEORIQUES DE LA FORMULATION DE L'IDEE DU PROJET 8

INTRODUCTION.....	9
1.LES REPERES CONTEXTUELS DE L'IDEE DU	9
PROJET.....	
A. DIMENSION TERRITORIALE DE LA SITUATION DU	9
PROJET.....	
1.REPÈRES DE L' AIRE TERRITORIALE.....	9
A. LIMITES ADMINISTRATIVES.....	9
1.CONTEXTE NATIONAL.....	9
2.CONTEXTE RÉGIONAL.....	10
3.CONTEXTE COMMUNAL.....	10
CONCLUSION DE LA LIMITE	10
ADMINISTRATIVE.....	
B. LIMITES GÉOGRAPHIQUES.....	11
C. LIMITES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	11
D. ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS.....	12
CONCLUSION DE L' AIRE	13
TERRITORIAL.....	
2. REPÈRES DE L' AIRE	13
D'INFLUENCE.....	
A. UTILISATEURS.....	13

B.	DEVELOPPEMENT	DIRECTE	ET	14
INDUIT.....				
C.	RAPPORT AUX ACTEURS	DE	DÉVELOPPEMENT	14
POTENTIEL.....				
CONCLUSION		DE	L'AIRE	15
D'INFLUENCE.....				
3.	RAPPORT AUX ÉLÉMENTS	STRUCTURANTS	LE	15
TERRITOIRE.....				
A.			ACCESSIBILITÉ	15
TERRESTRE.....				
B.	ACCESSIBILITÉ MARITIME.....			16
C.	ACCESSIBILITÉ AERIENNE.....			16
D.	REGROUPEMENTS HUMAINS.....			17
CONCLUSION		DE	LA	DIMENSION
TERRITORIALE.....				17
			2.	AIRE
D'INTERVENTION.....				18
A.	RAPPORT	À	LA	18
VILLE.....				
		1.	PRÉSENTATION	DE LA
VILLE.....				18
.....			2.	REPÈRES PHYSIQUES.....
				19
				3.
				REPÈRES
FONCTIONNELS.....				19
B.	PRÉSENTATION	DU	PLAN	D'AMÉNAGEMENT
.....				19
C.	PRINCIPES D'ORGANISATION.....			20
D.	EQUIPEMENTS PROJÉTÉS.....			20
E.	ZONING	DE	LA	21
ZET.....				
CONCLUSION		DE	L'AIRE	21
D'INTERVENTION.....				
3.	TERRAIN D'INTERVENTION.....			22
A.	PRÉSENTATION		DU	22
TERRAIN.....				
B.	LIMITES		DU	22
TERRAIN.....				
4.	CONTEXTE GEOTECHNIQUE.....			23
A.	GEOLOGIE		DU	23
SITE.....				
B.			RISQUES	23
SISMIQUES.....				
1.	ZONES DU SÉISME.....			23

2.SISMICITÉ.....	24
C.CLIMATOLOGIE.....	24
D.HYDROLOGIE.....	26
E. POTENTIALITÉS	26
PAYSAGÈRES.....	
CHAPITRE 3 : MATERIALISATION DE L'IDEE DE PROJET	29
I.INTRODUCTION.....	30
.....	
LES REPERES THEMATIQUES DE FORMULATION DE L'IDEE DU PROJET	30
I.COMPRÉHENSION DU THÈME.....	30
A. THÈME DE	31
RÉFÉRENCE.....	
1.DEFINITION DE L'ARCHITECTURE.....	31
• OBJET.....	31
• USAGE.....	31
• SIGNIFICATION.....	32
2.DEFINITION DE	33
L'ENVIRONNEMENT.....	
CONCLUSION DE THEME DE REFERENCE.....	33
B. SUJET DE RÉFÉRENCE (COMPOSITION DES VALEURS CONCEPTUELLES DE LA MER)	34
C. MATRICE DE COMPREHENSION DE L'ARCHITECTURE, L'ENVIRONNEMENT ET LES VALEURS CONCEPTUELLE DE LA MER.....	35
MATRIECE DE COMPREHENSION DE L'ARCHITECTURE, L'ENVIRONNEMENT ET LES VALEURS CONCEPTUELLE DE LA MER	36
II.DÉFINITION DU	37
PROJET.....	
A. DEFINITION	37
ETYMOLOGIQUE.....	
B. DEFINITION ARCHITECTURALE.....	37
•DEFINITION DU POLE DE	38
PLAISANCE.....	
C.DEFINITION PROGRAMMATIQUE.....	39
•DEFINITION DE L'HOTEL DE	39
PLAISANCE.....	

CONCLUSION	DE	LA	DEFINITION	39
ARCHITECTURALE.....				
•DEFINITION	DE	L'HOTEL	DE	40
PLAISANCE.....				
CONCLUSION	DE	LA	DEFINITION	41
PROGRAMMATIQUE.....				
SYNTHESE		DES	REPERES	41
THEMATIQUES.....				
IDÉE DU PROJET.....				41

CHAPITRE 4 : REALISATION DU PROJET 42

II. INTRODUCTION	42
1.PROGRAMMATION DU PROJET.....	42
INTRODUCTION.....	42
2.OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	43
3.DÉTERMINATION DES FONCTIONS MÈRES.....	43
4.DÉTERMINATION DES ACTIVITÉS LIÉES AUX FONCTIONS.....	44
A.NATURE QUALITATIVE DE PROGRAMME.....	45
B.ANALYSE QUALITATIVE DE L'HOTEL DE LUXE.....	46
C.ANALYSE QUANTITATIVE DE L'HOTEL DE LUXE.....	47
I. INTRODUCTION.....	49
1.CONCEPTION DU PLAN DE MASSE.....	49
A.ENVELOPPE.....	50
1. TYPE.....	50
2. LOGIQUE D'IMPLANTATION.....	51
3. FORME.....	52
4. REGULATEURS GEOMETRIQUES.....	53
5. F.RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT.....	54
B.CONCEPTION DES PARCOURS.....	55
C.CONCEPTION DES ESPACES EXTERIEURES.....	56
PLAN DE MASSE.....	57
2.CONCEPTION DE LA VOLUMÉTRIE.....	57
INTRODUCTION.....	57

A.RAPPORT PHYSIQUE.....	58
1.RAPPORT ENTRE LE PROJET ET L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT.....	58
2.GEOMETRIE DU PROJET.....	59
3.RAPPORT GEOMETRIQUE A L'ECHELLE DE LA Z.E.T.....	59
4.RAPPORT GEOMETRIQUE A L'ECHELLE DU PROJET.....	59
A.RAPPORT SENSORIEL.....	60
1.APPROCHE COGNITIVE.....	60
2.APPROCHE AFFECTIVE.....	62
B.RAPPORT FONCTIONNEL.....	62
1.RAPPORT FORME FONCTION.....	62
II. ORGANISATION INTERNE DES ESPACES DU PROJET.....	63
OBJECTIF	63
1.DIMENSION FONCTIONNELLE DE L'O.I.E.P.....	63
A.FONCTIONNALITÉ DU PROJET.....	64
1.LA DIMENSION FONCTIONNELLE DE L'IDEE DU PROJET.....	64
B.DEFINITION DE LA FONCTIONNALITE DU PROJET.....	64
1.STRUCTURATION FONCTIONNELLE.....	64
A.ENTITE FONCTIONNELLE CENTRALE.....	65
B.ENTITE FONCTIONNELLE DU PROJET.....	65
2.RELATIONS FONCTIONNELLES ENTRE LES ESPACES.....	65
A.RELATIONS ENTRE LES FONCTIONS MERES.....	65
B.CLASSIFICATION DU TYPE DE CARACTERE.....	66
C.CLASSIFICATION DU TYPE D'EXPLORATION.....	66
D.CLASSIFICATION SELON L'ORDRE DE PASSAGE.....	66
E.ORGANIGRAMME GLOBALE.....	67
ESQUISSE FONCTIONNELLE.....	68

2.	DIMENSION	68
GEOMETRIQUE.....		
a.POINTS.....		69
b.LIGNES.....		69
c.PLANS.....		70
d.PROPORTIONS.....		70
3.DIMENSION SENSORIELLE DE L'ORGANISATION DES		71
ESPACES.....		
A.APPROCHE COGNITIVE.....		71
IDENTIFICATION	DU	71
CARACTERE.....		
B.APPROCHE AFFECTIVE.....		71
C.APPROCHE NORMATIVE.....		72
III.CONCEPTION DE L'ARCHITECTURE DE PROJET.....		73
1.CONCEPTION DE LA FAÇADE.....		73
A.LE RAPPORT À LA FONCTION.....		74
a.IDENTIFICATION DES PLANS FONCTIONNELS.....		74
b.LA TOUR.....		74
B.CONCEPTION GÉOMÉTRIQUE.....		75
C.STYLE D'ESTHÉTIQUE.....		75
a.ESTHETIQUE DE LA FAÇADE.....		75
b.ARCHITECTURE INTERNE DU PROJET.....		76
PHOTOS		77
3D.....		
CONCLUSION SUR L'ARCHITECTURE DU PROJET.....		77
IV.REALISATION	DU	78
PROJET.....		
OBJECTIF.....		78
STRUCTURE DU PROJET.....		79
1.RAPPORT ARCHITECTURE STRUCTURE.....		79
a.PLASTICITE		80
FORMELLE.....		

b.FLEXIBILITE DES ESPACES.....	80
c.MONUMENTALITE/GABARIT.....	81
2.IDENTITÉ STRUCTURELLE.....	81
a.DESCRPTION DE LA STRUCTURE.....	81
A.LA TOUR.....	81
DETAILS CONSTRUCTIFS.....	82
B.LE SOCLE.....	82
a.DETAIL CONSTRUCTIFS.....	83
b.DETAILS CONSTRUCTIFS.....	83
C. SCHEMA DE L'INFRASTRUCTURE DU	84
PROJET.....	
LES PIEUX.....	84
REALISATION DES PIEUX SUR ILE	85
ARTIFICIELLE.....	
FICHE	85
TECHNIQUE.....	
V.GESTION DE LA LUMIÈRE.....	87
1.GESTION DE LA LUMIÈRE NATURELLE.....	87
A.VECTEUR D'ORIENTATION.....	88
a.ORIENTATION	88
b.ÉQUILIBRE.....	88
2.GESTION DE LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE.....	89
A.LES DIFFERENTES AMBIANCES.....	89
a.AMBIANCE D'ORIENTATION.....	90
b.AMBIANCE DE TRAVAIL.....	90
c.AMBIANCE DE DETENTE.....	91
d.AMBIANCE DE VALORISATION.....	91
e.AMBIANCE D'ACCUEIL ET DE RECEPTION.....	92
f.AMBIANCE DE LA	92
RESTAURATION.....	
g.AMBIANCE DE REMISE	93
FORME.....	

B.ECLAIRAGE DE SECURITE.....	93
a.LA SIGNALISATION LUMINEUSE D'ORIENTATION VERS LES ISSUES (BALISAGE).....	93
b.ECLAIRAGE DE SECURITE DU TYPE B.....	93
VI.RECHERCHE SUR LA TECHNOLOGIE SPECIFIQUE DU PROJET.....	95
1.RÉALISATION DE LA DIGUE DE PROTECTION.....	95
LE DANGER DE L'EROSION MARITIME.....	97
CONSOLIDATION DU TERRAIN.....	97
LIQUÉFACTION : LE GRAND DANGER DU SEISME.....	97
CHAPITRE 5: CONCLUSION ET RECOMMANDATION	98
CONCLUSION GENERALE.....	98

1.1. Introduction

L'architecture est un mélange entre l'art et la science, cette relation est assurée à travers l'application de plusieurs techniques et procédés selon la spécificité du projet et la nature du site et son climat. Le projet architectural est caractérisé par sa complexité d'éléments, car il dépend de plusieurs composantes (fonction, esthétique, données du site, environnement ...), le rôle de l'architecture consiste alors à trouver la bonne combinaison entre ces différents éléments.

L'architecture est constamment confrontée à la nécessité de répondre aux changements technologiques et économiques d'un monde de plus en plus soumis à la globalisation et à la standardisation. Cependant, il est rare que toutes ces préoccupations d'ordre technologique et économique soient accompagnées d'une réflexion sur l'importance de l'environnement dans la conception architecturale.

L'environnement ou le paysage est considéré comme une « partie d'un pays » inscrit dans un territoire, l'un ne peut être dissocié de l'autre. Ainsi, l'œuvre de l'homme transforme le paysage à travers l'architecture qui consiste en l'art de la compréhension et du design de paysage dans leur immense diversité. Autrement dit, c'est la convergence des composantes de l'architecture avec celles du paysage, qui sert à mieux gérer notre milieu physique et naturel, c'est dans quelque sorte de concevoir et construite en harmonie avec l'environnement immédiat.

Les villes littorales se conçoit à partir de son identité maritime, l'amélioration de cette image s'inscrit dans une action de réintégration de la ville avec son environnement en réduisant la rupture qui se manifeste dans l'interface ville mer, et en redonnant à ce lieu sa nouvelle image à travers un aménagement spécifique qui renforce la ville et son environnement et constitue une articulation entre ces différentes espaces.

L'identité dans l'architecture relèverait de ce qui procède de l'édification, de ce qui fait que toute architecture est un édifice, c'est-à-dire un abri construit porteur de valeurs et de significations extra architecturales, et participe à la définition de notre espace de vie dans ses formes, sa matérialité et sa relation au paysage, le construit possède une identité, que lui confère les traits caractéristiques qui se

révèlent dans la manière de bâtir, reflet des techniques constructives en vigueur, l'emploi des matériaux, les décorations ou encore des choix quant à l'implantation des constructions.¹

L'Algérie est en retard sur la redéfinition des espaces littorales qui restent des terrains très peu exploités. et qu'elle a encore du mal à se faire une place parmi les pays du bassin méditerranéen de grande attraction touristique à cause de la mauvaise image qu'elle présente à l'étranger, la négligence de ses potentialités touristiques, le manque des repères, le manque d'infrastructures touristiques et attractive.

Douada possède des atouts touristiques très remarquable, qui résident dans la beauté et la diversité des paysages et le bioclimat qui assure des conditions de confort avantageux au développement des activités touristiques.

A travers l'étude de la ville de Douada nous essayerons de prouver que cette entité dispose de nombreux atouts, permettant de renouveler sa place et donnée une identité à la ville. Notre démarche consiste à réaffirmer la relation entre la ville et son environnement.

Notre démarche consiste réaffirmer la relation de la ville et son environnement à travers un pôle d'attraction qui sera un repère non seulement pour la ville mais pour son territoire aussi. Ainsi, préserver l'identité de la ville, et de conforter un cadre de vie de qualité en réactivant les relations complémentaires entre la mer, la ville, l'entrée de la ville et le territoire afin de mettre en synergie la problématique de l'attractivité touristique.

1.2. Problematique

1. Problematique Generale :

Le littoral algérien s'étale sur une longueur de 1200 Km, cette portion de territoire hautement valorisable attire les gens depuis des millénaires, sa position géographique particulière rend le littoral un lieu attractif. Cette attractivité littorale

¹ ben jemias, i. (2014). *L'identité en projet*. Québec.

est confirmée par la population très élevée concentrée dans le littoral algérien et montre l'importance de l'espace littoral à l'activité humaines comme lieu d'échange de production et d'animation urbaine.

Malheureusement les villes côtières algérienne confrontent des problèmes ressentis à tous les niveaux, urbanisation anarchique, rupture morphologique et fonctionnel entre la ville et son environnement, manque des repères et des infrastructures touristiques avec une capacité d'hébergement très faible, tous ces problèmes qui se manifeste dans le littoral ont empêcher le développement touristique de l'Algérie malgré les différents atouts naturels géographique et économique. C'est pour cette raison qu'il y a un grand intérêt pour rapprocher les fonctions et les espace de la ville vers la mer et revaloriser la ville avec son environnement.

2. Problematique Specifique :

La ville de Douada se situe sur le littoral algérien c'est une ville touristique par excellence et une destination attractive, cependant la ville a perdu son attractivité et son rôle d'animation urbaine. Cette situation se manifeste par une rupture entre la ville et son environnement, qui résulte une urbanisation discontinue avec une implantation ponctuelle et une architecture qui ne reflète nullement l'identité de la ville.

Actuellement, la ville de Douada souffre d'un véritable manque de connexions et d'isolement par rapport à son environnement, elle confronte une nécessité des repères, des espaces d'animation urbaine et d'équipements touristique culturels et de loisir.

À travers cette recherche, nous allons essayer de répondre à la question suivante :

Comment crée un pôle attractif qui va relie les deux pôles économique Alger et Tipaza en assurant une continuité de la ville avec son environnement ?

1.3. Hypotheses

Notre étude est structurée autour de deux hypothèses dans l'intention de bien gérer cette étude :

La mise en valeur de l'architecture et son environnement, dont l'objectif est de relier la ville à la mer et offrir une continuité avec la ville en concentrant sur le tourisme attractif, et le développement économique de la région et cela à travers la création d'un pôle de plaisance qui a une influence internationale relie les deux pôles économique Alger et Tipaza.

La création des formes fluides et dynamiques au projet en termes de valorisation de l'architecture et son environnement par l'aménagement des nouveaux axes structurants et renforcer l'articulation entre ces différentes espaces par un projet attractive un pôle de plaisance qui sera un repère pour la ville de Douada.

1.4. Methodologie De La Recherche

La méthodologie de travail pour l'élaboration du projet de fin d'études prends ses références du programme développé au sein de l'atelier A.S.T.

- Initier l'étudiant à la théorie de conception **architecturale**.
- Spécifier et développer les variables pour chaque niveau de conception.
- Rechercher les solutions architecturales en rapport avec les repères de **conception thématiques** et contextuels
- Introduire la technologie de la construction au rapport avec la construction.
- Identifier la technologie spécifique au projet.
- introduire des enseignements sur la gestion des corps d'états secondaires (particulièrement la gestion de la lumière).

Ces objectifs sont traduits par une structuration du travail en trois (3) phases:

Phase 1 : Initiation.

Phase 2 : Soumission de l'idée du projet et des repères conceptuels.

Phase 3 : Développement des techniques de mise en œuvre du projet.

La théorie Architecturale et la lecture des expérimentations à travers le projet sont les outils utilisés dans l'élaboration de ce travail.

1.5. Structuration Du Memoire

Premier Chapitre: Chapitre Introductif

Ce chapitre sera consacré à la présentation de l'option et ses buts, la compréhension du thème du référence qui est « L'HABITAT ET ENVIRONNEMENT », puis la définition du sujet de référence qui est «Composition des valeurs conceptuelles de la mer» et la définition du projet selon trois dimensions: la définition étymologique, la définition architecturale et la définition programmatique. Ensuite la présentation d'une problématique générale, une problématique spécifique, ainsi qu'une démarche méthodologique et une présentation du mémoire.

Deuxieme Chapitre : Formulation De l'idee Du Projet

Phase 1 : Analyse contextuelle Ce chapitre concerne l'exploration des variables contextuelles susceptibles d'influencer l'idée du projet notamment la situation du projet, la géotechnique du site et les potentialités paysagères.

Phase 2 : Repères théoriques du projet Ce chapitre identifie les variables théoriques liés au thème et au sujet susceptible d'influencer la conception du projet.

Troisieme Chapitre : Materialisation De L'idee De Projet

Ce chapitre comprend une programmation qualitative et quantitative des espaces, et détermine les différents concepts d'organisation des masses dans le projet à travers l'étude des différents critères suivants :

- 1-Le plan de masse
- 2-l'organisation interne des espaces du projet.
- 3-l'architecture du projet.

Quatrieme Chapitre : Realisation Du Projet

Ce chapitre comprend la structuration du projet par la détermination de l'ossature du projet et ceci à travers les critères de choix ainsi que la description du système structurel et constructif.

Cinquieme Chapitre : Conclusion Et Recommandation

Ce dernier chapitre consacrera à une conclusion liée au thème, et une conclusion concernant le projet, ainsi que la proposition des recommandations. Et à la fin une synthèse générale.

Introduction

Le présent chapitre a pour objet l'exploration des repères contextuels de la formulation de l'idée du projet. Cette exploration vise à définir les variables géographiques structurelles et spécifiques du lieu d'implantation du projet.

Ces variables sont classées selon les échelles de lecture de la géographie urbaine à savoir, le territoire, l'urbain, la région et l'aire d'intervention. Cette lecture est basée sur une approche systémique qui décompose puis recompose le système choisi pour la lecture et l'analyse. La conclusion de ce chapitre va nous permettre de situer notre projet dans ce qui caractérise le lieu où les variables permanentes du site.

II. 1. Situation :

A. Dimension territoriale de la situation du projet :

1. Repères de l'aire territoriale :

A. Limites administratives :

1. Contexte national :

Tipaza wilaya côtière située à 70 Km à l'Ouest d'Alger, couvrant une superficie de 1 707 km². Elle regroupe une population de 765.300habitants (en 2008).



Figure 01: Plan situation de la ville Douaouda

2. Contexte régional :

Sur le plan régional Douaouda est un noyau d'articulation de trois entités administratives distinctes : Alger (la métropole), Blida et Tipaza.

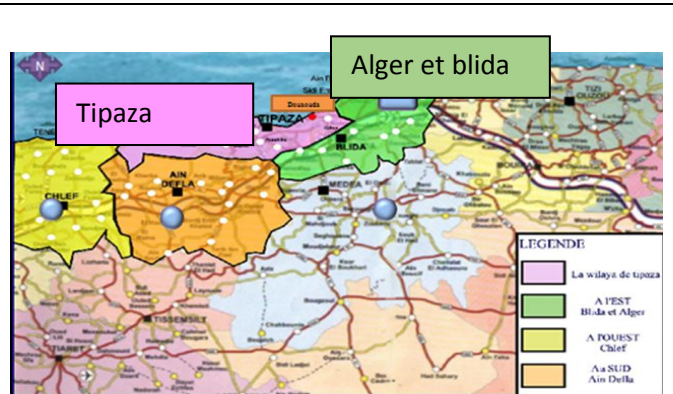


Figure 02 : Plan situation a l'échelle régional

3. Contexte communal :

- La ville de Douaouda se situe au Nord de l'Algérie sur le Sahel, à 35Km de la capitale.
- La ville dépend administrativement de la commune de Douaouda, daïra de Fouka,
- au Nord-est de la wilaya de Tipaza, elle est limitée par :
 - La mer méditerranéenne au Nord
 - La commune de Kolea au sud.
 - La commune de Zéralda à l'Est.
 - La commune de Fouka à l'Ouest.

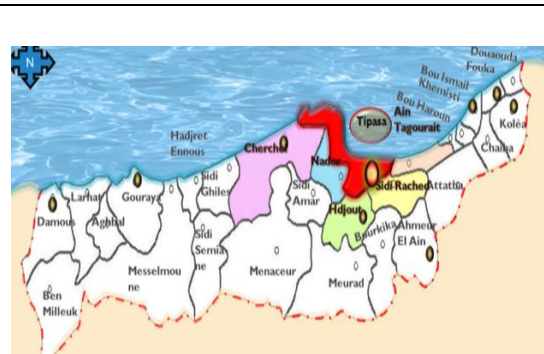


Figure 03 : Plan situation a l'échelle communal

Conclusion de la limite administrative:

Douaouda articule trois entités administratives majeurs Alger (la métropole), Tipaza et Blida.

B. Limites géographiques :

- La wilaya de Tipaza se trouve sur la plaine littorale.
- Le territoire est principalement constitué par les collines du SAHEL qui s'allongent parallèlement à la crête jusqu'à oued NADHOR à l'ouest.
- Les limites géographiques de l'aire territoriale sont :
 - La mer méditerranée au Nord.
 - Oued Mazafran à l'Est.
 - Le mont Chenoua au Nord-Ouest.
 - Oued Nadhor à l'Ouest.
 - La plaine de Mitidja au Sud.

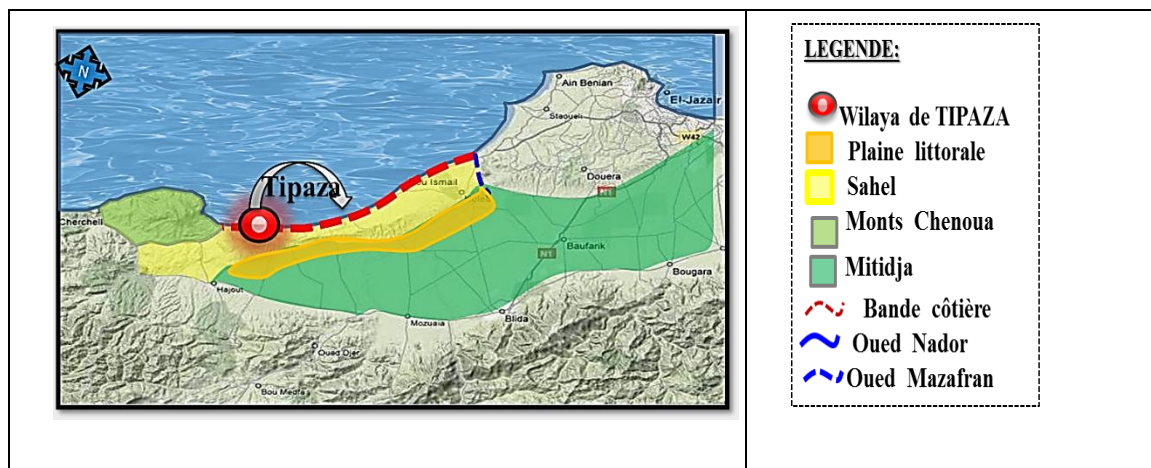


Figure 04 : Carte géographique

C. Limites socio-économiques :

Il existe un fort rattachement entre Tipaza et la métropole. Tipaza constitue une articulation entre les différentes structures socio-économiques à vocation touristique et culturelle existantes, et le PROJET peut consolider ces structures.

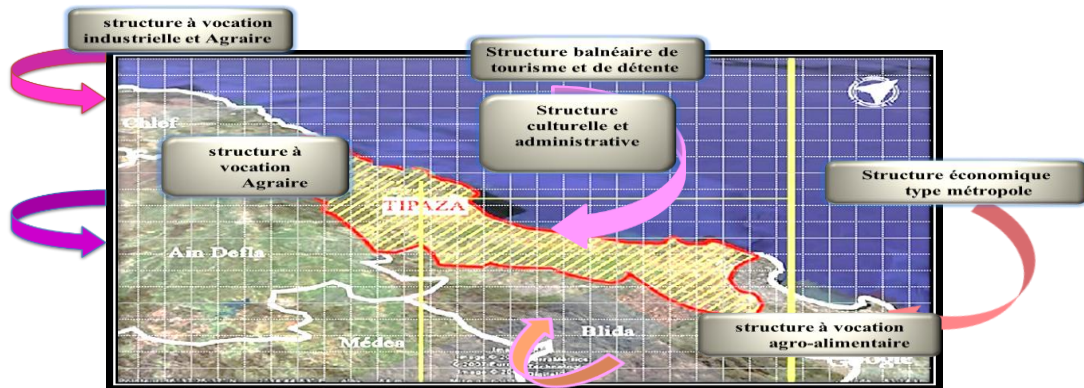


Figure 05 : Carte des limites socio-économique

D. Éléments exceptionnels :

Tableau 01 : Comparaison des éléments exceptionnels entre la ville de Tipaza et Alger

élément exceptionnels	Elément historiques	Structure touristique	Espaces libre	Vue panoramique
Tipaza	 Le mausolée royal  Ruines Romaines	 Complexe touristique la Corne d'or  Complexe touristique le set	 La Port  La Place du Port	 La mer  Mont de Chinoua

<p>Alger</p>	 <p>Bastion 23</p>	 <p>Sheraton</p>  <p>Moretti</p> 	 <p>Jardin d'essai</p>  <p>Sablette</p>  <p>Port de Sidi Fredj</p>	 <p>La mer</p>  <p>Baie d'Alger</p>
--------------	---	--	--	---

Conclusion de l'aire territoriale :

L'aire territoriale du projet est définie administrativement par l'appartenance à la Wilaya de Tipaza dans une zone limitrophe à la Wilaya d'Alger, et le prolongement de potentialités touristiques caractérisées par la présence de la mer.

2. Repères de l'aire d'influence :

A. Utilisateurs :

- Les usagers sont orientés par l'aire métropolitaine drainée de l'intérieur du pays, ou attirée de l'extérieur.
- Le grand public : majorité des visiteurs de toute tranches d'âge.
- Public initié : comportera les curistes, les intellectuels, les hommes d'affaire...etc.
- Public spécialisé : réunira les chercheurs nationaux et étrangers ainsi que les touristes.

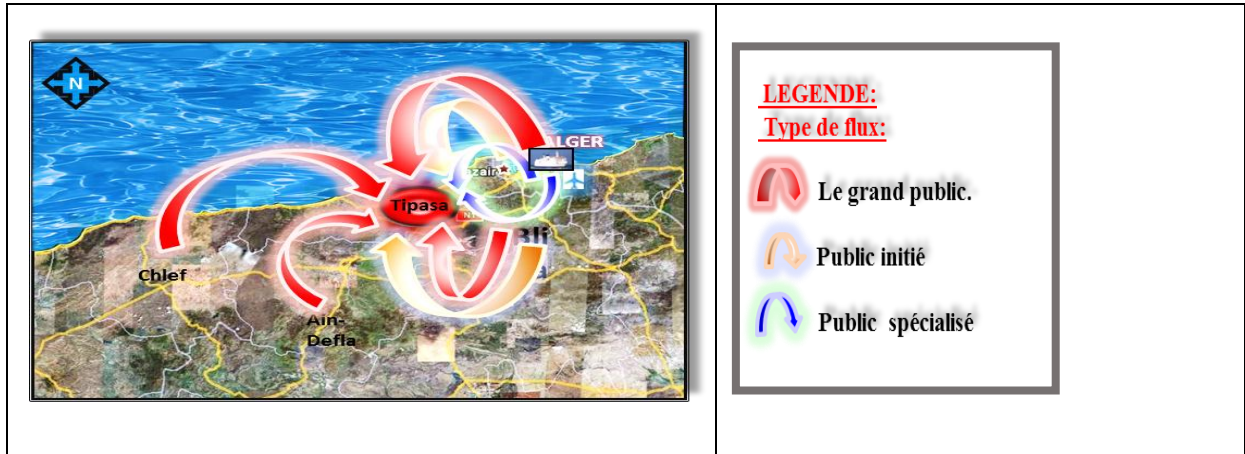


Figure 06 : Carte de l'aire de l'influence

B. Développement directe et induit :

- La projection d'un Hôtel de luxe à Tipaza va induire un développement international, national, régional, ainsi que local afin de subvenir aux besoins des différents flux venant soit de territoire national ou international.
- Le projet fait l'objet d'une articulation entre Tipaza et les wilayas limitrophes.
- Il fera l'objet d'une complémentarité structurelle.
- Il fera l'objet d'une convergence.

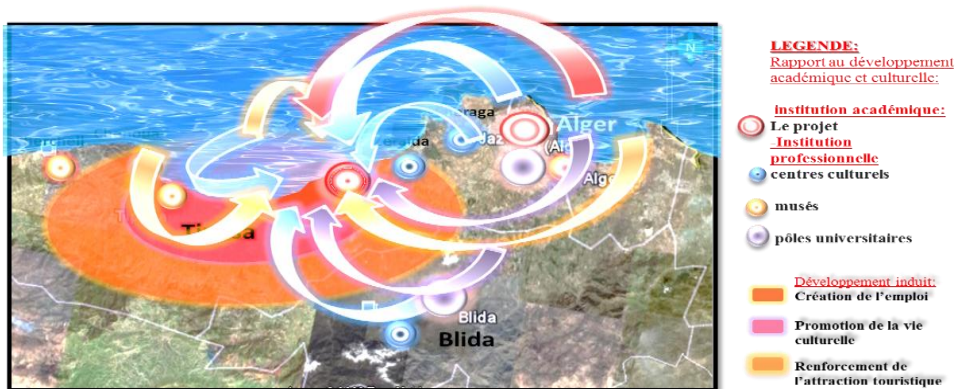


Figure 07 : Cartes de développement direct et induit

C. Rapport aux acteurs de développement potentiel :

Le projet peut constituer une consolidation des structures touristique existantes.



Figure 08 : Carte rapport aux acteurs de développement potentiel

CONCLUSION DE L'AIRE D'INFLUENCE :

L'aire d'influence se situe entre deux entités socio-économique importante la métropole et Tipaza ville historique et touristique. Le projet doit se distinguer par rapport à ces deux territoires.

3. Rapport aux éléments structurants le territoire :

A. Accessibilité terrestre :

- Le territoire du projet est structuré par des axes de communications qui assurent son accessibilité :
 - **Directe :**
 - La RN 11 relie Tipaza-Alger et les différentes villes situées sur l'axe Est-Ouest.
 - Le CW 106 qui relie Tipaza à Sidi Rached et se raccorde à la RN 67
 - **Indirect : à travers la RN 11 :**

- Le CW 109 qui longe la corniche du chenoua pour rejoindre plus loin le RN 11
- La rocade Sud reliant Tipaza à Dar El Beida et qui la dessert par le biais de trois échangeurs

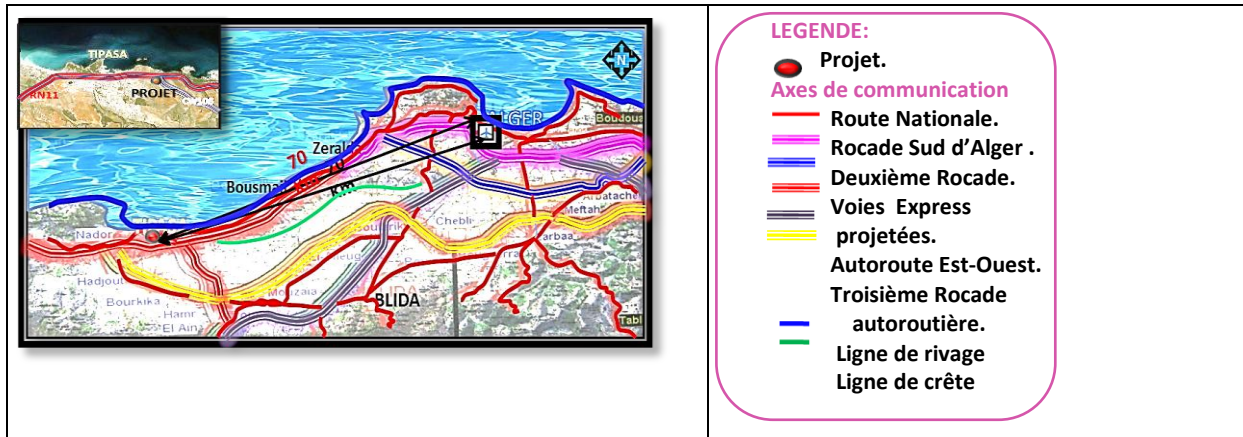


Figure 09 : Carte d'accessibilité terrestre de la ville de Tipaza

B. Accessibilité maritime :

Le projet se situe entre deux pôles maritimes Alger et Tipaza. Le projet bénéficie d'un potentiel d'accessibilité très important à l'échelle territoriale.

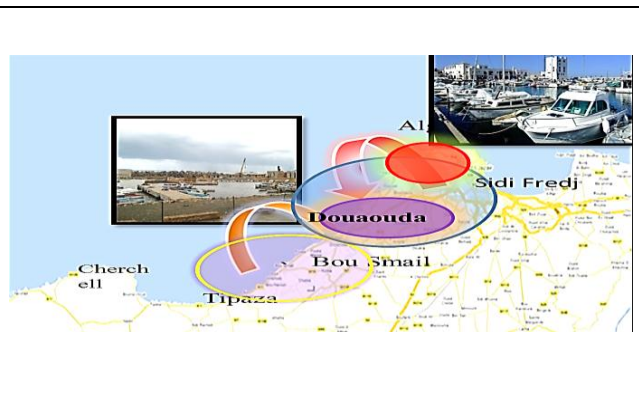


Figure 10 : Carte d'accessibilité maritime de la ville de Tipaza

C. Accessibilité aérienne :

L'aéroport international Houari Boumediene est situé à 50km environ.

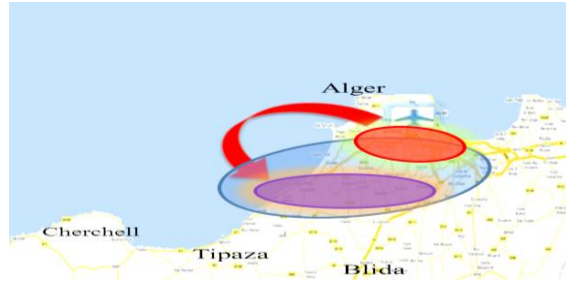


Figure 11 : Carte d'accessibilité aerienne de la ville de Tipaza

D. Regroupements humains :

Le projet est limitrophe à une forte concentration de population.

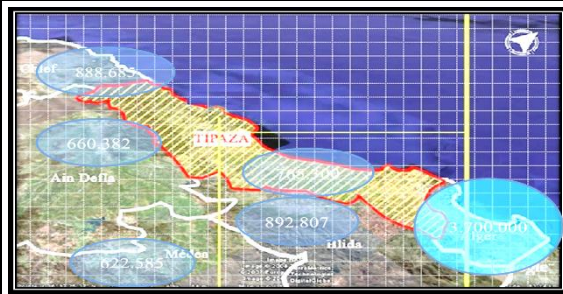


Figure 12 : regroupements humains

Conclusion de la dimension territoriale :

Les repères territoriaux de la situation du projet présentent :

- Une unité territoriale à travers les axes structurants
- La mer comme opportunité fédératrice
- Une zone d'articulation entre la métropole
- Un contexte touristique riche.

2. Aire d'intervention :

A. Rapport à la ville :

1. Présentation de la ville :

DOUAOUDA est une ville du littoral algérien qui se situe sur la bande côtière. Elle est essentiellement à vocation touristique. De par sa situation sur l'axe routier RN11, elle devient un pôle attractif par excellence, ainsi que par la présence de larges plages.

- Elle constitue la limite de la wilaya de Tipaza avec la wilaya d'Alger et ceci est matérialisée par l'oued Mazafran.
- La commune de Douaouda présente une superficie de 1211ha et compte une population de 17 283 habitants.

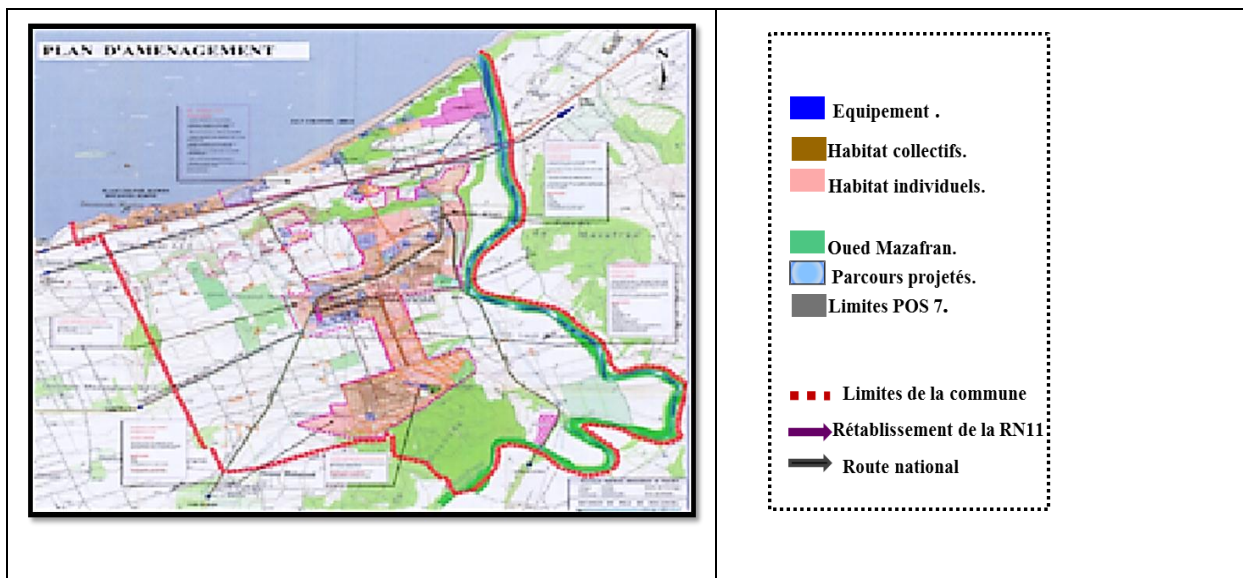


Figure 13 : Carte de la ville de Douaouda

2. Repères physiques :

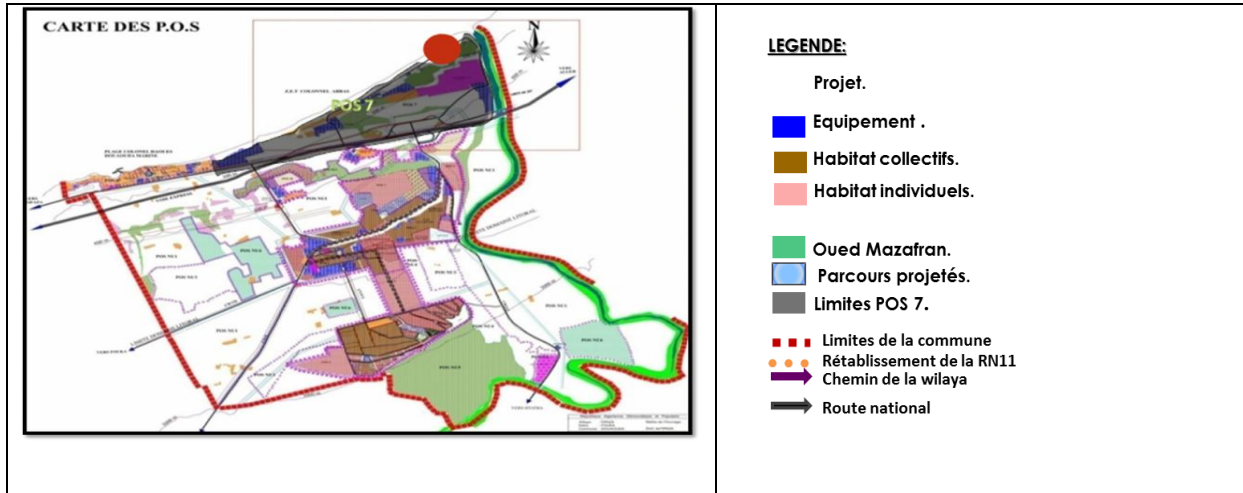


Figure 14 : Carte des repères physiques

3. Repères fonctionnels :

Les repères fonctionnels de la situation urbaine du projet suggèrent une complémentarité et une consolidation de la vocation du projet.

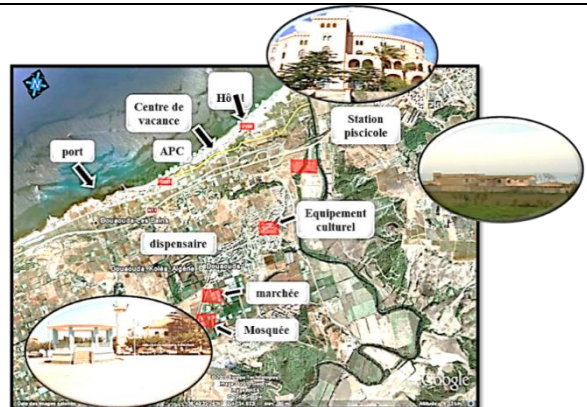


Figure 15 : Carte des repères fonctionnels

B. Présentation du plan d'aménagement :

La zone d'expansion touristique de colonel Abbes se situe à 1km au nord de la ville de Douaouda.

Elle s'étend sur une superficie globale de 150ha dont 49,02ha de surface aménageable.

Son plan d'aménagement est proposé par le bureau d'étude espagnol "ARQ-MAQ"



Figure 16 : Plan d'aménagement de la ZET COLONELABBES

C. Principes d'organisation :

L'aménagement se fait le long d'un parcours fluide parallèle à la ligne de rivage, séquencé par des équipements touristiques.

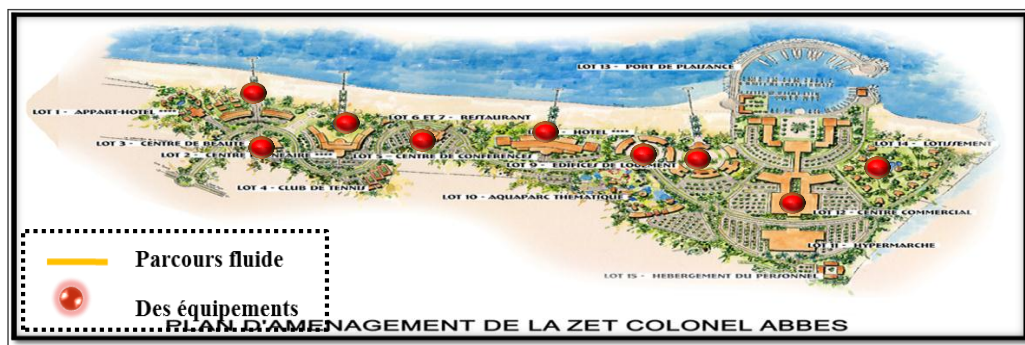


Figure 17 : Plan de principes d'organisation dans le ZET colonel ABBES

D. Equipements projetés :

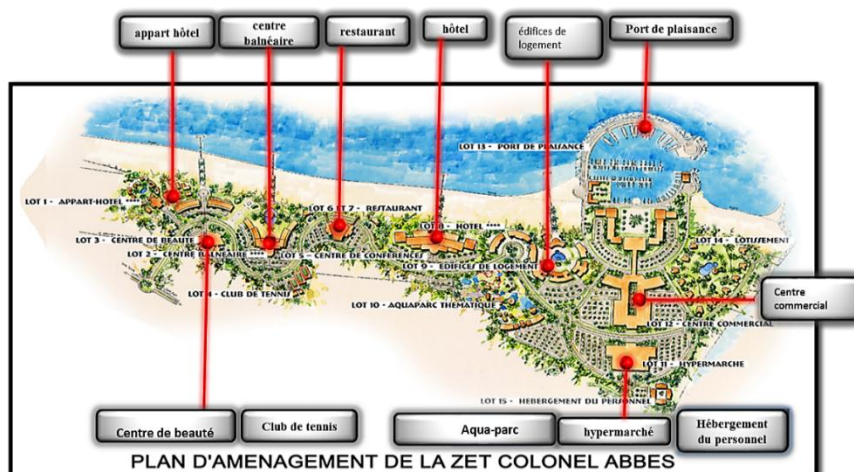
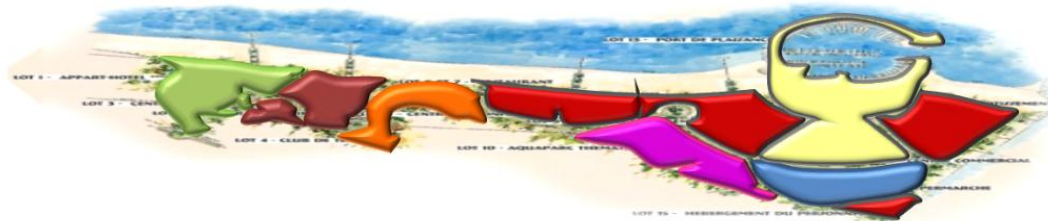


Figure 18 : Plan des équipements projeté dans le ZET COLONEL ABBES

E. Zoning de la ZET :



Zone Hôtellerie	Centre De Conférences	Zone Commercial
1-Appart-Hôtel 37.965,01 m ²	5-Centre de Conférences 14.020,59m ²	6-Restaurants 2.265,03m ²
2-Centre Balnéaire 33.503,67m ²	Zone De Loisirs	7-Restaurants 3.907,06m ²
8-Hôtel 38.172,35m ²	10-Aquaparc Thématique 45.917m ²	11-Hypermarché 36.628,20m ²
Total 109.641,03m ²	Total 45.917m ²	12- Centre Commercial 43.136,38m ²
Centre de Beauté	Zone Résidentielle	Total 85.936,67m ²
3-centre de Beauté 10.074,78m ²	9-Edifice De Logements 41.642,64m ²	Marina
Total 10.074,78m ²	14- Villas 11.019,47m ²	13-Port De Plaisance 81.140,72m ²
Zone Sportive	15-Hébergement Du Personnel 11.019,47m ²	Total 81.140,72m ²
4- Club Ténès 7.543,07m ²	Total 89.680,56m ²	-Espaces Communs
Total 7.543,07m ²		-Espaces Verts 42.930,93m ²
		-Voiries Et Parkings Publiques 64.420,88m ²
		Total 107.351,81m ²

Figure 19 : Carte de zoning de la ZET colonel ABES

Conclusion de l'aire d'intervention

L'aire d'intervention est caractérisée par l'existence d'un aménagement d'une ZET dans les contours physiques, fonctionnelles et sensorielles esquisse un pôle d'attraction important à l'échelle nationale.

3. Terrain d'intervention :

A. Présentation du terrain :

Le terrain se situe au niveau de la ZET colonel Abbas dans la partie nord-est. Il présente un accès favorable du côté de la route national N°11 ainsi de l'axe régional.



Figure 20 : Carte situation de terrain d'intervention

Tableau 02 : Fiche technique de la ville de Douaouda

La superficie	L'orientation	Le climat	Les vents	Les températures
20HA	Orienté vers la mer	Type méditerranéen	-Nord-est en été -Nord-ouest en hiver	Moyenne annuelle est : -18° C en hiver -42° C en été

B. Limites du terrain :

- Le terrain est limité par :
- la mer méditerranée au nord.
 - l'axe régional sud-ouest.
 - Oued mazafran à l'est et sud-ouest.



Figure 21 : Carte des limites de l'aire d'intervention

Le site offre des échappées visuelles magnifique et exceptionnelle vers la mer, la plaine de Mitidja.

4. Contexte géotechnique :

A. Géologie du site :

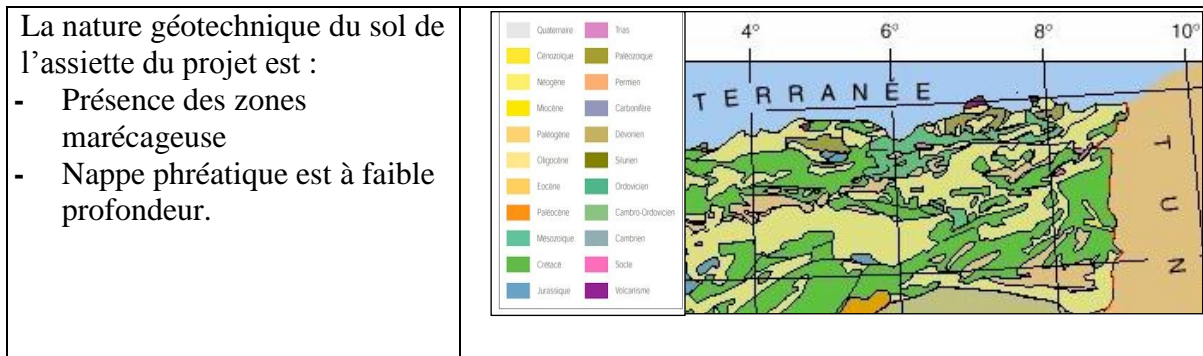


Figure 22 : carte géologique

B. RISQUES SISMIQUES :

1. Zones du séisme :

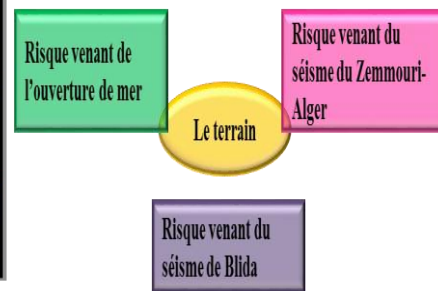
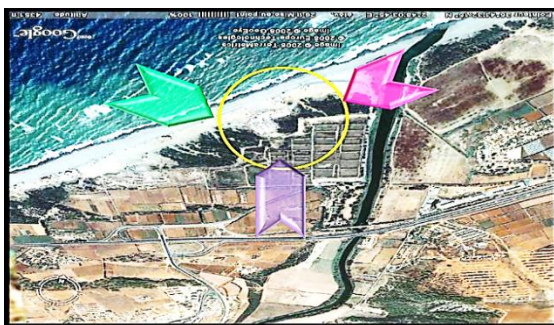


Figure 23 : Risque de séisme

2. Sismicité :

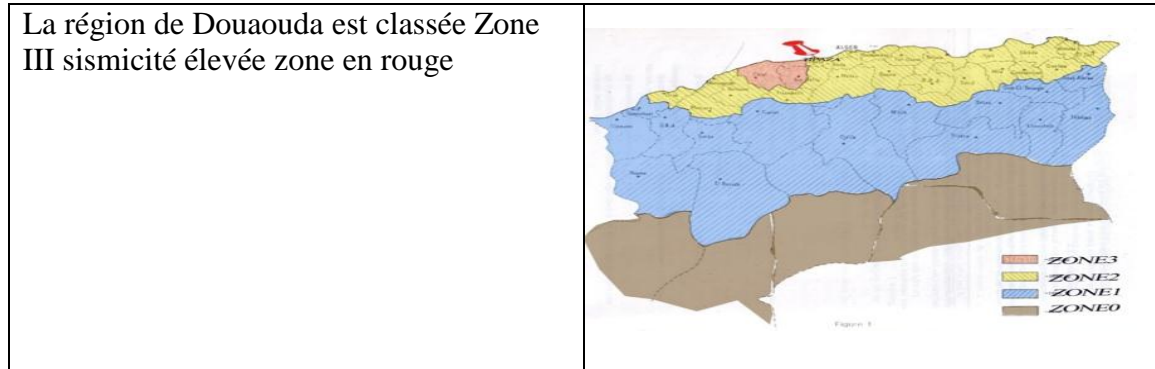


Figure 24 : carte des zone sismiques

C. Climatologie :

- **Climat :**

La wilaya de tipaza se situe dans un seul étage bioclimatique en hiver subdivisé en 02 variante :

-l'étage subhumide caractérisé par un hiver doux dans la partie nord

- l'étage subhumide caractérisé par un hiver chaud dans la par sud et en été c'est un climat chaud et humide dans la partie sud et nord

- **Les températures :**

Elles varient entre 33c pour les mois chauds de l'été (juillet, aout) pour les mois les plus froids (décembre à février).

- **Les vents dominants :**

Les vents du nord et les d'est sont les plus fréquents durant l'année, vu l'abri naturel du mont chenoua, les vents d'ouest sont les moins fréquents, les vents du sud (sirocco) se font doux

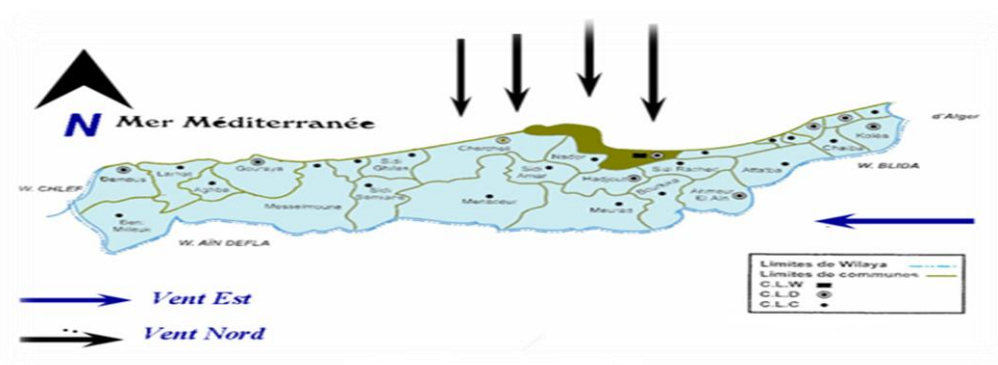


Figure 25 :
Carte des vents

dominants de la ville de Douaouda

• **La pluviométrie :**

Les précipitations moyennes enregistrées par la station du merad font ressortir une pluviométrie moyenne annuelle de 600 mm durant la période 1978-2004.

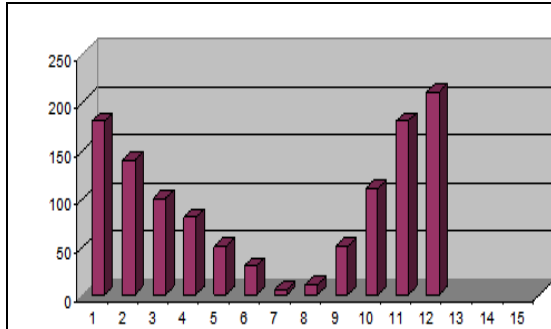


Figure 26 : Histogramme de la pluviométrie annuelle durant la période 1978-2004

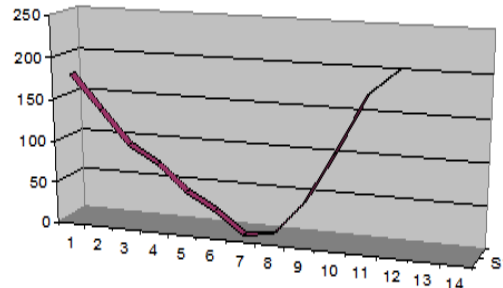


Figure 27 : Courbe de la pluviométrie annuelle durant la période 1978-2004

MOIS	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91
Septembre	9,3	4,9	5,9	5,9	53,5	0	11	48,5	13,8	13,8	109	11,6	8,1
Octobre	87,5	23,6	44,7	44,7	66,3	25,8	252,1	107,5	31	31	58,9	16,8	13,2
Novembre	101,8	45,4	14,1	14,1	178	34,6	33,4	102,9	109,8	109,8	31,9	32,2	56,7
Décembre	69	305,9	37,8	37,8	90,7	51,6	120,4	236,8	89	89	174	5,1	82,7
Janvier	49,4	170,6	34,7	126,5	0,4	173	82,3	62,7	118,8	46,2	39,4	71,2	137
Février	184,3	30,5	168,9	89,1	59,4	110	50,2	76,5	206	35,4	24,3	0	103
Mars	164,2	91,2	57,8	29	33,4	62,2	170,2	163,7	38,3	32,1	115	88	122,7
Avril	55	72,4	68,1	43	4,1	38,1	18,7	17,1	0,7	44,3	62,4	41,2	73,6
Mai	21,8	22,4	34,3	121	4,2	85,5	115,4	3,7	8	44,4	17,7	76,6	56,3
Juin	9,4	0	1,7	6,4	0	22,1	4,8	33,6	27,5	57,1	20,5	0	8,2
Juillet	15,4	0	1,9	0	2,2	0	0	16,2	20,5	0	0,7	6,8	3,8
Aout	3,4	16	26,1	1,3	0	8	6,9	10	0	0,4	2	1	6,5
TOTAL	770	782,9	496	518,8	492	610,9	865,4	870,3	663,4	503,5	686	350,5	671,8

Tableau 03 : la pluviométrie annuelle durant la période 1978-2004

D. Hydrologie :

La mer et l'oued Mazafran constituent des limites naturelles dans le Nord et l'Est du site d'intervention.



Figure 28 : Carte des réseaux hydroliques

E. Potentialités paysagères :

La mer, l'oued Mazafran, la forêt ainsi que le mont de chenoua, constituent de vrais potentialités paysagères dans le site.



Figure 29 : Carte des potentialités paysagères

Synthèse sur les repères contextuels :

-Tipaza présente des repères contextuels qui vont jouer un rôle important dans la formulation de l'idée du projet, selon ces repères nous pouvons les conclure comme suit

1-Accessibilité multiple.

2- Proximité de la métropole.

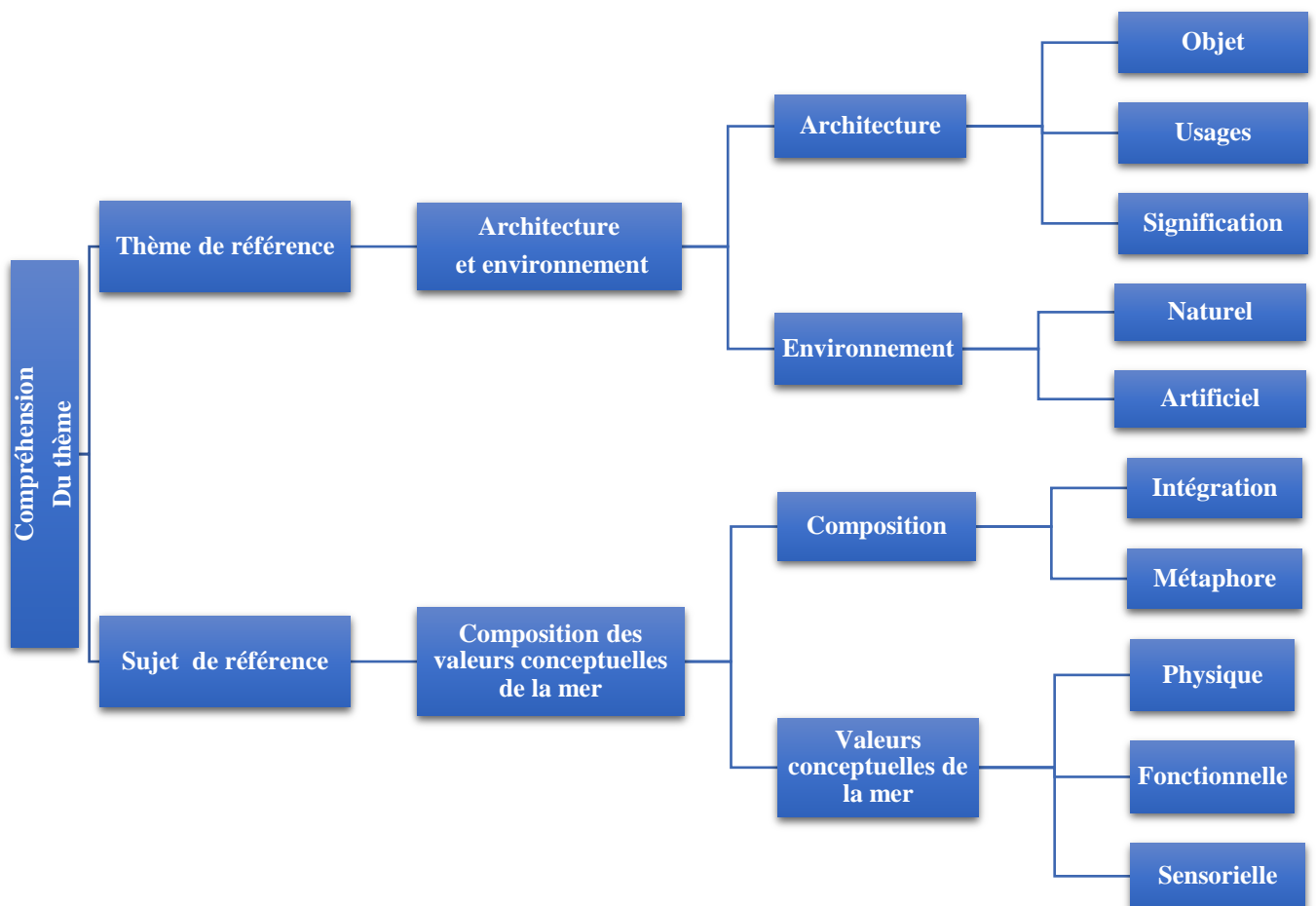
- 3- Situation entre deux pôles économiques.
- 4- Variété des potentialités paysagères.
- 5- Ponctuation du développement du tourisme.
- 6- Géotechnique spécifique.
- 7- Interface directe avec la mer.

I. Introduction :

La Compréhension du Thématique est le cadre théorique de référence qui va nous permettre de comprendre le Thème de Référence autour duquel le projet d'architecture sera conçu. Donc, pour ce but, le Thème de Référence qui va nous permettre de préciser les dimensions globales dans lesquelles le projet va se situer est « Architecture et environnement », dont le sujet de référence sera « Composition des valeurs conceptuelles de la mer ».

Les repères thématiques de formulation de l'idée du projet :

Afin de définir l'architecture environnementale on doit comprendre ces variables et voir certaines de ces interprétations



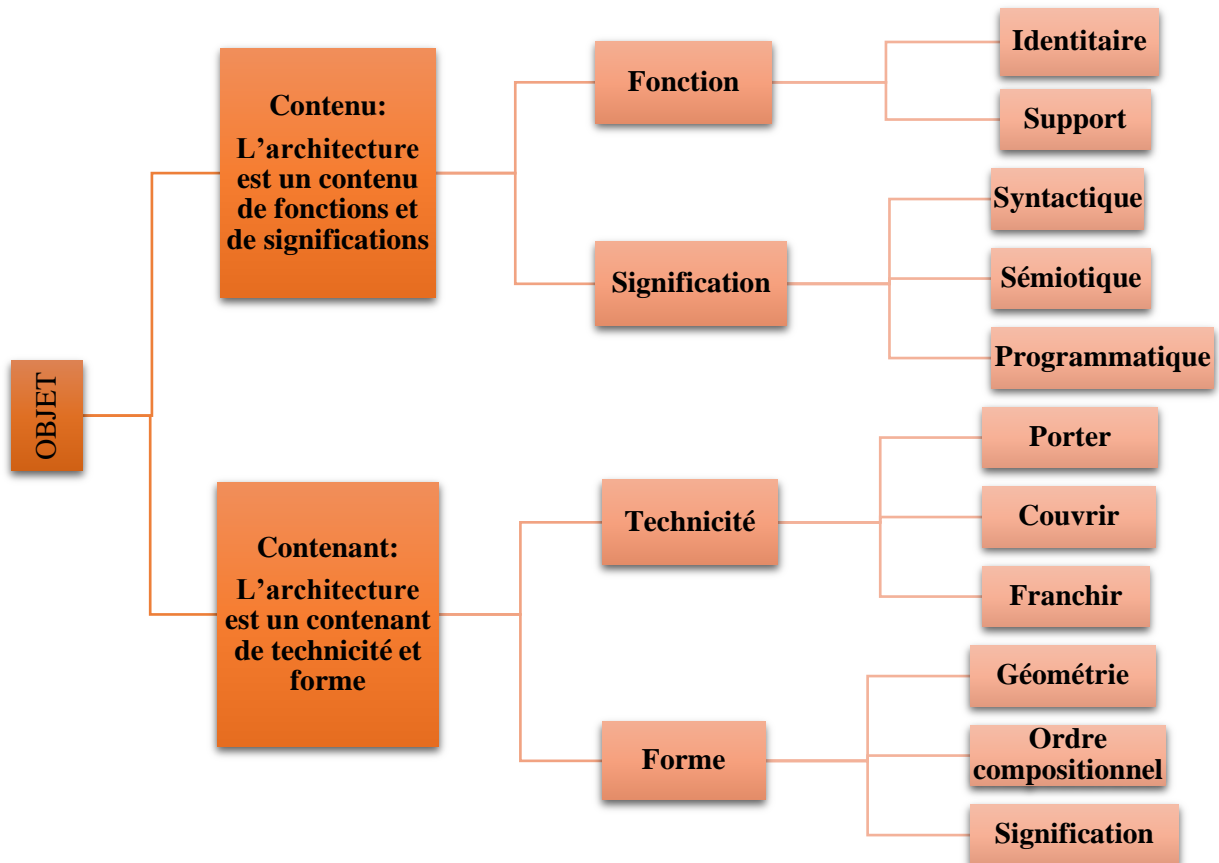
I. Compréhension du thème :

Figure 30 : organigramme de compréhension du thème

A. Thème de référence :

1. Définition de l'architecture :

- **Objet**



La définition des objets de l'architecture est structurée suivant deux variables

Figure 31 : Organigramme des objets de l'architecture

- **Usage :**

La définition des usagers de l'architecture est structurée suivant deux variables :

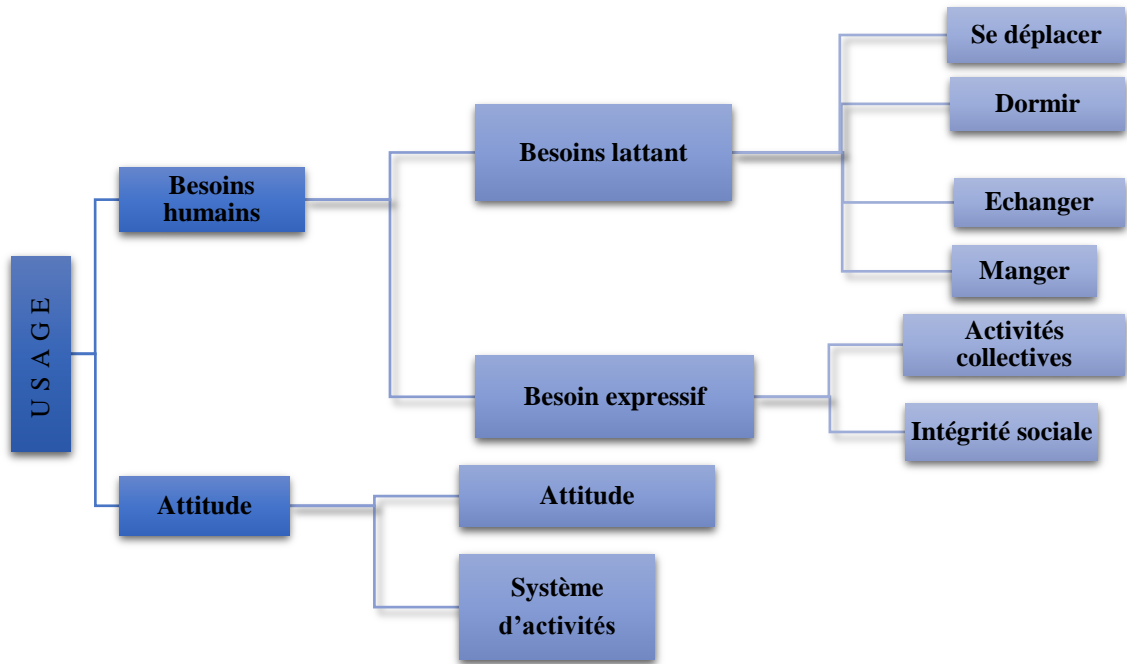


Figure 32 : Organigramme des usages de l'architecture

• **Signification :**

La définition des différentes significations de l'architecture est structurée suivant trois interprétations à savoir :

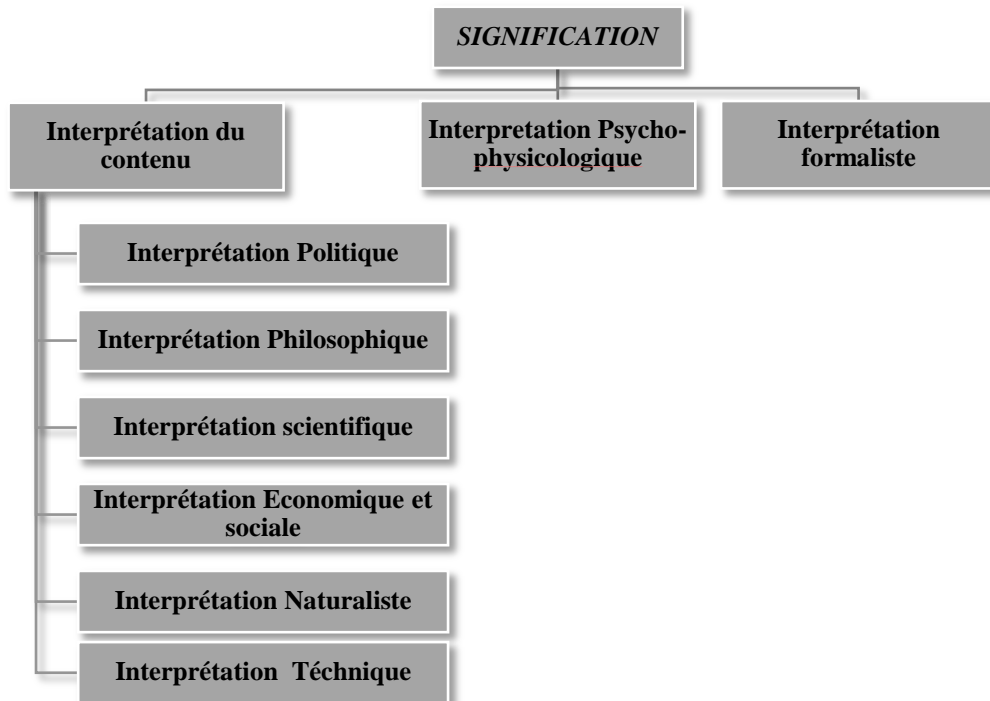
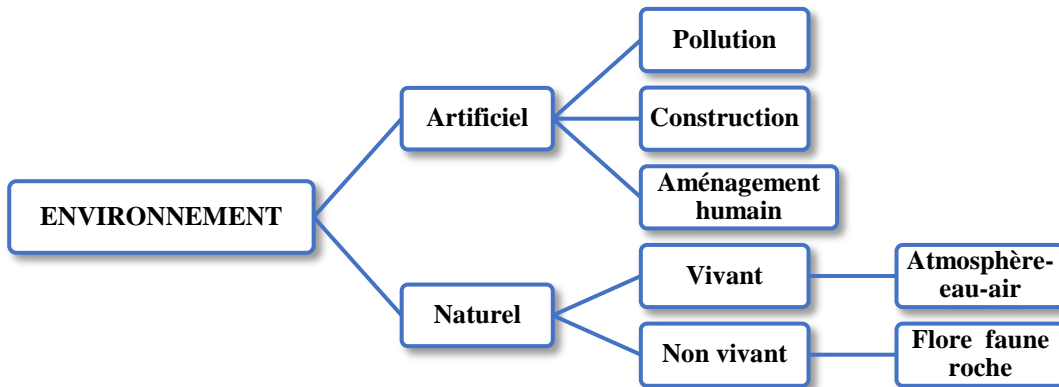


Figure 33 : Organigramme des significations de l'architecture

L'architecture est une combinaison d'art et de science et une soumission à la nature qui doit répondre aux besoins humains et sociaux. Elle doit être attentive au niveau du fonctionnement et au respect du contexte social, politique et économique.

2. Définition de l'environnement :



La définition de l'environnement est structurée suivant deux variables :

Figure 34 : organigramme de l'environnement

L'ensemble des éléments naturels ou artificiels qui entourent un système défini, que ce soit un individu, une Espèce, une entité spatiale ou un site de production. L'articulation de ces éléments entre eux produit l'équilibre parfait et indispensable à la vie.

Conclusion de thème de référence :

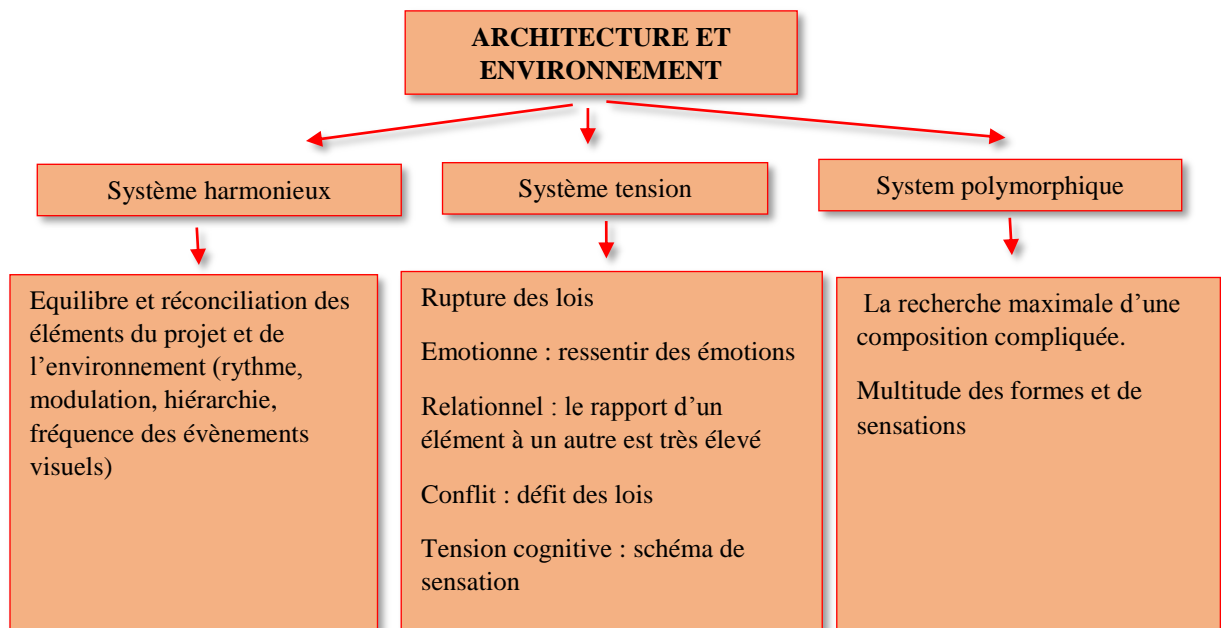


Figure 35 : organigramme de l'architecture et environnement

B. Sujet de référence (composition des valeurs conceptuelles de la mer) :

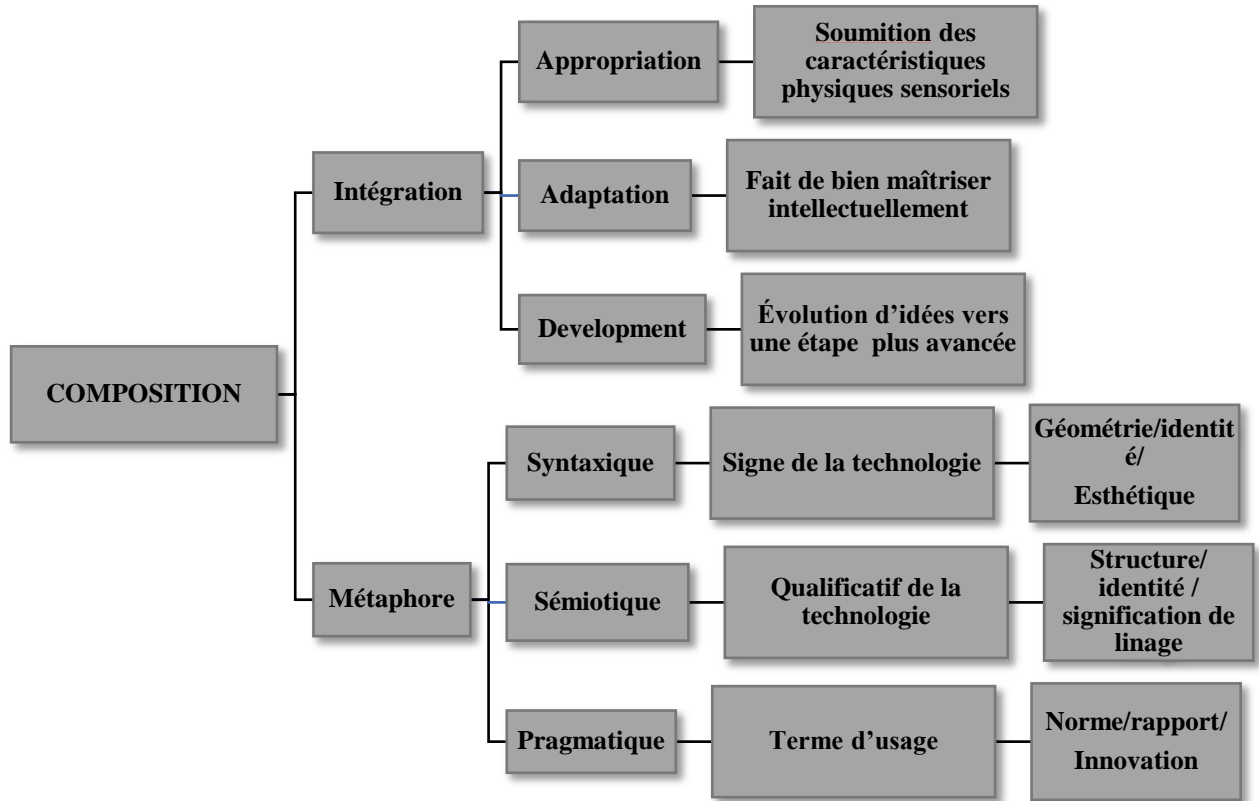


Figure 36 : organigramme de composition des valeurs conceptuelles de la mer

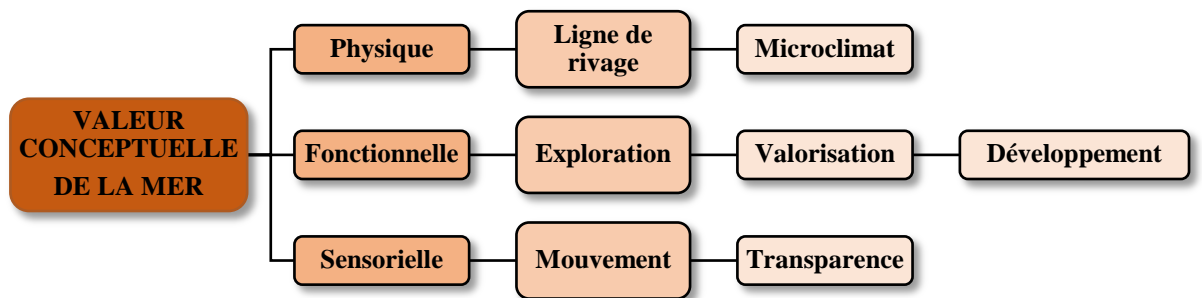


Figure 37 : organigramme de valeur conceptuelle de la mer

C. Matrice de compréhension de l'architecture, l'environnement et les valeurs conceptuelles de la mer :

Tableau 04 : Matrice de compréhension de l'environnement

		PHYSIQUE				FONCTIONNELLE			SENSORIELLE			
		Ligne de rivage		Microclimat		Exploration	Valorisation	Développement	Mouvement		Transparence	
		Mouvement	Orientation	Limites	Repères				Protection	Appropriation	Développement	Harmonie
AMENAGEMENT	MASSES	Le projet se termine par 1/2 cercle qui détermine la limite (la ligne de rivage)		Création d'un micro-climat dans un milieu aride on utilisant l'eau et la végétation		L'emplacement de la masse a favorisé l'exploration des paysage naturel autour d'elle	La toiture de courbe des trois bâtiments dessine d'harmonieuses collines	Développement d'une métaphore forme d'un aigle	Création d'un mouvement a partir d'utilisation d'ondulation	Utilisation d'une transparence qui donne une sensation de liberté		
												
	AXES	Orientation par rapport axe de franchissement qui se divergent vert des axes de distributions		Développement d'un axe central par création d'une piscine entouré d'une végétation pour améliorer le micro-climat		Création d'un port de plaisance d'une forme circulaire pour l'exploration définie par axe d'encrage et un axe d'exploration	Organisation suivant un axe valorisant la découverte du projet	Développement des axes de distribution à partir d'un axe de franchissement	Dubaï marine : dédoublement de la ligne de rivage ayant des formes fluides qui se relier par les axes de franchissement	Utilisation de transparence suivant un axe central		
												
ESPACES LIBRES	le projet de bordj arabe est un élément de repère		Utilisation de la végétation dans l'espace libre pour protection contre les vents de sable		Dégagement des espaces libres pour permettre l'exploration du milieu environnement	Les espaces libres enrichissent la valeur du projet	Développement des espaces libres suivant la forme du projet	Sortant du sol comme un terrain naturel, la toiture de courbe des trois bâtiments dessine d'harmonieuses collines.	utilisation de la transparence pour améliorer le confort visuel et dégagent de vue panoramique			
												

PHYSIQUE

FONCTIONELLE

SENSORIELLE

Tableau 05 : Matrice de compréhension de l'architecture

		Ligne de rivage				Microclimat			Exploration	Valorisation	Développement	Mouvement		Transparence		
		Mouvement	Orientation	Limites	Repères	Protection	Appropriation	Développement				Harmonie	Ondulation	Liberté	Confort visuel	
ARCHITECTURE	MASSES	Contenu	Appropriation de la ligne de rivage comme contenu dans le projet				Restaurant avec ambiance maritime dans un tunnel			Intégration du projet dans un contexte naturel	Intégration par paradoxe pour mettre en valeur le projet	Développement de métaphore forme d'un œil	Dubai tour : une silhouette figurative d'une flamme d'une composition harmonieuse		Une transparence qui libère une vue panoramique vers un plan d'eau	
		Contenant														
	AXES	Besoin humain	Franchir la ligne de rivage et Adapter le projet dans un milieu balnéaire afin de créer une ambiance maritime et épanouissement de l'être humain				Une façade ajourée avec une véranda permet en hiver de restituer la chaleur du soleil à l'intérieur de l'édifice (besoin humain)			Restaurant maritime, source d'exploration, de découverte et de détente pour l'être humain	Utilisation de la transparence pour profiter pleinement du paysage extérieur	Développement d'un monument de grande valeur pour offrir un bon usage.	Sortant de sol comme un terrain naturel, la toiture de courbe des trois bâtiments adapte l'harmonieuses colline		La transparence permet de dialoguer, la maîtrise de la nature du projet et sa destination	
		Attitude														
	ESPACES LIBRES	Cognitive					Utilisation de l'eau et de la végétation pour créer un microclimat. (Reproduction)			Projet forme de voile de bateau (appropriation de la mer) pour l'exploration de nouvelles vues	Valorisation par émergence du projet par rapport à l'existant	Développement d'un design exprimé par une forme organique	Musée Guggenheim : ondulation forme fluide reflet du soleil sur le titan	Transparence exagérée pour assurer la perception et l'idée de l'émergence		
		Affective														
Normative		l'émergence														

II. Définition du projet :

La définition du projet consiste à la 2 ème variable de la problématique thématique de la formulation de l'idée du projet. Cette variable sera explorée à travers 3 aspects majeurs:

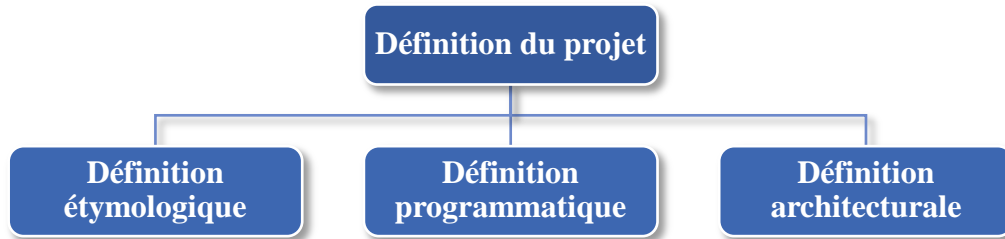


Figure 38 : Organigramme de définition de projet

A. Définition étymologique :

Intitule du projet : pole de plaisance et hôtel de luxe

Tableau 06 : Définition étymologique

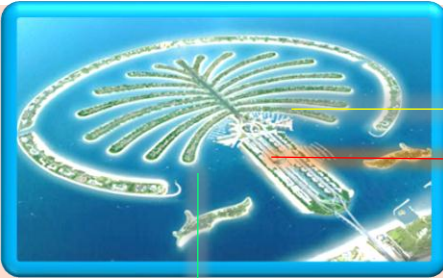
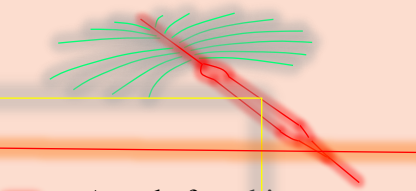





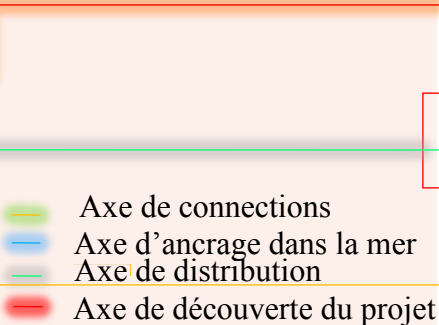




Pole	Élément central dont le rôle important d'attraction et de séduction.
Plaisance	Destiné aux loisirs sans aucune fin utilitaire.
Pole de plaisance	C'est une structure pluridisciplinaire qui met en valeur le rapport à La mer, en termes d'architecture à travers la dynamique des formes, en termes de programme. La poly-fonctionnalité est en terme d'image en accentuant la métaphore du terme.
Hôtel	« L'hôtel est un établissement commercial d'hébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublés en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au moins à une clientèle qui n'a pas de domicile, il est occupé durant toute l'année ou pendant une ou plusieurs saisons ».
Luxe	Désigne le mode de vie consistant à pratiquer des dépenses somptuaires et superflues, dont le but de s'entourer d'un raffinement fastueux ou par pur gout de l'ostentation, par opposition aux facteurs ne relevant que de la stricte nécessité.

B. Définition architecturale :

La méthodologie de la définition architecturale s'appuie sur l'analyse des exemples similaire

• Définition du pôle de plaisance :




Tableau 07 : définition du pôle de plaisance

Aménagement	Axe	Typologie du cadre bâti	Typologie du cadre non bâti
 <p>Situation : Dubai Conçue sous la forme d'un palmier, the palm est la plus grande ile artificielle au monde destinée à la détente et au loisir</p>	 <p>Axe de franchissement dans la mer Axe de distribution</p>	<p>Tour hôtel</p>   <p>Immeuble d'habitation</p>  <p>Villa de luxe</p>	
 <p>Situation : Al bahrai Le projet durât el Bahreïn est un grand ensemble commercial, résidentiel et touristique haute gamme</p>	 <p>Axe de connections Axe d'ancrage dans la mer Axe de distribution Axe de découverte du projet</p>	 <p>Villas de luxe</p> <p>Hôtel immeuble de bureau</p>  <p>Hôtel +club nautique</p>	 

C. Définition programmatique :

• **Définition de l'hôtel de plaisance :**

Tableau 08 : Définition de l'hôtel de plaisance

Exemple	Présentation	Forme	Signification
<p>Jumeirah</p> 	<p>-<u>Situation</u> : à Dubaï</p> <p>-<u>Année</u> :1997</p> <p>-<u>Site</u> : à 20 km du centre de Dubaï.</p>	<p>Une forme très caractéristique rappel celle d'une vague au bord de la mer avec une Hauteur de 100 mètres et une longueur de 300m.</p>	<p>Modernité</p> <p>Métaphore</p>
 <p>Jin-ji Lake hôtel</p>	<p>-<u>Situation</u> : a japon</p>	<p>Une forme qui rappelle celle d'un papillon orienté vers la mer.</p>	<p>Modernité</p> <p>Métaphore</p>
 <p>Concorde</p>	<p>-<u>Situation</u> : à Turquie</p> <p>-<u>Année</u> :2005</p> <p>-<u>Site</u> : région de Lara à Antalya</p>	<p>Une forme très caractéristique rappel celle d'un avion au bord de la mer.</p>	<p>Modernité</p> <p>Métaphore</p>

CONCLUSION DE LA DEFINITION ARCHITECTURALE

L'aménagement d'un pôle de plaisance est souvent soumis aux repères d'intégration.

Cette intégration se manifeste par l'appropriation de l'eau, l'adaptation de la ligne de rivage, développement d'une structuration fonctionnelle, sensorielle en rapport direct avec l'eau.

L'architecture d'un hôtel de luxe soutient la métaphore des valeurs conceptuelles de la mer sur tous les plans notamment sémiotique, syntactique et programmatique.

• **DEFINITION DE L'HOTEL DE PLAISANCE :**

Tableau 09 : Définition de l'hôtel de plaisance

Hôtel	Objectif	Fonction mère	Espaces
 <p>Jumeirah -Situation: a Dubaï Année:1997 -Site : a 20 km du centre de Dubaï</p>	Espace moderne	- Hébergement	- Sport et loisir
		- Restauration	-5 restaurant -esplanade
		- Divertissement	-Centre d'esthétique -sauna - -Jacuzzi -boutique de luxe
		- Affaire	- Salle de commission -2 salle de réunion- salle de conférence
		- Sport et loisir	-Parc aquatique - piscine - Port de plaisance
 <p>Hôtel concorde -Situation : Turquie Année :2005 -Site : région de Lara à Antaly</p>	Espace moderne	-Hébergement	-350chambres -51 suit
		- Restauration	-06 restaurants
		- Divertissement	-Club de station thermal et de santé -Centre d'esthétique
		- Affaire	-Centre de congrès -06 salles de conférence
		- Sport et loisir	-Salle de bowling - salle de billard -Piscine -terrain de tennis

Conclusion de la définition programmatique

La définition programmatique d'un pôle de plaisance intègre des objectifs d'appropriation de l'eau comme valeur et des espaces de confort appropriés à la dimension luxe.

Synthèse des repères thématiques

La composition avec les valeurs conceptuelles de la mer peut se faire par le mécanisme d'intégration de la mer qui se fait par appropriation, adaptation, développement, ou par métaphore pragmatique, sémiotique, ou syntaxique de la mer.

Idée du projet

L'idée du projet fait valoir deux dimensions à l'échelle de l'aménagement :

- L'intégration des valeurs conceptuelles de la mer est le concept de base
- La métaphore est le concept majeur de composition du projet.

II. Introduction :

L'objectif de cette partie est de rechercher les formes de matérialisation de l'idée du projet à travers :

- Une programmation qualitative et quantitative des espaces
- Matérialisation par palier de concept :
 1. Plan de masse
 2. Organisation internes des espaces
 3. Architecture du projet

1. Programmation du projet :

L'objectif de cette partie est de déterminer le programme spécifique à notre projet à travers la définition des fonctions mères et des différentes activités issues des objectifs du projet

Introduction :

« Le programme est un moment en amont du projet. C'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister..., c'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire »

Sowa Alex, Architecture d'aujourd'hui, Mars 2002

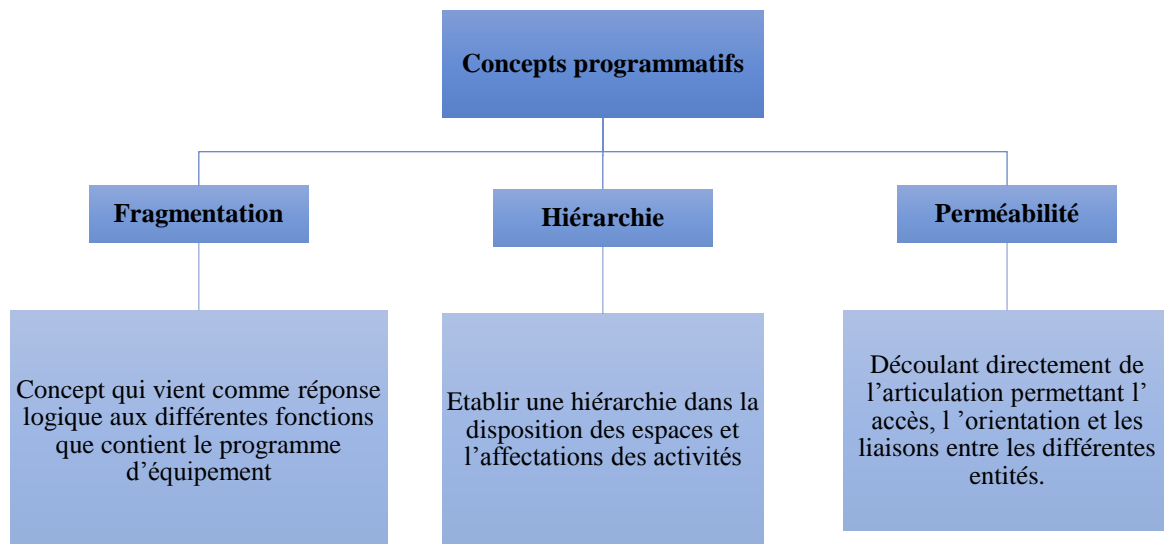


Figure 39 : organigramme de concepts programmatifs

2. Objectifs du programme :

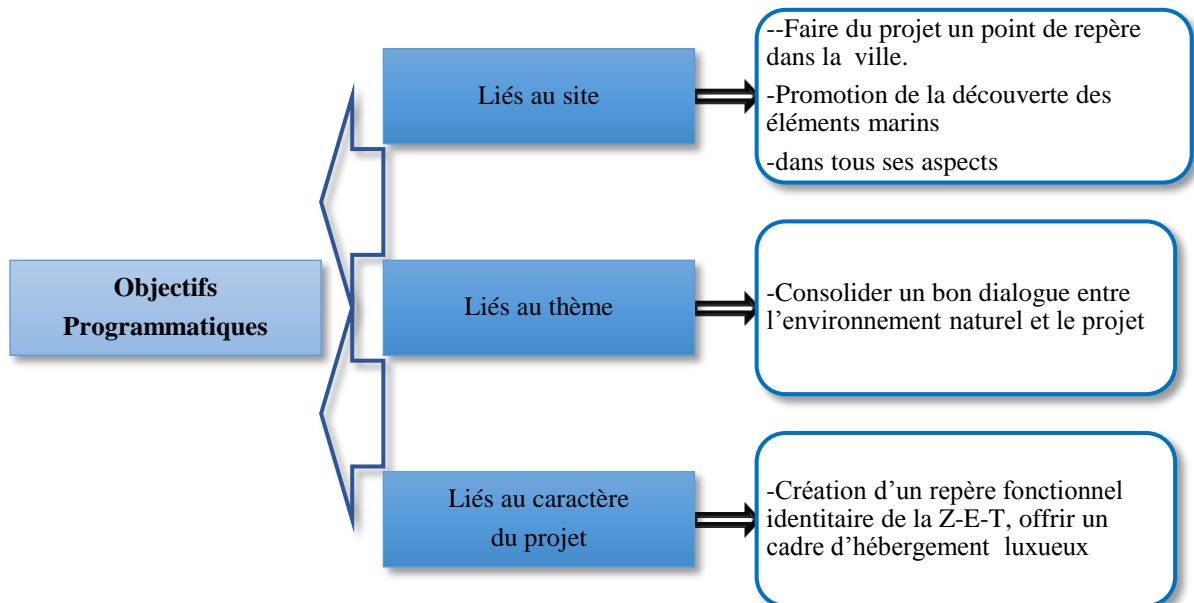


Figure 40 : Organigramme d'objectifs Programmatiques

3. Détermination des fonctions mères :

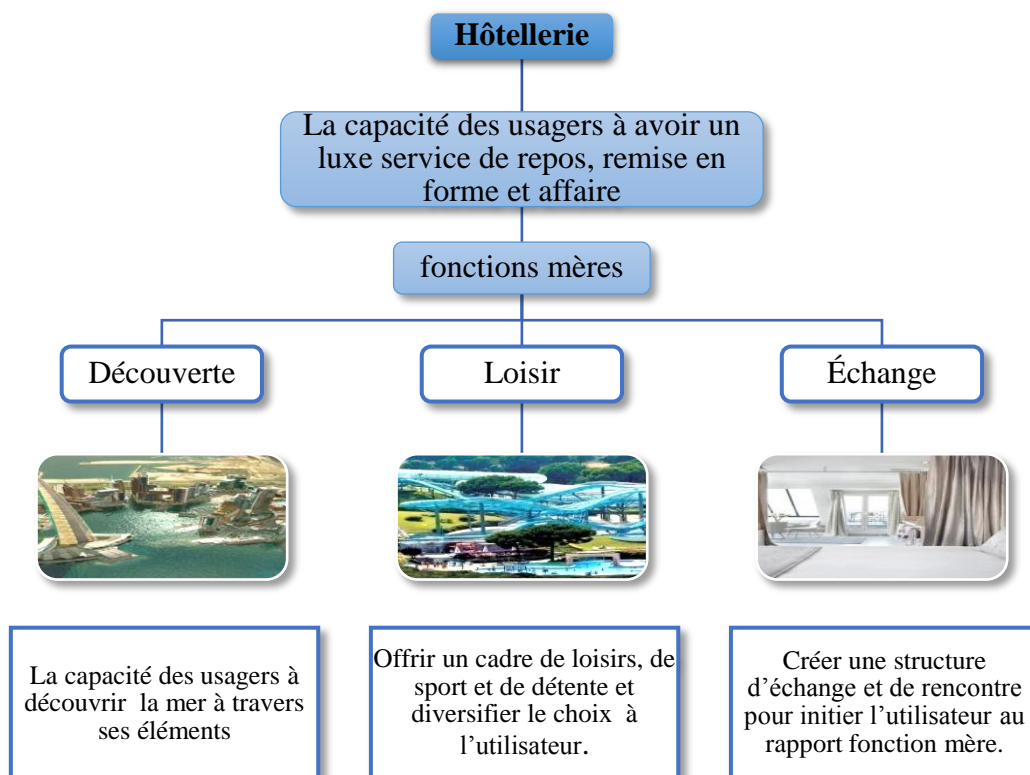


Figure 41 : Organigramme des fonctions mères





4. Détermination des activités liées aux fonctions :

Tableau 10 : Les activités liées aux fonctions

Objectifs programmatifs	Fonction	Activité
La capacité des usagers à avoir un luxe service de repos, remise en forme et d'affaire.	<p>Hôtellerie</p>  	<p>Accueille Restauration repos</p> <p>Remis en forme shopping</p> <p>Affaire administration loisir détente</p> <p>Découverte des éléments de l'environnement naturel</p> <p>-Climat -Faune -Flore</p>
1-La promotion de la découverte des éléments naturels dans tous ses aspects.	<p>Découverte</p> 	<p>Exploration { Exploration des espèces existantes</p>
2-Le développement d'une nouvelle forme de loisirs.	 <p>Loisire</p>	<p>Sport { Grand public Public initié</p>
3-La promotion d'un comptoir d'échange socio-économique.	 <p>Échange</p>	<p>-Échanges économiques</p> <p>-Échanges sociaux</p> <p>-Commerce</p> <p>-Échanges sociaux</p> <p>-Rencontre pour grand et public initié</p>

A. Nature qualitative de programme :


Tableau 11 : Tableau qualitative de programme

Fonctions	Qualité d'espace des fonctions mères	Exemples
Hôtellerie	Offrir le luxe formel ,spatial et fonctionnel dans un hôtel à travers son site , la forme et taille du projet ,service hyper personnalisé, orientation des suites (vue panoramique) qui va être équipée de dernière technologie et qui assure une tranquillité ,éclairage ,service restauration haut standing, verre sicilien, marbre vénitien, lin irlandais, brocard, soie, velours et or à perte de vue	Burdj al arabe a Dubaï (tom Wright) 
Découverte	La forme permet de créer la sensation d'ambiguïté et initie l'usager à découvrir l'environnement naturel et tous ses éléments.	Océan graphique du Valence 
Loisir	bOffrir une qualité de haut standing de loisir marin : permet d'avoir la tranquillité ,la distraction , le divertissement sportif qui va être initié par un décor et une forme qui ressemble à son environnement.	Dubaï marina 
Échange	Promouvoir l'échange socio économique aux grand public , consolider la structure touristique et drainer le tourisme d'affaires.	

B. Analyse qualitative de l'hôtel de luxe

Tableau 12 : Tableau qualitative de l'hôtel de luxe

Espace	Qualités spatiales	Qualité des espaces
Hall d'accueil	-Il sera disposé a proximité de l'entrée principale. Bien éclairé naturellement. Son aménagement et son organisation doivent être de manière à ce que le client ne se sente pas désorienté.	
Réception	-Elle offre plusieurs services (informations et orientations vers les différents services).Éclairée naturellement ou artificiellement	
Restaurants	-La consommation doit répondre aux exigences des clients, elle leurs offre les différentes spécialités tout en profitant du paysage de la mer dans un cadre convivial de détente.	
Sanitaires	-Facilement accessible dès le hall. C'est dans ces espaces que se fait le jugement définitif du client sur la qualité du service. Comme c'est un espace humide, pour le revêtement du sol et des murs il faut utiliser les matériaux qui résistent a l'eau et l'humidité et qui facilitent le nettoyage	
Salle de conférence	-D'une capacité d'accueil de 100 personnes, on y retrouvera des rangées de chaises et de tables, tableau, écran, et des instruments de projections.	

Hébergement	-Qui comprend des chambres simples, chambres doubles et des suites. Toutes ces chambres seront traitées dans un style moderne et contemporain, et selon un même degré de qualité et de confort.	
--------------------	---	--

C. Analyse quantitative de l'hôtel de luxe :

Tableau 13 : analyse quantitative de l'hôtel de luxe

Activité	Espace	Surface m ²
1-Accueil :	<ul style="list-style-type: none"> • Hall d'entrée • Salon d'attente • Sanitaire • Réception • Bureaux 	540 156x2 43x2 66 37x4
2-Restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation Produit de mer • Restauration rapide • Piano bar • Restaurants • cafétéria 	750 93 x6 463 850 450
3-Affaire	<ul style="list-style-type: none"> • Amphi théâtre • Salle de conférence 	750 350
4-Remise en forme	Soin sec : <ul style="list-style-type: none"> • Box de massage • Box de laser • Salle d'héliothérapie • Salle de fitness Soin humide : <ul style="list-style-type: none"> • Douche de jet • Douche a affusion • Sauna 	80 60 60 450 60 60 80
5-Shopping	Showroom	450*2

CHAPITRE 4 : REALISATION DU PROJET

6-Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Chambres simples • Chambres doubles • Suite royale 	25 30 125
7-Administration	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du directeur • Bureau de secrétariat • Salle de réunion • 	62 35 195*2
8-Locaux de service	<ul style="list-style-type: none"> • Économat • Local poubelle • Local marchandises à caisse • Local emballage vide • Cuisine • Chambre froide • Dépôt de produits alimentaires • Buanderie • Lingerie 	140 55 65 30 725

INTRODUCTION

La matérialisation de l'idée du projet se fait par paliers de conception :

1. Organisation des masses
2. Organisation interne des espaces du projet
3. Architecture du projet

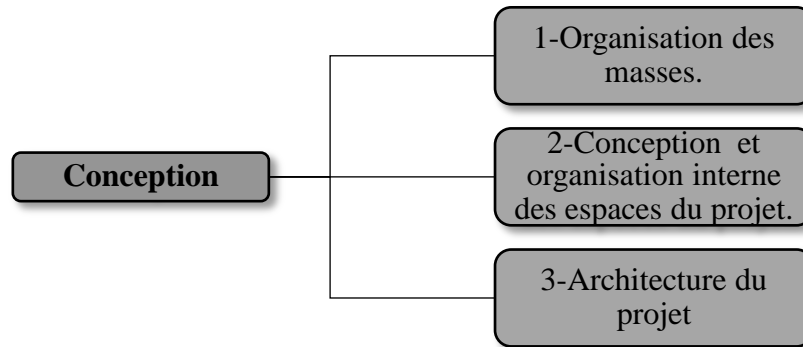


Figure 42 : organigramme de conception

1. CONCEPTION DU PLAN DE MASSE DE PROJET :

INTRODUCTION :

Le plan de masse est un instrument conventionnel de présentation du projet. Il établit le rapport entre le projet et son environnement et définit les rapports topologiques entre les constituants du projet à savoir :

- A. Les enveloppes.
- B. Les parcours.
- C. Les espaces extérieurs.

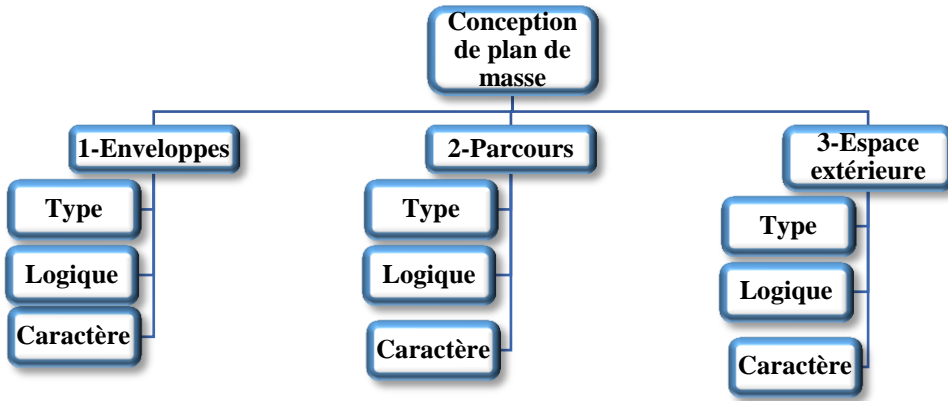
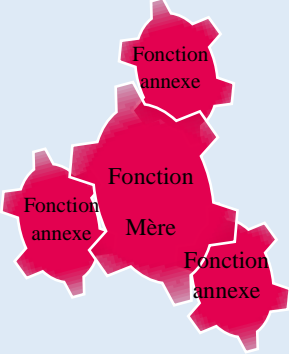
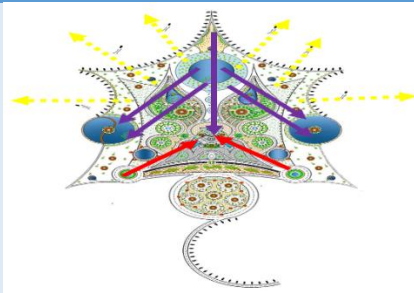
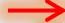





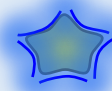


Figure 43 : organigramme de conception du plan de masse.

A. ENVELOPPE :

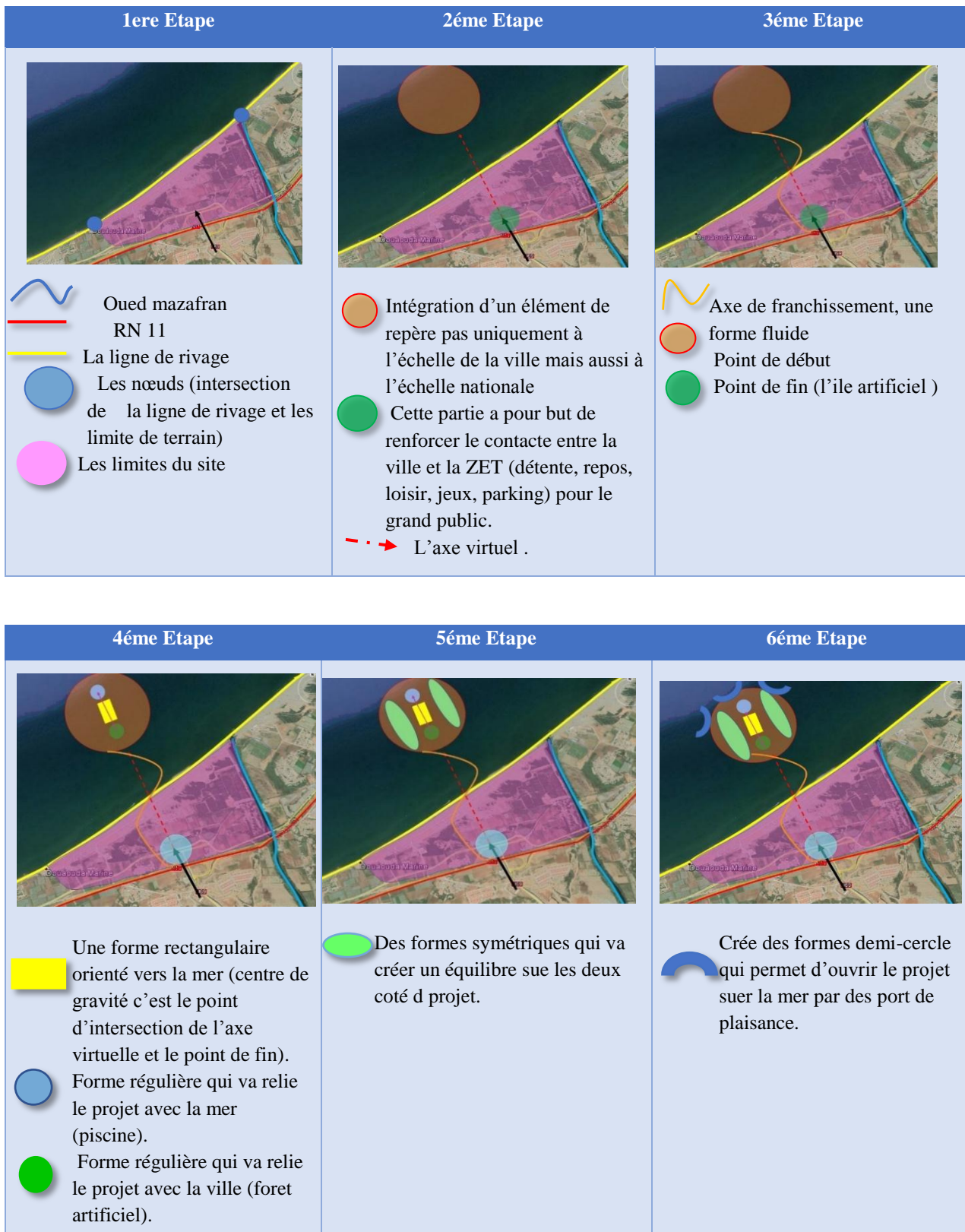
1. TYPE :

Type des enveloppes :	Nombre d'enveloppes :	Logique de composition :
<p>-la fonction identitaire (hébergement) -Assurer une logique dans la relation physique et fonctionnelle entre les différentes fonctions (loisir, détente et annexe)</p> 	<p>Le projet est constitué de trois enveloppes abritant les différentes fonctions du projet :</p> <p><u>ENVELOPPE 1</u> : Hébergement (fonction mère) + Gestion</p> <p><u>ENVELOPPE 2</u> : Détente et loisir (fonctions annexes)</p>	 <p>  convergence  ouverture  orientation </p> <p>La forme de l'île: La forme de l'île qui abrite la fonction identitaire doit être un élément de repère ,matérialise le dialogue avec la mer en gardant le même principe du pole.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  Forme de </div> <div style="text-align: center;">  Métaphore de l'étoile de mer </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  Métaphore du mouvement de l'eau </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>

• Tableau 14 : conception géométrique des enveloppes du projet


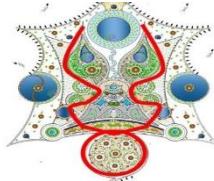


2. LOGIQUE D'IMPLANTATION :

Tableau 15 : logique d'implantation













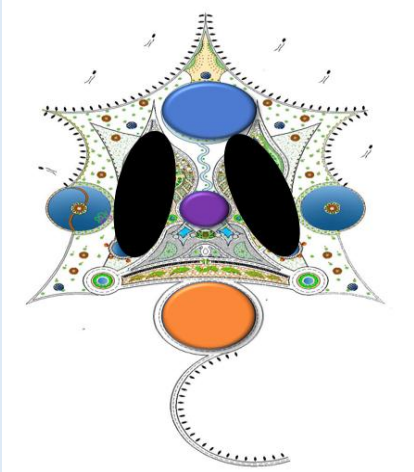
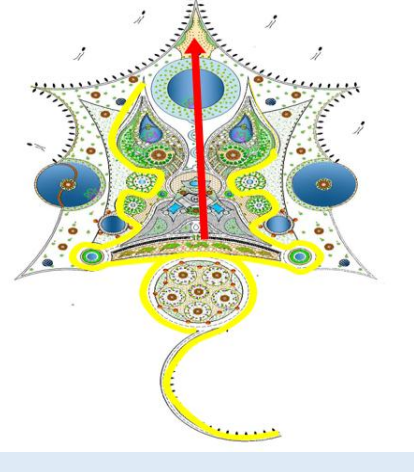
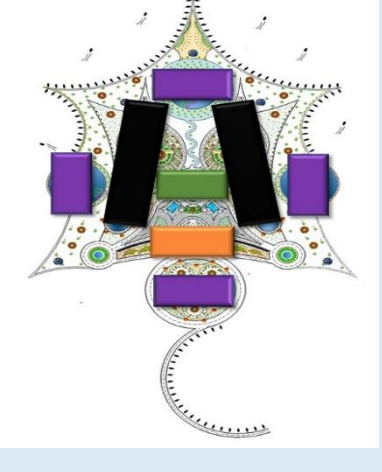
3. FORME :

Tableau 16 : fonction et signification

Enveloppe	Fonction	Forme	Caractère	Géométrie	Signification
Hôtel	- Hébergement - détente - Repos	Forme fluide, dynamique, (Irrégulière)	Relation directe avec l'environnement immédiat	Métaphore d'un voile de bateau 	La fluidité en faisant référence à la métaphore du mouvement de la vague
Foret artificiel, esplanade, des espaces vert	Découverte des éléments de l'environnement naturel - Exposition	Forme fluide	Ouvert sur la mer, sur toutes les directions Orientation : vers la mer		Utilisation d'une forme fluide
Port de plaisance	Détente et loisir	Forme dynamique	Ouverture vers la mer par le mécanisme d'appropriation		Ouverture de cercle vert la mer pour approprier L'eau et la création du microclimat
Aqua parc, piscine et lac	- Esthétique - Détente - Loisir	Forme fluide	Forme fluide présente le mouvement de la mer		Métaphore de la vague de la mer pour assurer le dialogue avec le mouvement de la mer


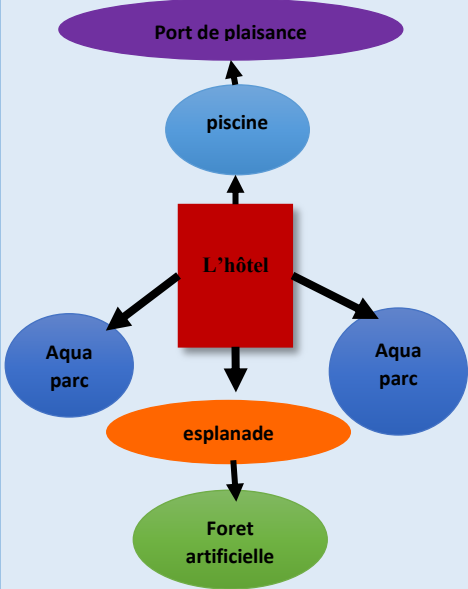
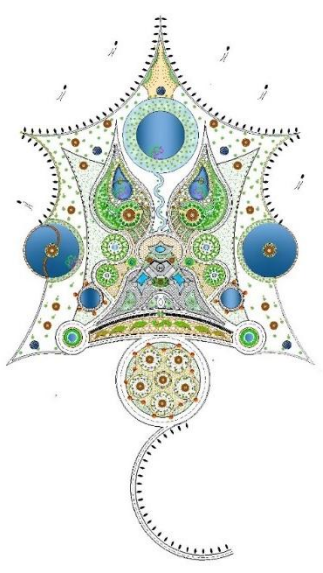
4. REGULATEURS GEOMETRIQUES :

Tableau 17 : régulateurs géométrique

Points	Lignes	Plans
<p>Représente les intersections des axes de distribution (articulation) et les points d'aboutissement ainsi que l'ensemble des séquence fonctionnelles dans le projet qui se situent le long des axes</p> <ul style="list-style-type: none">  point d'orientation  Points d'articulation  Point de détente  Point d'aboutissement 	<p>Définissent les limites des différents entités fonctionnelles ainsi que les axes d'orientations et de circulations du projet</p> <ul style="list-style-type: none">  Axe d'orientation  Axe structurant 	<p>Les plans se définissent par rapport aux différentes fonctions</p> <ul style="list-style-type: none">  Plan de détente  Plan d'hébergement  Plan d'accueil  Plan découverte
		

5. RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT :

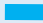

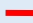
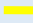

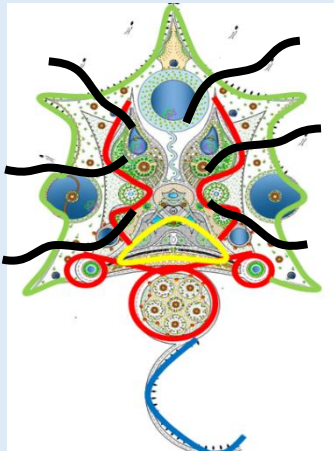

Tableau 18 : rapport avec l'environnement immédiat

Rapport physique	Rapport fonctionnelle	Rapport sensorielle
<p>Le rapport physique : c'est de gérer les variables physiques entre le projet et son environnement à savoir :</p> <p><u>L'accessibilité</u> : au projet assuré par : La RN n°11 et les 2 voie secondaire</p> <p><u>Le franchissement de la ligne de rivage</u> : à travers un axe virtuel pour assurer l'intégration dans la mer pour se profiter des atouts paysagers.</p> 	<p>La création des proportions à l'échelle de la ville et à l'échelle du projet.</p> <p>Il y a deux types de ponctuations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'échelle de la ville : hôtel - A l'échelle du projet : aqua parc, forêt artificielle, esplanade, lac, piscine, port de plaisance 	<p>-Ouverture du champ visuel sur la mer</p> <p>-Encrage dans la mer à travers le franchissement de la ligne de rivage ainsi l'utilisation de la fluidité du mouvement de la mer et l'appropriation d'eau.</p> 

B. CONCEPTION DES PARCOURS :

Les parcours est défini comme : tout lien physique et non physique –réel- ou virtuel entre un élément et un autre de l'environnement.






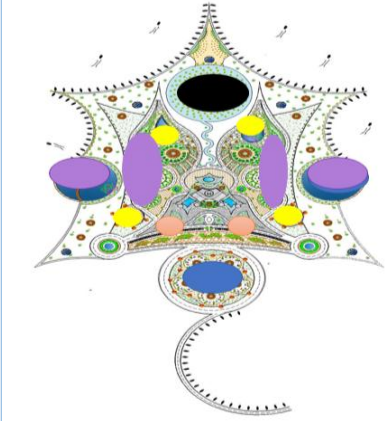





Tableau 19 : Conception des parcours

Type	Logique	caractère
<p> Axe de franchissement</p> <p> Boucle de découverte de</p> <p> Boucle distributeur</p> <p> Parcours d'accès au projet</p> <p> Axe de perspective</p>	<p><u>Ondulé et fluidité</u></p> <p>La fluidité et le caractère organique des parcours en rappelant au mouvement de la mer</p> <p>-Consolidation du mouvement d'orientation, de découvert et de promenade</p> 	<p>Les parcours sont issus de la nature car :</p> <p>-La superposition du parcours de découverte avec le mouvement du site.</p> <p>Et aussi on va les traiter de manière à pouvoir sentir qu'on est dans des espaces paysagères tout en utilisant:</p> <p>L'eau, la végétation et aussi la pierre.</p> 

C. CONCEPTION DES ESPACES EXTERIEURES :

L'espace extérieur est un élément permanent du projet qui permet le dialogue avec l'environnement immédiat.

Tableau 20 : conception des espaces extérieures

Type	Logique	caractère
<p> Espace d'extension parking</p> <p> Espace de distribution</p> <p> Espace de détente et loisir (la forêt, aqua parc)</p> <p> Espace d'aboutissement Fonctionnelle (piscine, théâtre)</p> <p> Les plan d'eau</p>	<p>-Une hiérarchisation et une diversité d'espace extérieur. -Séparer les espaces bruyant réservé aux enfants des espaces calmes pour adultes. -Renforcer l'image de l'eau par des plans d'eau. - Les espaces verts sont traités de la manière à pouvoir sentir qu'on est dans des espaces paysagères tout en utilisant la végétation et la pierre.</p> 	    

PLAN DE MASSE :

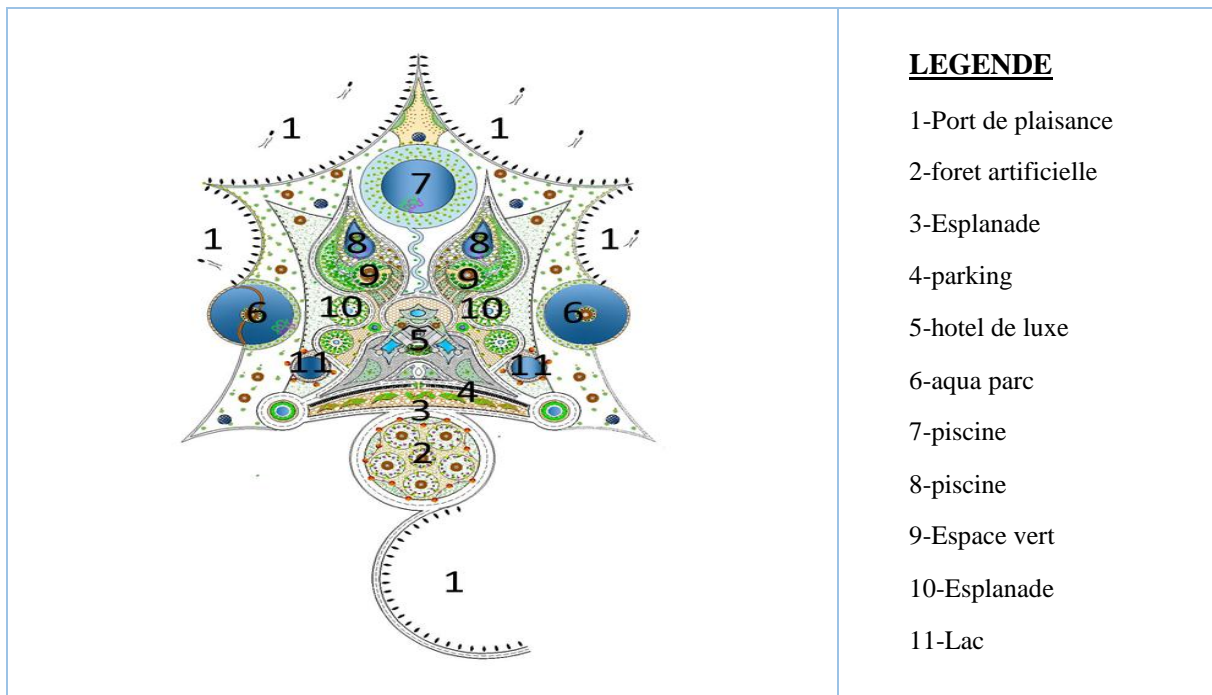


Figure 44 : Plan de masse

2. CONCEPTION DE LA VOLUMÉTRIE :

INTRODUCTION :

L'objectif de cette partie est d'élaborer la volumétrie du projet en s'appuyant sur :

- Le rapport physique.
- Le rapport fonctionnel.
- Le rapport sensoriel.

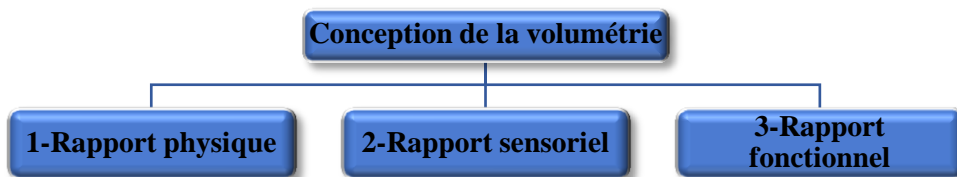


Figure 45 : organigramme de conception de la volumétrie.

A. RAPPORT PHYSIQUE :

1. RAPPORT ENTRE LE PROJET ET L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT :

Appropriation des éléments marins dans notre projet qui rappelle la mer

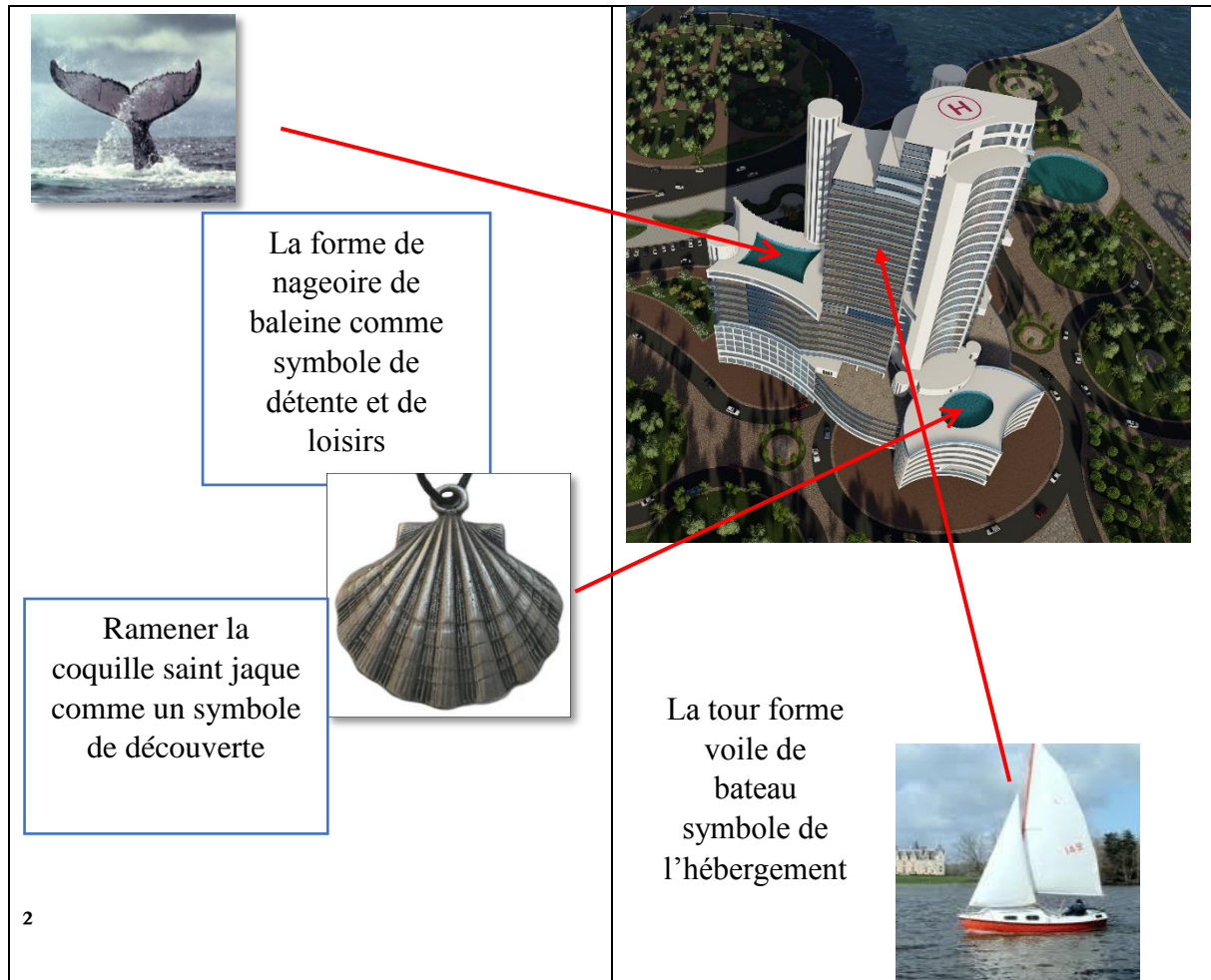


Figure 46 : rapport physique

2. la métaphore du mouvement de la mer:

pour intégrer l'hôtel à son environnement nous avons utilisée des formes inspirer de la mer.

3. GEOMETRIE DU PROJET :

Les axes d'émergence donnent une perspective vers l'horizon

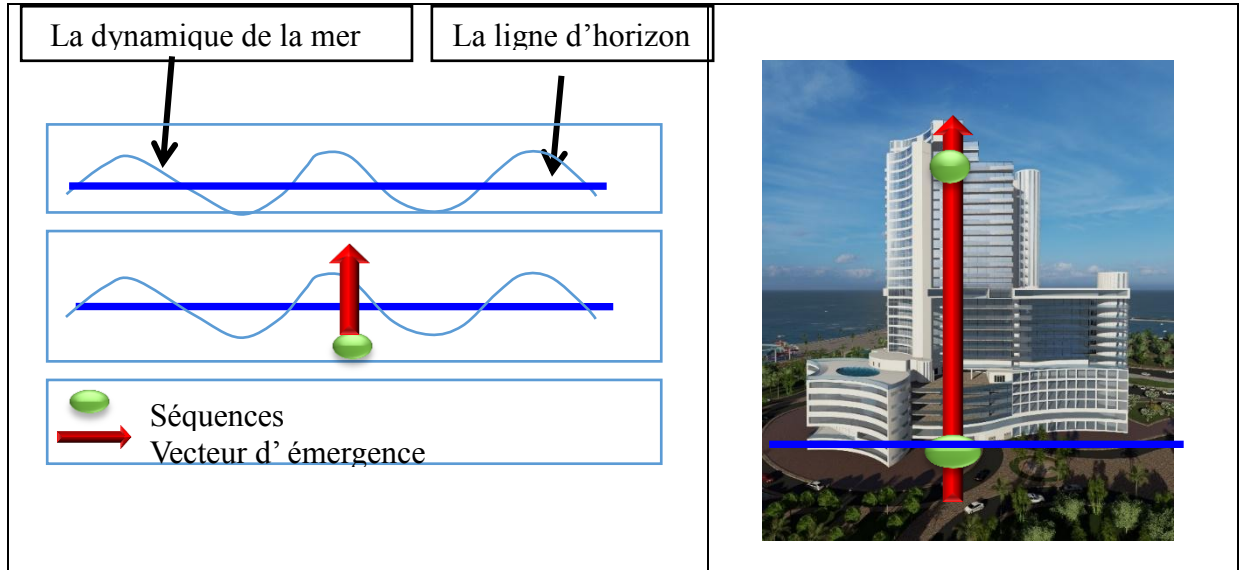


Figure 47 : géométrie du projet

3.1.RAPPORT GEOMETRIQUE A L' ECHELLE DE LA Z.E.T

Après l'analyse du programme on constate que le gabarit ne dépasse pas le R+4, cette hauteur est une hauteur de référence X pour le socle de l'hôtel.

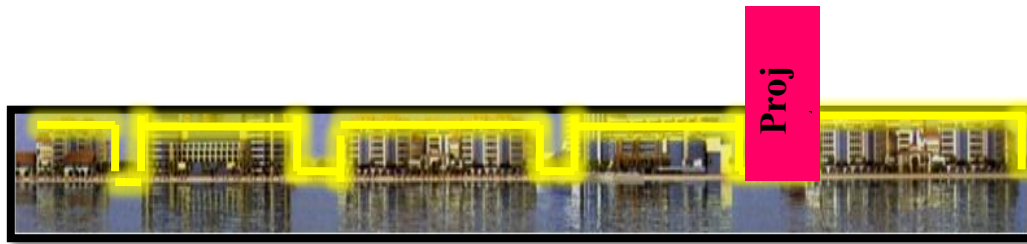


Figure 48 : rapport géométrique à l'échelle de la z.e.t

4. RAPPORT GEOMETRIQUE A L'ECHELLE DU PROJET :

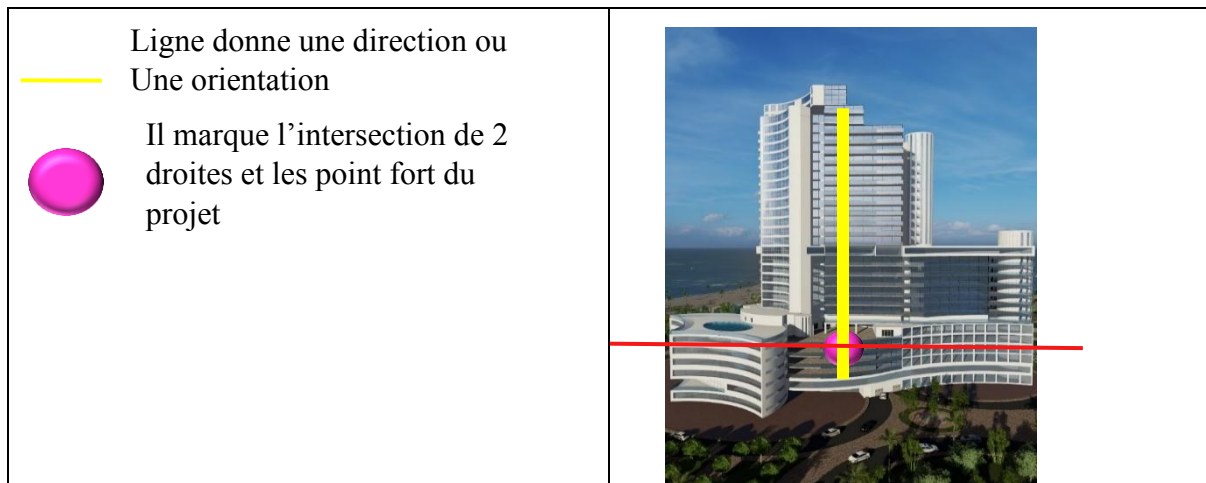


Figure 49 : rapport géométrique à l'échelle du projet

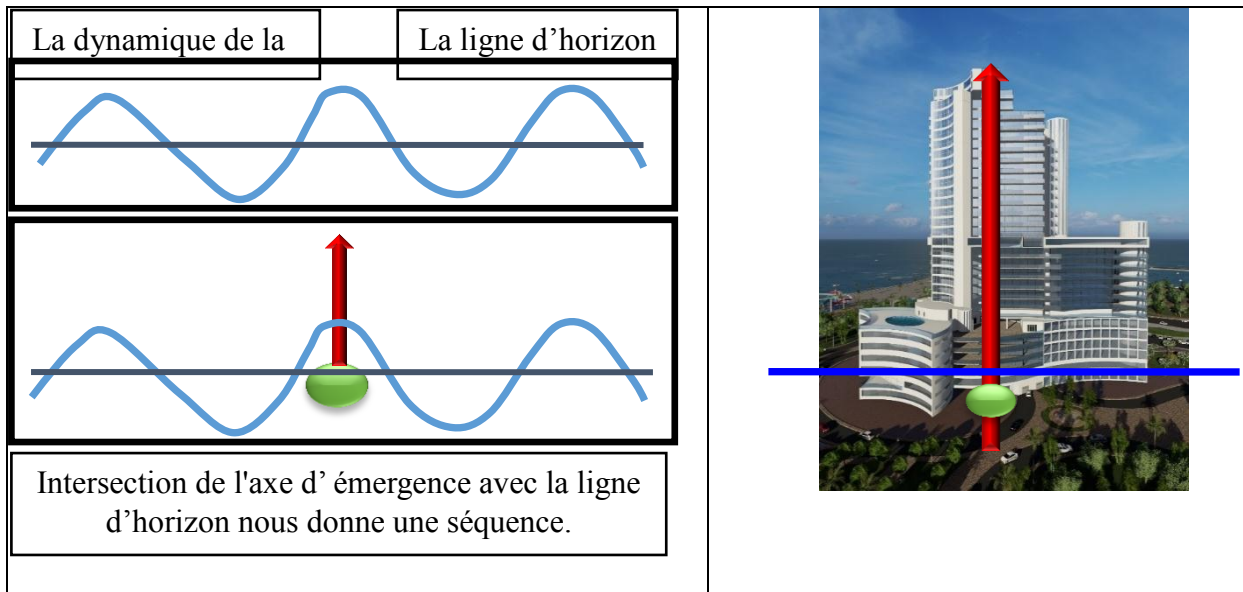


Figure 50 : rapport géométrique

A. RAPPORT SENSORIEL:

1. APPROCHE COGNITIVE :

a. RECONNAISSANCE DE L'USAGE DU PROJET :

- L'ancrage dans l'eau fait valoir l'usage maritime.
- Inviter le visiteur à franchir la ligne de rivage et aller au milieu de la mer pour explorer et découvrir les différents aspects de cette dernière



Figure 51 : reconnaissance de l'usage du projet

b. IDENTIFICATION DU CARACTERE :

- **Caractère balnéaire de luxe**

Opter pour des formes fluides, ainsi que des aqua parc et des espaces de découverte, qui s'intègrent avec l'environnement immédiat du projet.



Figure 52 : Caractère balnéaire de luxe

- **Forme dynamique**



Figure 53: Forme dynamique

1. APPROCHE AFFECTIVE:

a. VALEURS COSMIQUES DE LA MER:

En plus de la conception architecturale, le visiteur est appelé à ressentir et à découvrir d'autres aspects liés à la mer tels que :
 l'immensité ... la beauté ... le calme etc. tout ça est assuré à travers une conception ingénieuse qui propose des scènes de méditation et de détente qui relie l'individu à son magnifique environnement naturel et architectural.

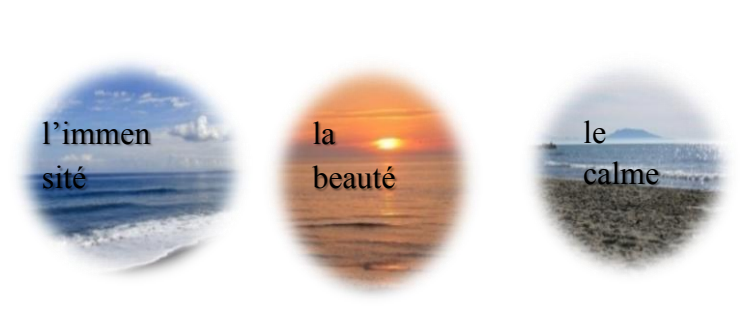


Figure 54 : valeurs cosmiques de la mer

B. RAPPORT FONCTIONNEL:

1. RAPPORT FORME FONCTION:

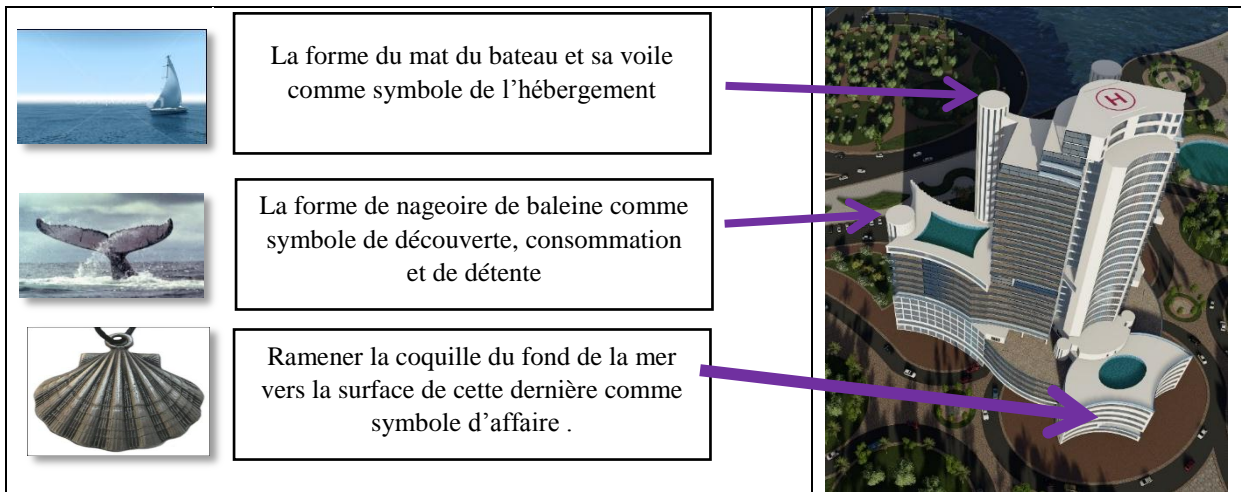


Figure 55 : Rapport forme fonction

a. LECTURE DU PROJET :

La lecture des différentes entités du projet se fait grâce aux différents traits générateurs de sa volumétrie

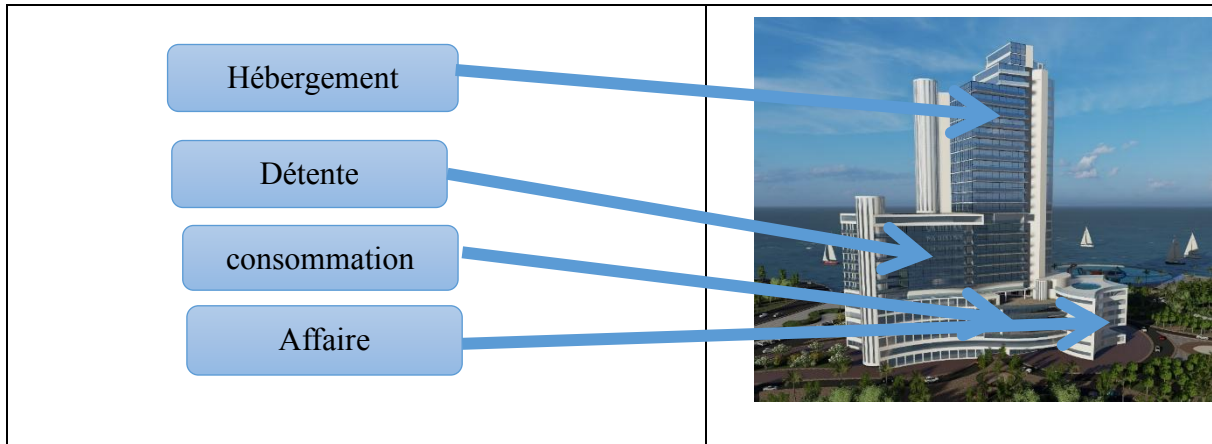


Figure 56 : lecture du projet

I. ORGANISATION INTERNE DES ESPACES DU PROJET

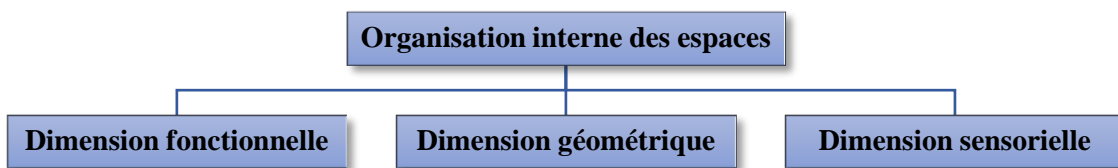
OBJECTIF :

L'objectif de ce chapitre est de matérialiser l'idée du projet à travers les différents concepts d'organisation des entités fonctionnelles du projet , ainsi que les relation entre ces dernières. Ce chapitre est structuré comme suit dans l'organigramme.

1. DIMENSION FONCTIONNELLE DE L'O.I.E.P:

L'objectif de cette partie est d'élaborer l'esquisse fonctionnelle du projet en s'appuyant sur :

- La définition de la fonctionnalité dans notre projet
- La structuration fonctionnelle



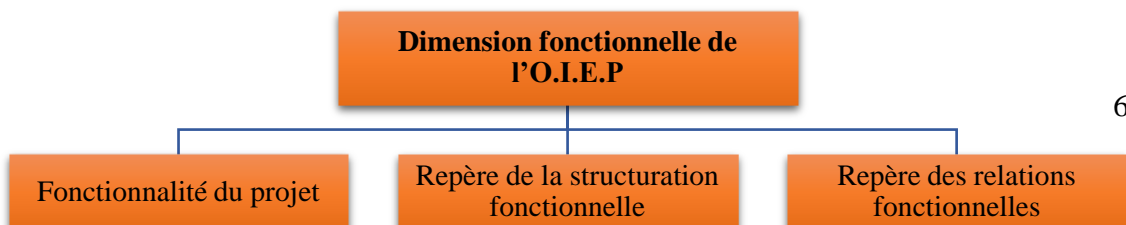
- La relation fonctionnelle.

Figure 57 : organigramme d' Organisation interne des espaces

Figure 58 : organigramme de Dimension fonctionnelle de l'O.I.E.P

A. FONCTIONNALITÉ DU PROJET :

1. LA DIMENSION FONCTIONNELLE DE L'IDEE DU PROJET :



C'est le degré d'appropriation de l'environnement naturel dans la distribution des fonctions du projet

B. DEFINITION DE LA FONCTIONNALITE DU PROJET :

La fonctionnalité du projet est le degré de dépendance et de répartition spatial par rapport à un point de convergence, ce point peut constituer le centre, symbolique, typologique ou fonctionnelle .

C'est le degré d'appropriation des valeurs sensorielles de l'environnement en particulier l'organicité.

1. STRUCTURATION FONCTIONNELLE :

La structuration fonctionnelle se base sur un point de convergence qui donne naissance à une double boucles de structuration majeur suivant laquelle se fait le regroupement des activités.

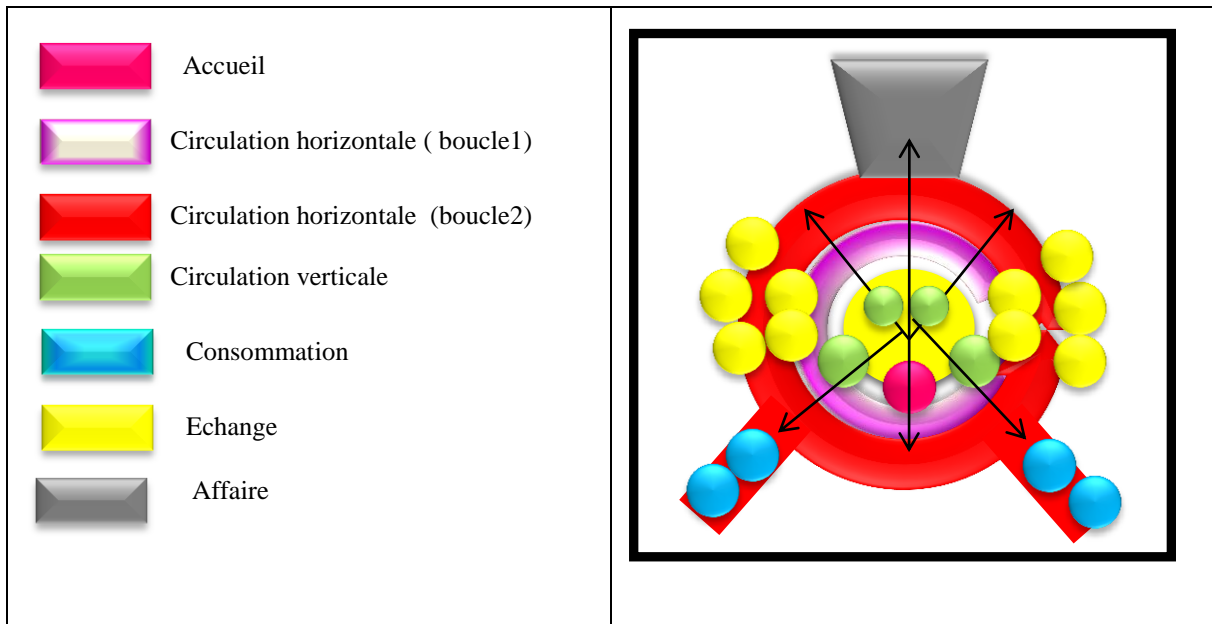


Figure 59 : structuration fonctionnelle

A. ENTITE FONCTIONNELLE CENTRALE :

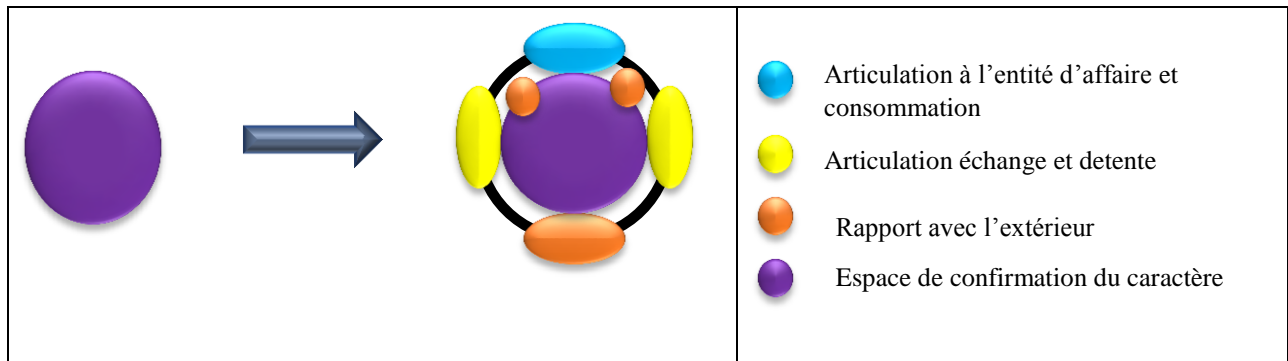


Figure 60: entité fonctionnelle central

B. ENTITE FONCTIONNELLE DU PROJET :

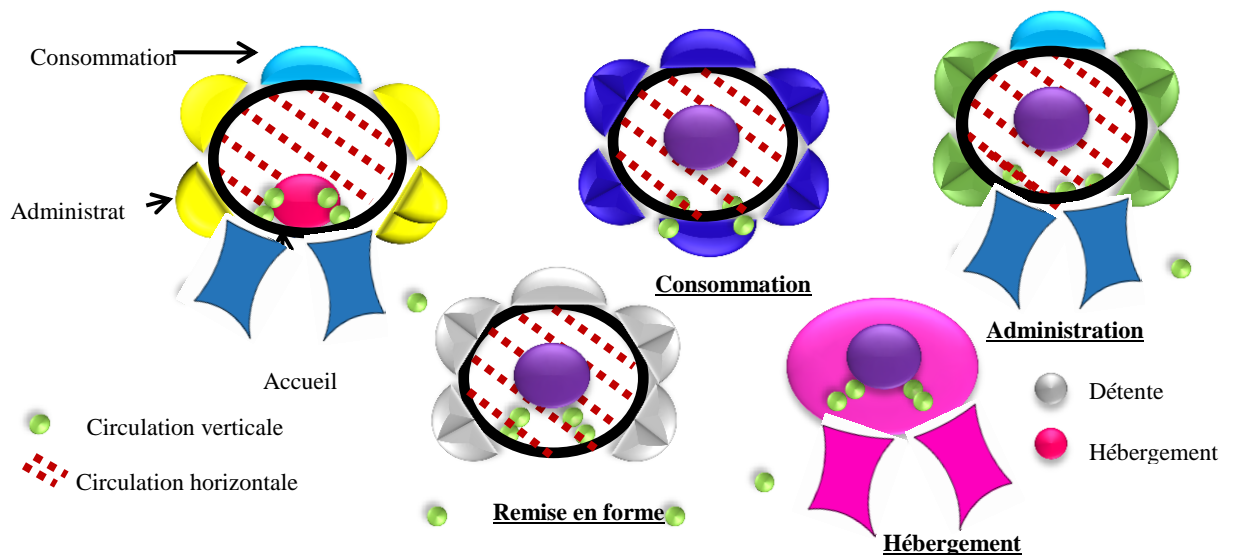


Figure 61: entité fonctionnelle du projet

2. RELATIONS FONCTIONNELLES ENTRE LES ESPACES :

-Les rapports fonctionnels dans le projet sont basés sur la hiérarchie caractérielle

A. RELATIONS ENTRE LES FONCTIONS MERES :

Les entités du projet sont complémentaires.

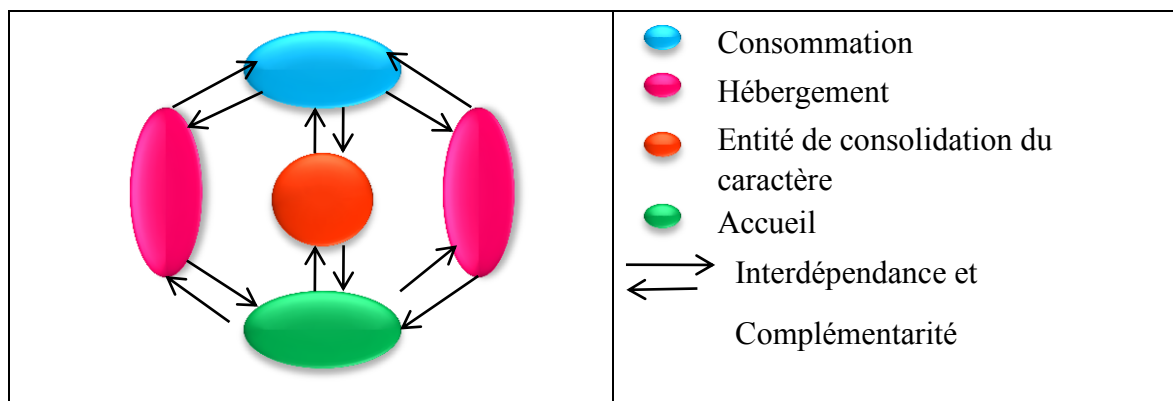


Figure 62 : relations entre les fonctions mères

B. CLASSIFICATION DU TYPE DE CARACTERE :

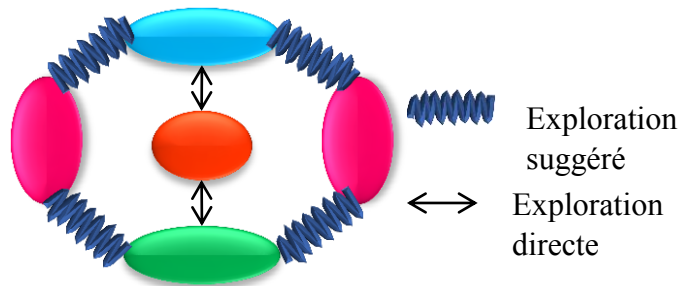


Figure 63: classification du type de caractère
Il y a 02 types d'exploration : directe et suggéré.

Figure 63 : classification du type d'exploration

C. CLASSIFICATION DU TYPE D'EXPLORATION :

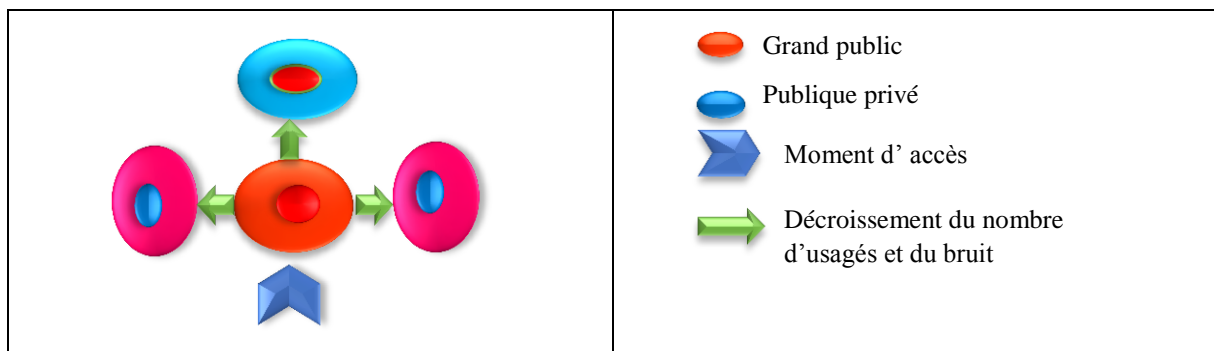


Figure 64: classification du type d'exploration

D. CLASSIFICATION SELON L'ORDRE DE PASSAGE :

Le passage entre une entité et une autre est toujours marqué par une transition par un espace central

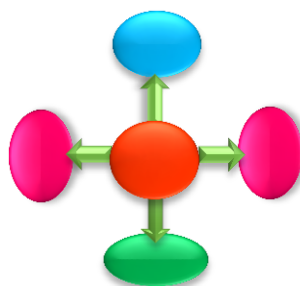


Figure 65 : classification selon l'ordre de passage

E. ORGANIGRAMME GLOBALE :

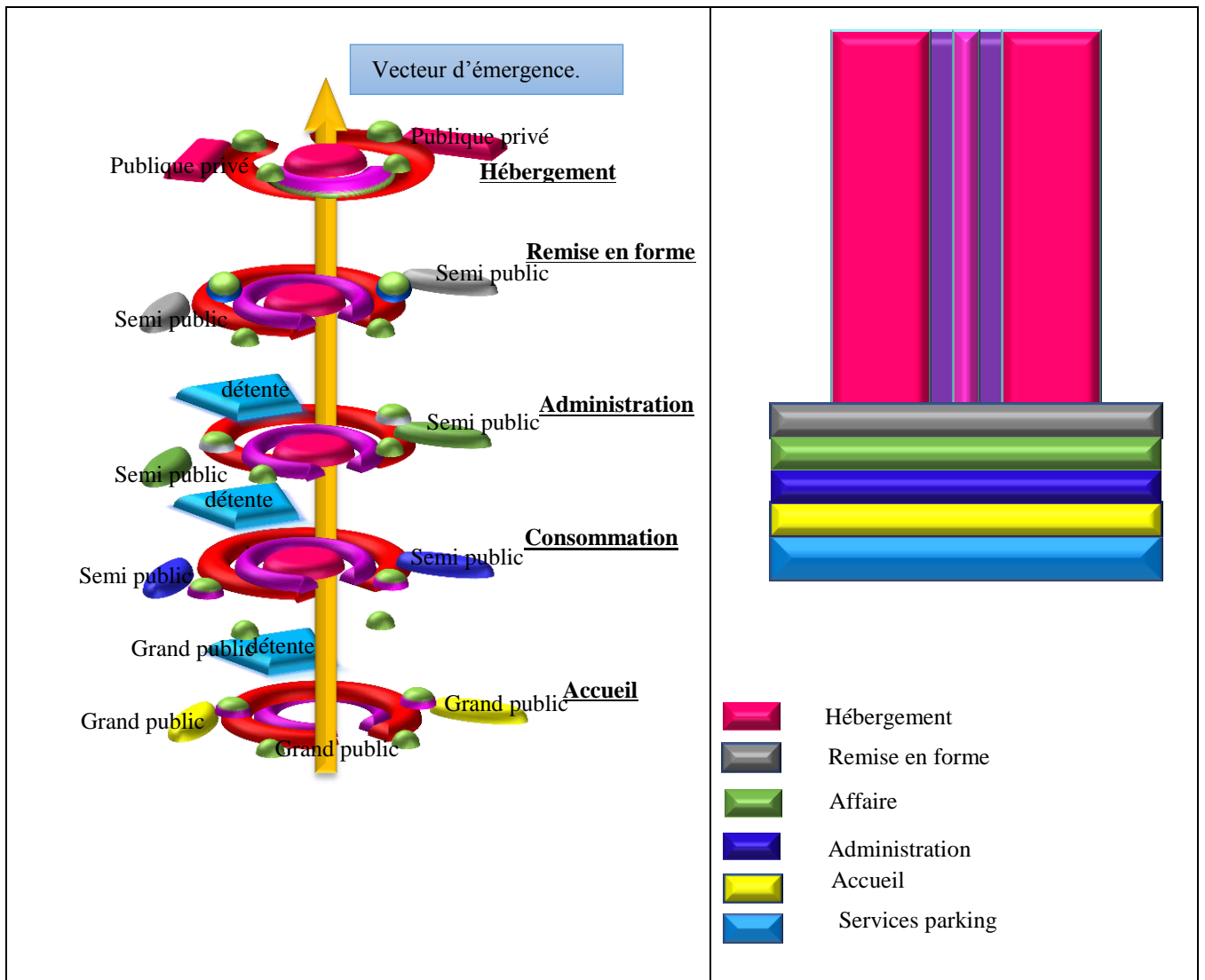


Figure 66 : organigramme globale

ESQUISSE FONCTIONNELLE :

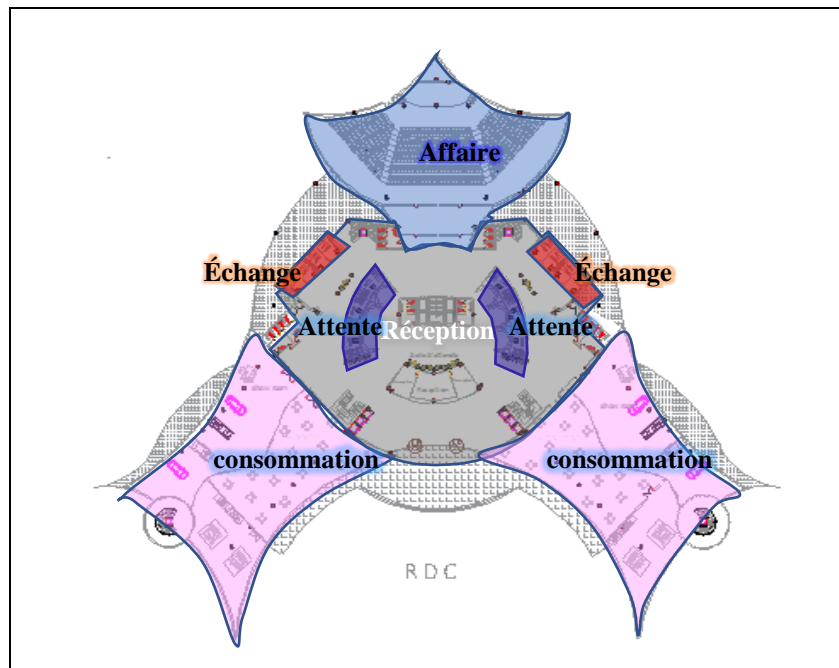


Figure 67 : R.D.C

2. DIMENSION GEOMETRIQUE

L'objectif de la dimension géométrique est la correction de l'esquisse fonctionnelle du projet en s'appuyant sur les régulateurs suivants:

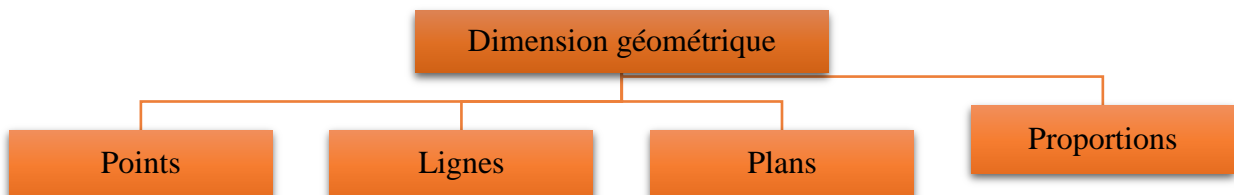


Figure 68 : organigramme de dimension géométrique

a. POINTS:

Les points représentent les différentes séquences fonctionnelles et les moments forts Dans le projet

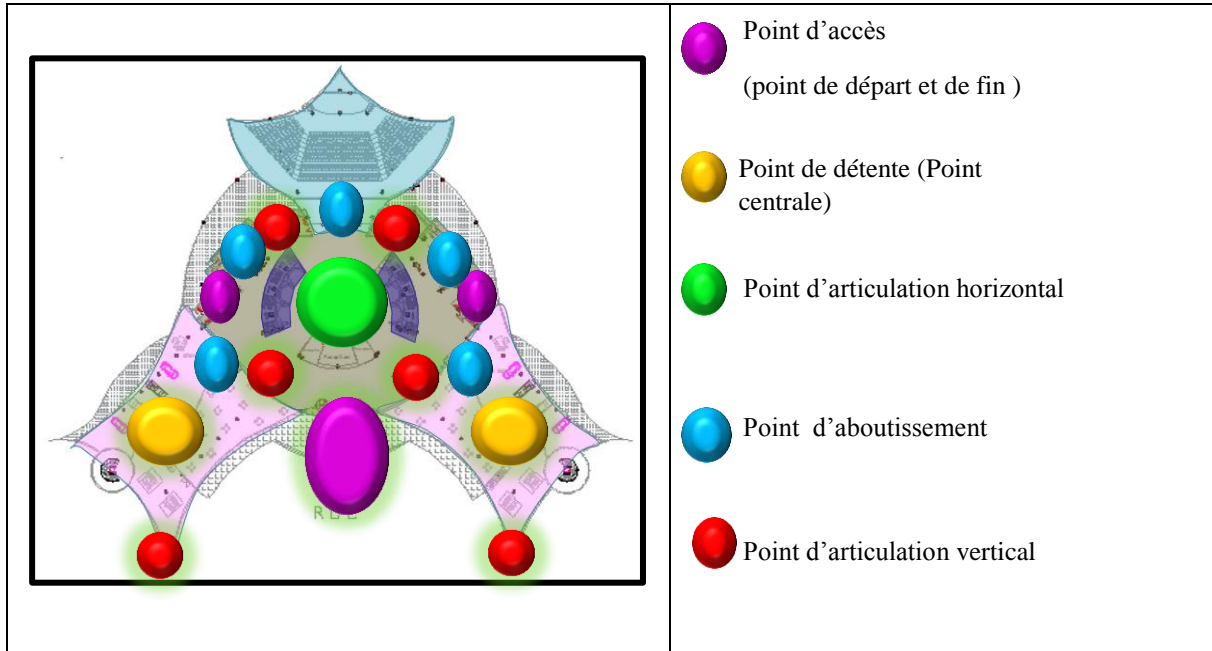


Figure 69 : Plan des séquences fonctionnelle (R.D.C)

b. LIGNES :

Les lignes représentent les différents axes d'orientation dans projet

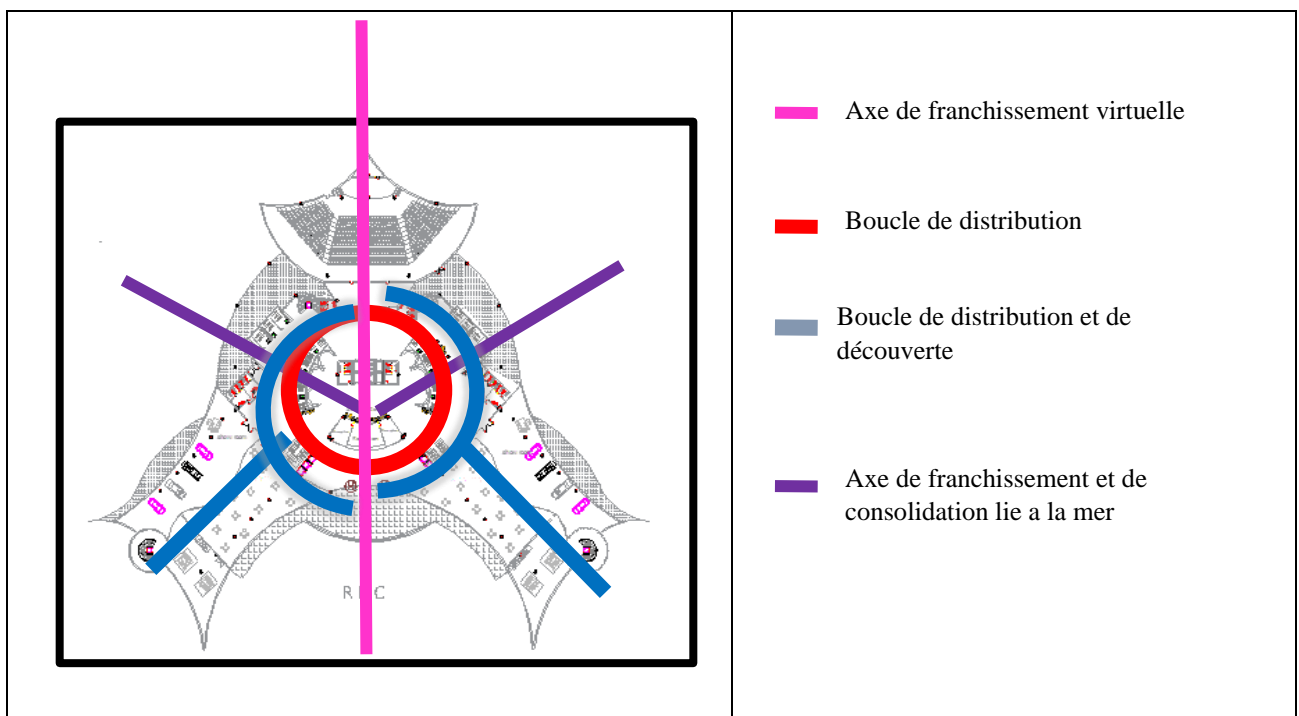


Figure 70: Plan des axes structurants (R.D.C)

c. PLANS :

Les différents plans définissent les différentes entités fonctionnelles du projet.

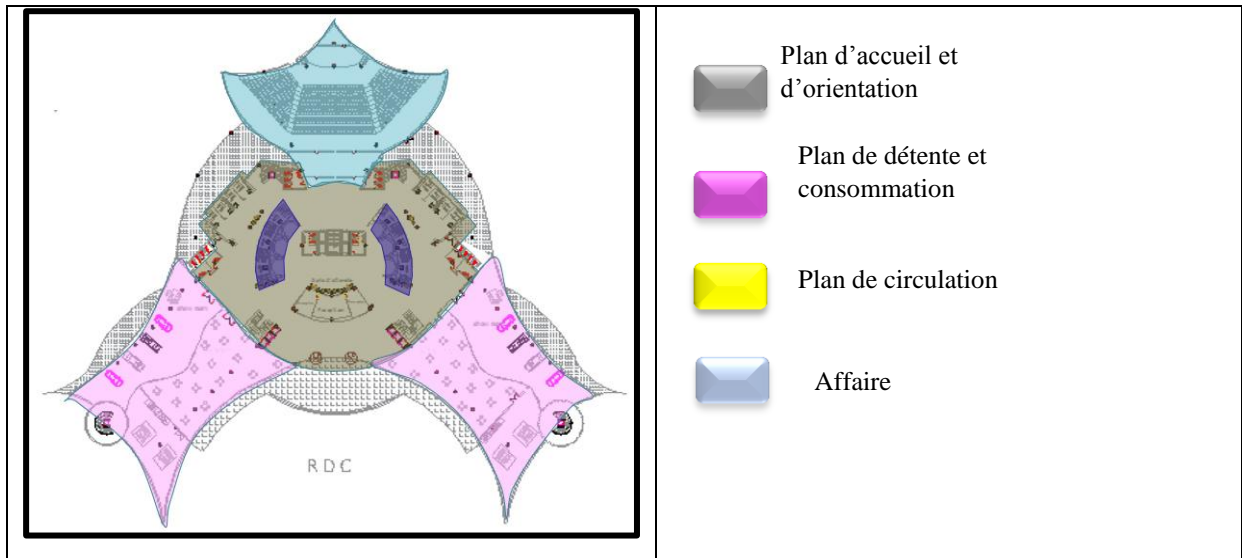


Figure 71 : Plan des entités fonctionnelles

d. PROPORTIONS :

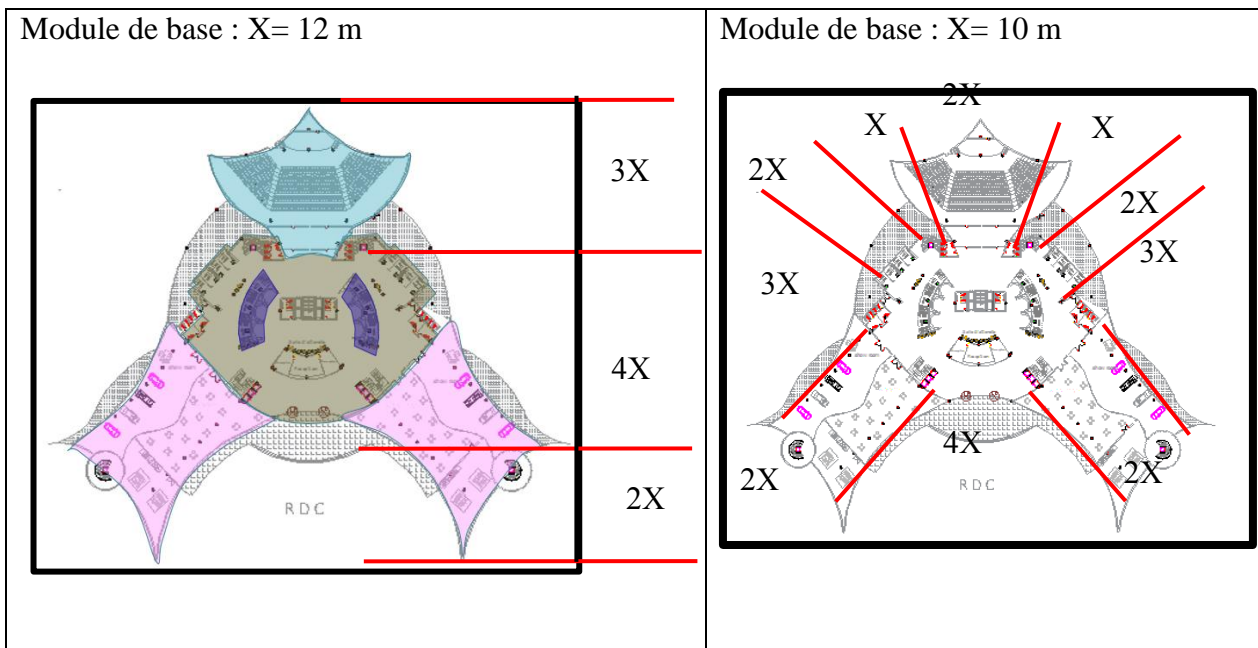


Figure 72: Plan des proportions

3. DIMENSION SENSORIELLE DE L'ORGANISATION DES ESPACES :

La dimension perceptuelle est un outil indispensable pour la compréhension d'un espace qui est fondé sur l'expérimentation personnelle de toutes les composantes de ce dernier.

Elle facilite la connaissance humaine des objets formant un espace afin d'arriver à une image correcte.

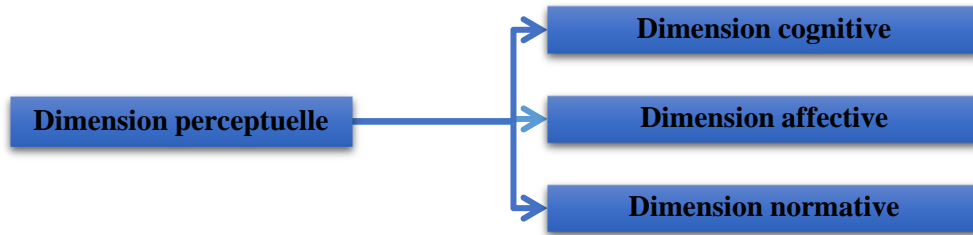


Figure 73 : organigramme de dimension perceptuelle

A. APPROCHE COGNITIVE :

IDENTIFICATION DU CARACTERE :

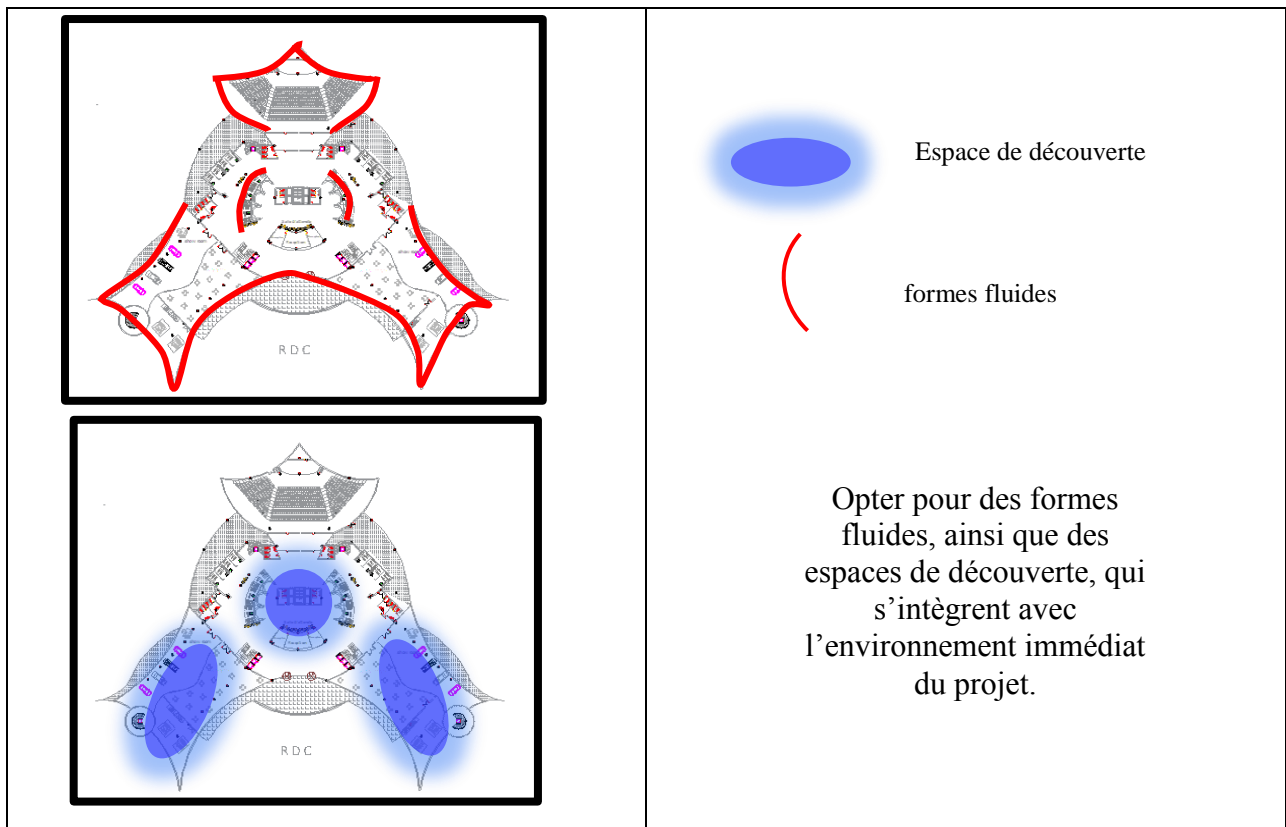


Figure 74 : Plan explicatif des formes et des espaces

B. APPROCHE AFFECTIVE :

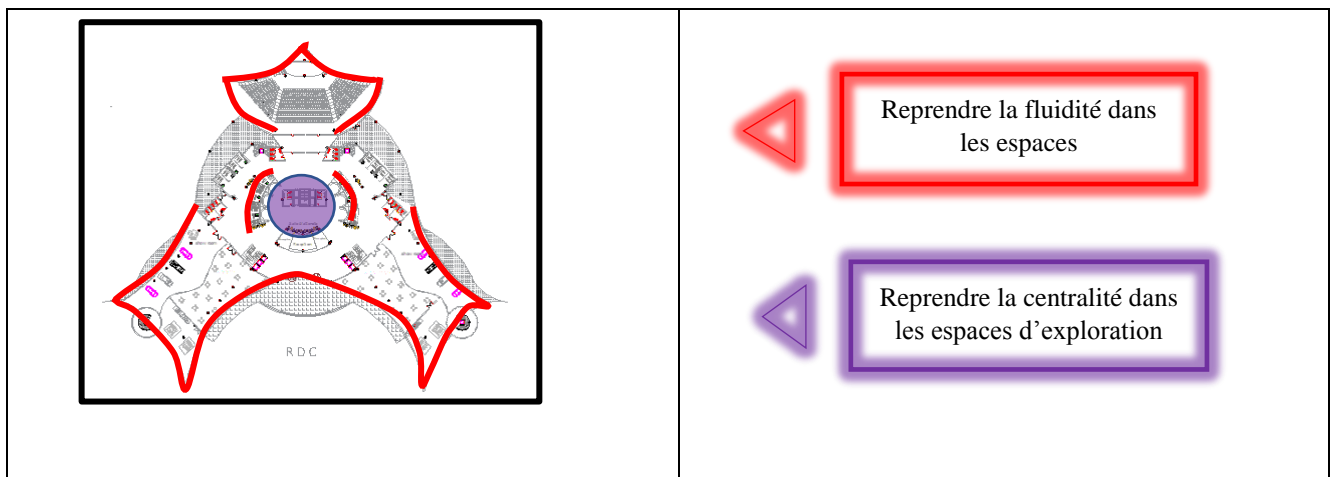
Opter pour les formes fluides qui s'intègrent avec l'environnement immédiat du projet tout en prenant en charge les repères conceptuels choisis dont :



Figure 75 : Les repères conceptuelles

C. APPROCHE NORMATIVE :

L'approche normative de la dimension sensorielle de l'organisation interne des espaces du projet peut être définie comme étant le rapport entre la forme de l'espace et son usage



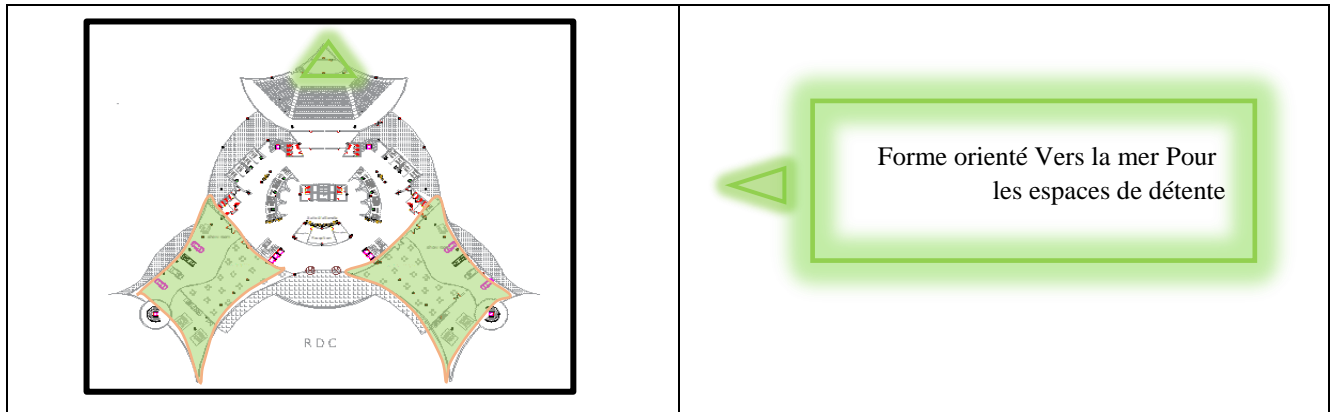


Figure 76 : Rapport forme usag

II. CONCEPTION DE L'ARCHITECTURE DE PROJET

1. CONCEPTION DE LA FAÇADE:

Dans cette discipline il existe deux types de façades :le projet façade et la façade du projet.

Dans notre cas, et de part sa composition volumétrique spécifique le projet est considéré comme étant un projet façade.

La lecture de notre projet façade est régit par deux rapport complémentaires:

- **Rapport à la fonction:** qui détermine le degrés de lecture de la façade et du projet.
- **Rapport géométrique:** qui détermine les différents rapports géométriques: point, ligne ainsi que la lecture de distribution des plans fonctionnels en façade.
- **Rapport au style esthétique :** qui détermine l'appartenance de la façade du projet à un style d'esthétique précis.

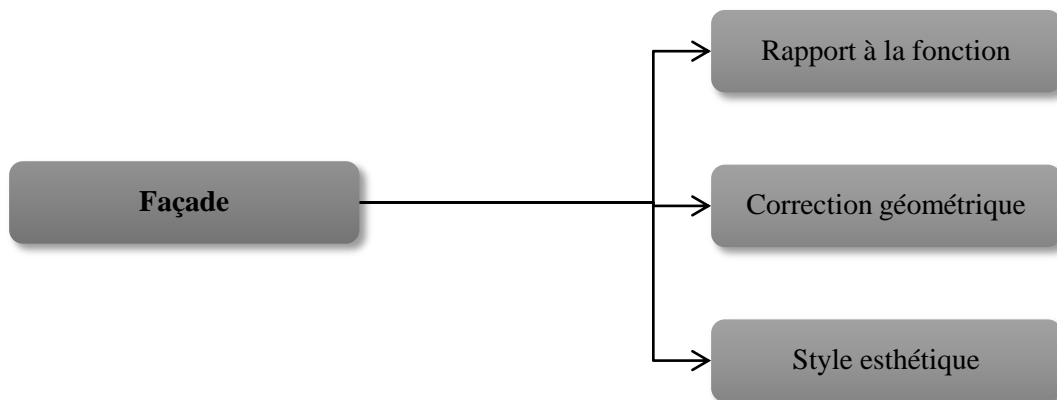


Figure 77 : organigramme de conception de façade

A. LE RAPPORT À LA FONCTION:

a. IDENTIFICATION DES PLANS FONCTIONNELS:

-Rigidité du socle : contraste entre la transparence et l'opacité.

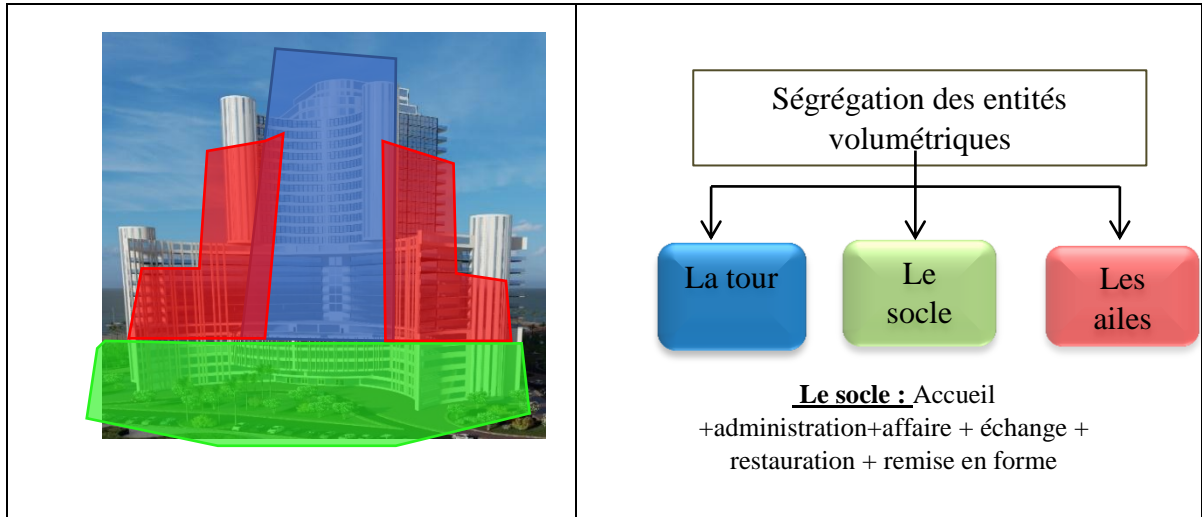


Figure 78: conception des façades

b. LA TOUR:

l'hébergement

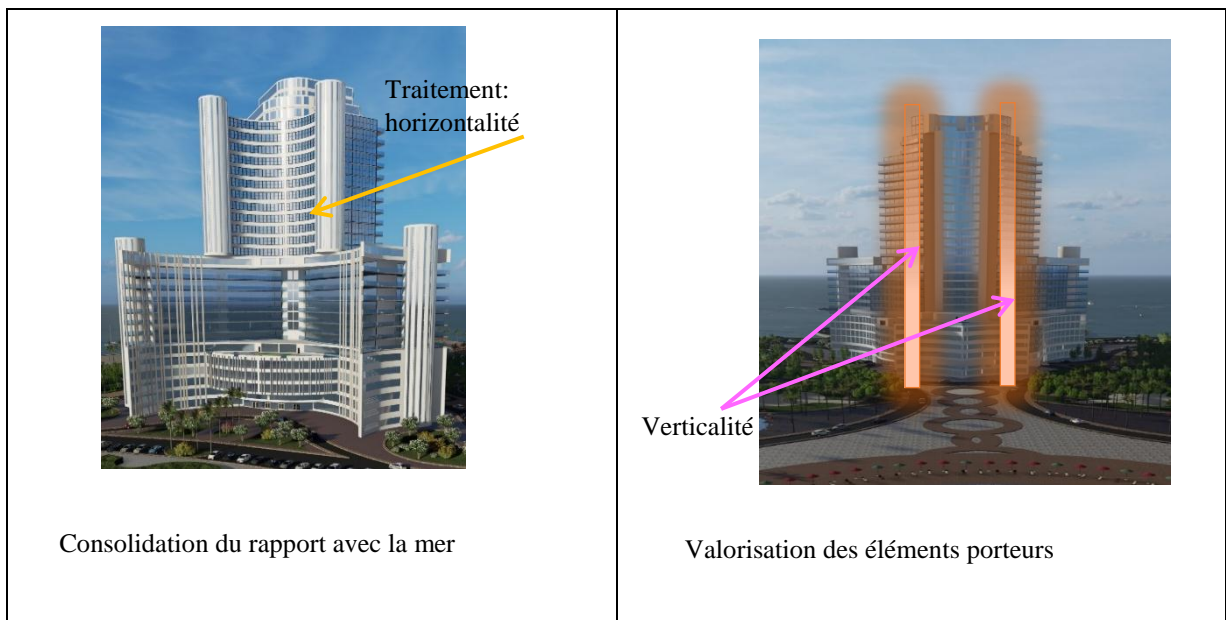


Figure 79 : conception des façades

B. CONCEPTION GÉOMÉTRIQUE :

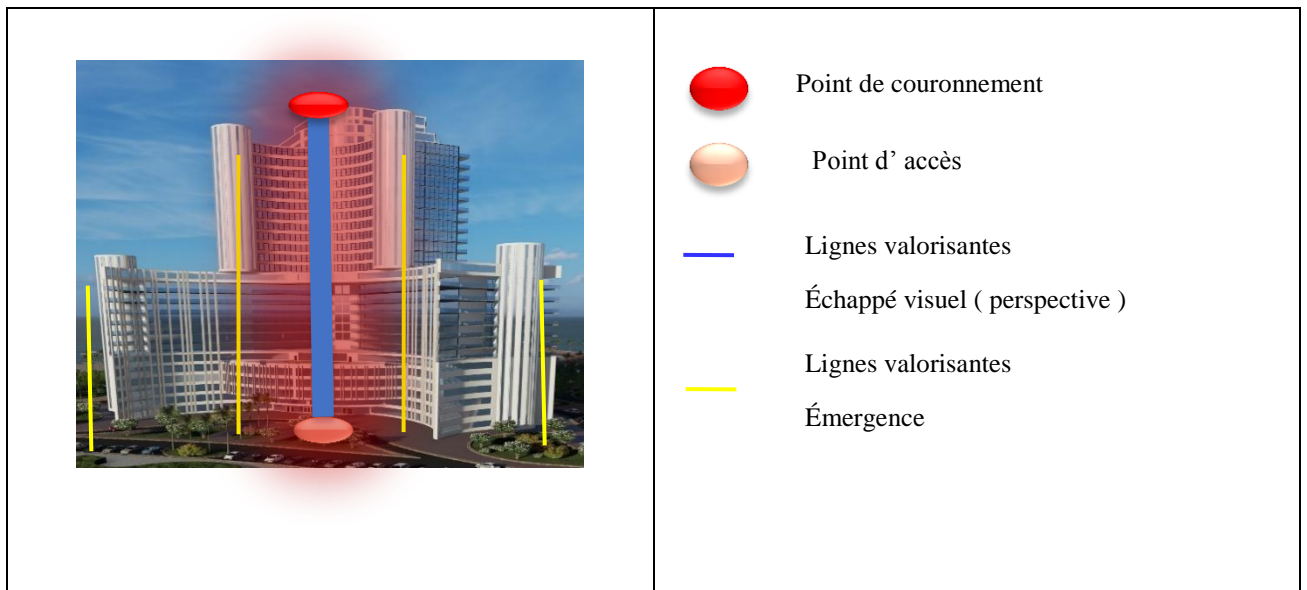


Figure 80 : conception géométrique

C. STYLE D'ESTHÉTIQUE:

a. ESTHETIQUE DE LA FAÇADE :

La façade est d'un style figuratif par rapport à la situation, il reprend les valeurs cosmiques de la dynamique de la mer ainsi que sa couleur (La transparence).



Figure 81 : Façade

b. ARCHITECTURE INTERNE DU PROJET :

• STYLE CLASSIQUE :

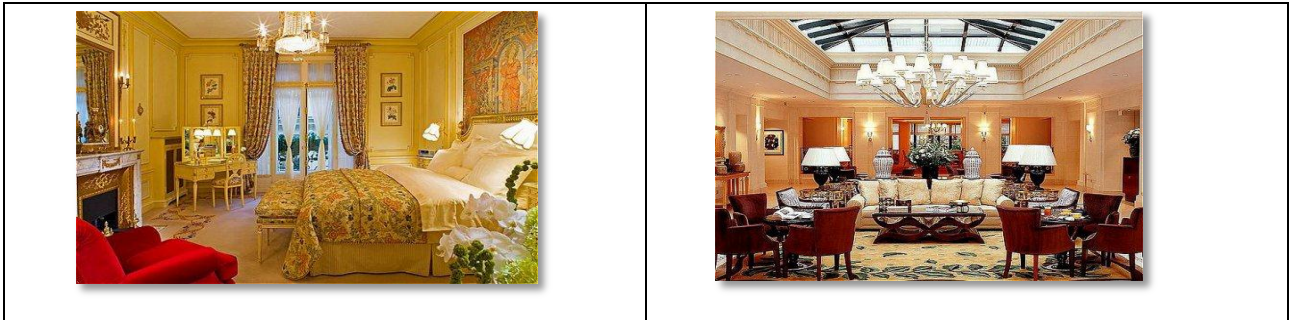


Figure 82 : aménagement intérieur

• STYLE MODERNE:

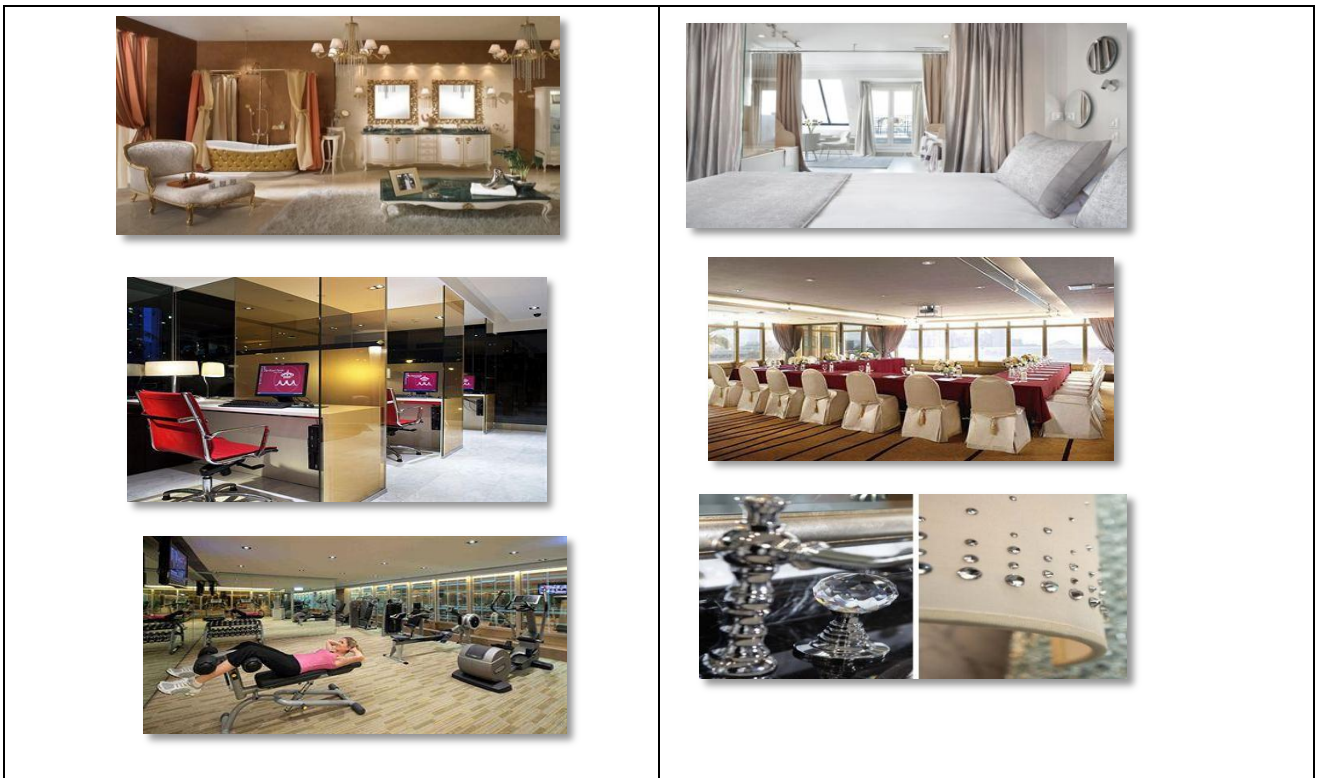


Figure 83: aménagement intérieur

PHOTOS 3D :

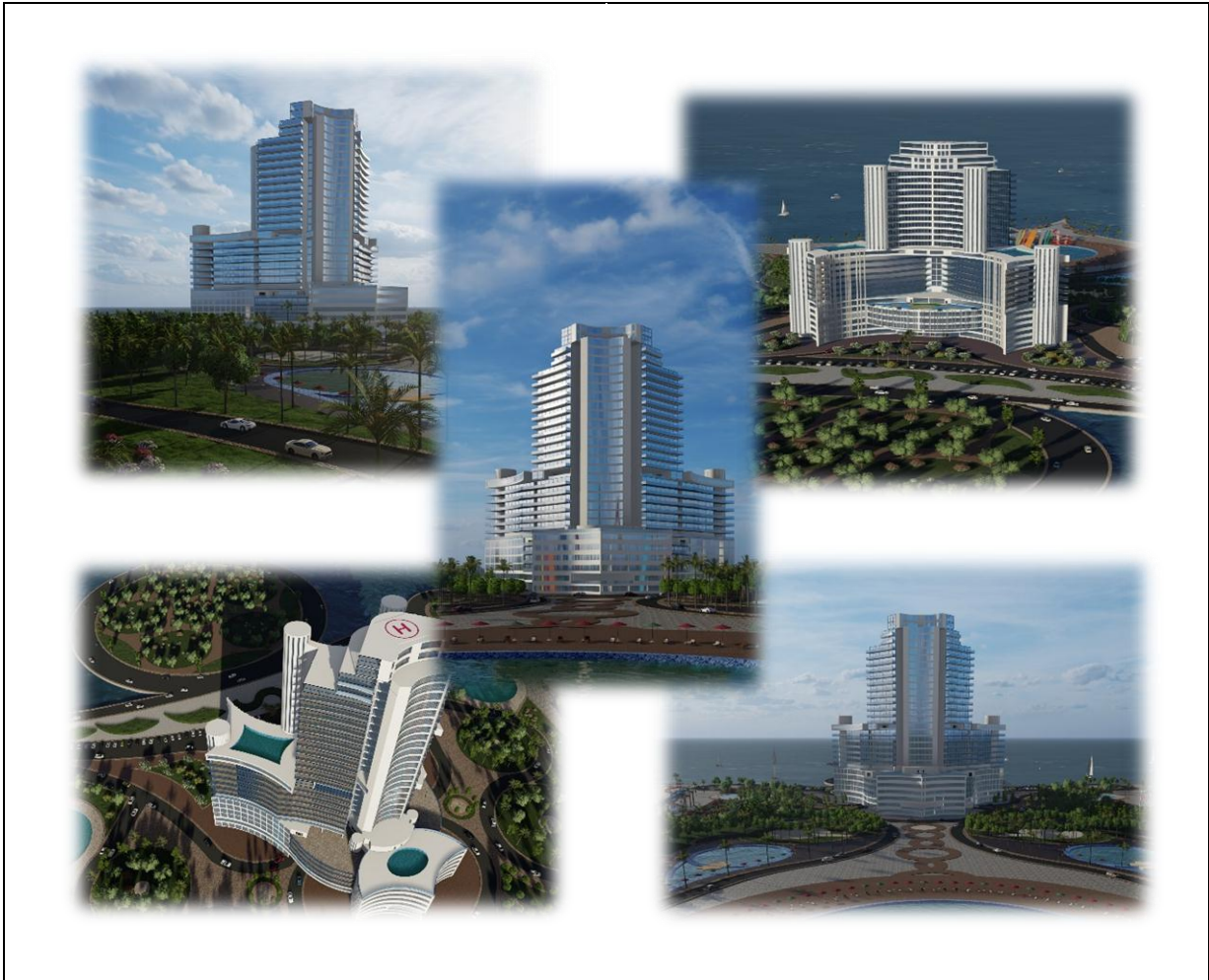


Figure 84 : photos 3d

CONCLUSION SUR L'ARCHITECTURE DU PROJET

Le choix des formes et de leurs traitements ainsi que l'affectation des différents composants et espaces s'est fait en harmonie tout en valorisant le contexte du projet et les caractéristiques de la thématique.

III. REALISATION DU PROJET

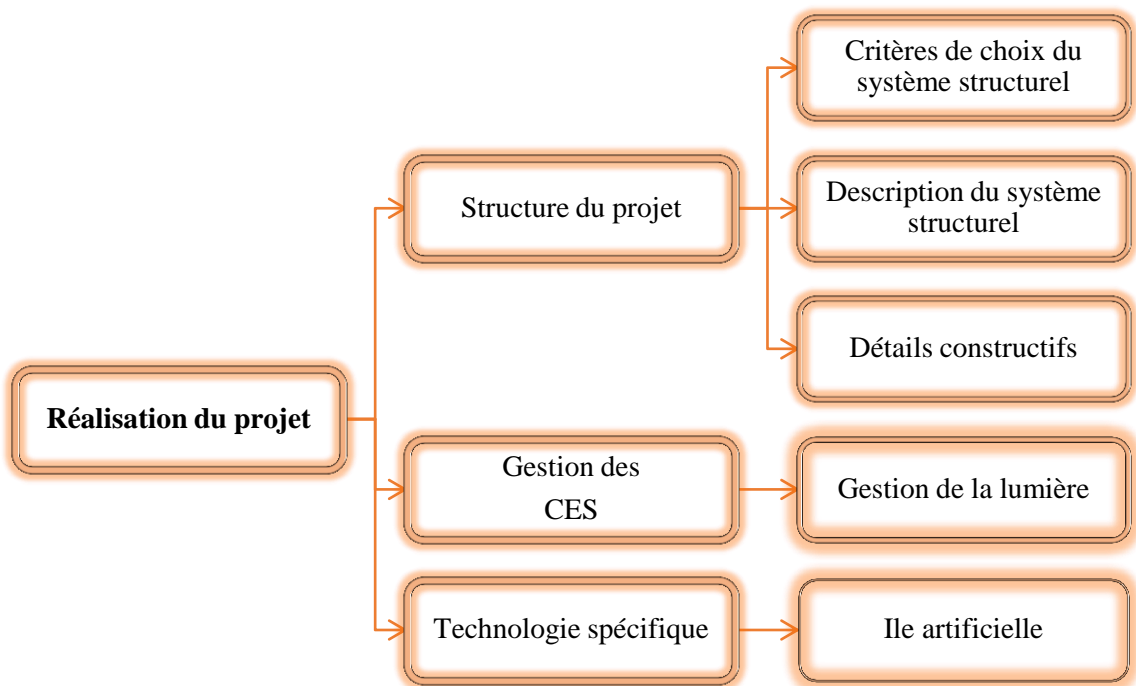
OBJECTIF :

L'objectif de cette phase est de déterminer les différentes formes de réalisation du projet particulièrement sa structure, la nature des corps d'état secondaires et la technologie spécifique à ce genre d'équipement.

Structuration :

La structuration de la phase III va se faire avec trois volets :

- La structure du projet.
- La gestion des CES.



- La technologie spécifique.

Figure 85 : organigramme de réalisation de projet

STRUCTURE DU PROJET

L'objectif de ce chapitre est de déterminer l'ossature du projet et ceci à travers les critères de choix ainsi que la description du système structurel et constructif.

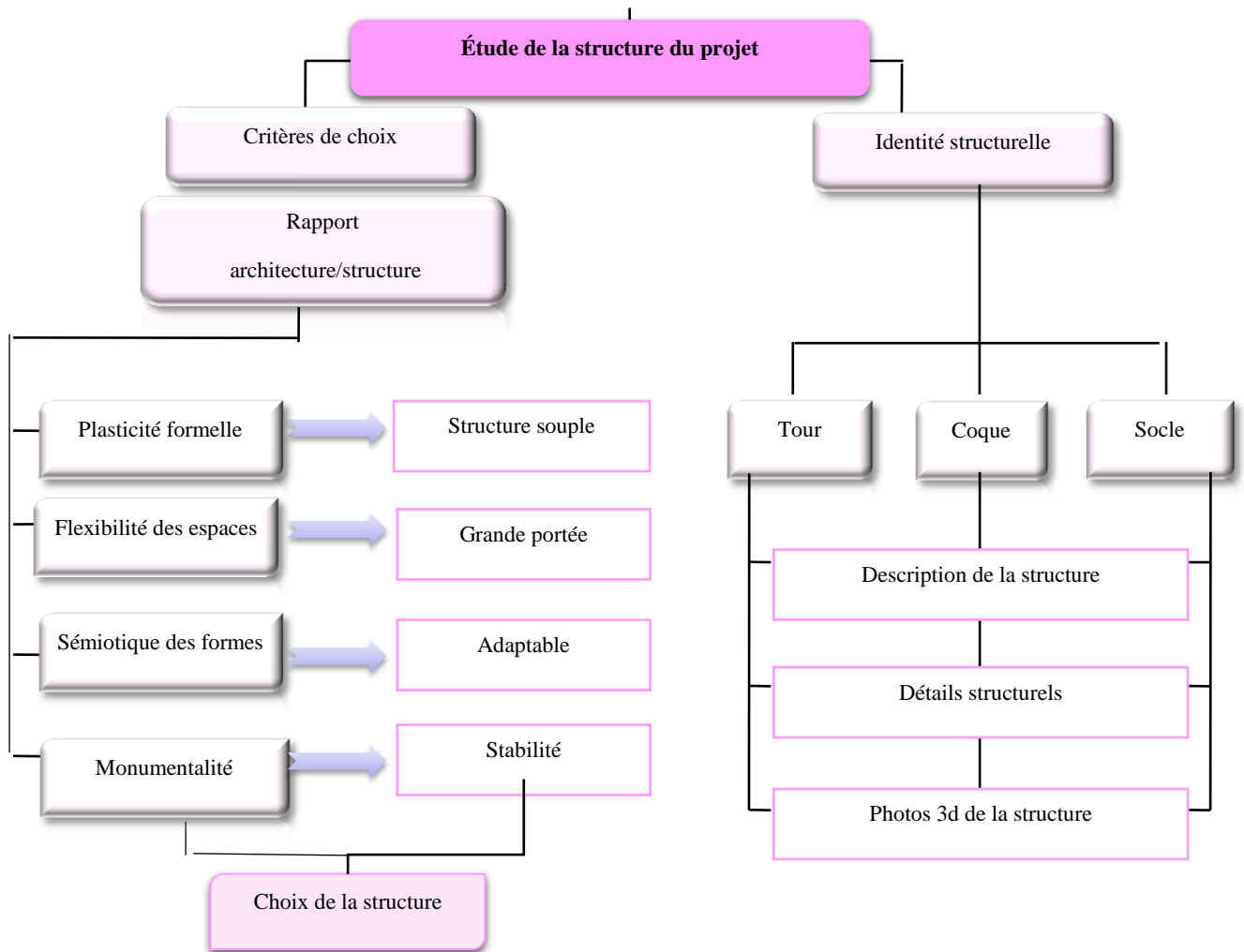


Figure 86 : structure du projet

1. RAPPORT ARCHITECTURE STRUCTURE :

- Système auto stable
- Structure métallique pour la super structure
- Structure en béton armé pour l'infrastructure

a. PLASTICITE FORMELLE



Figure 87 : plasticité formelle

b. FLEXIBILITE DES ESPACES

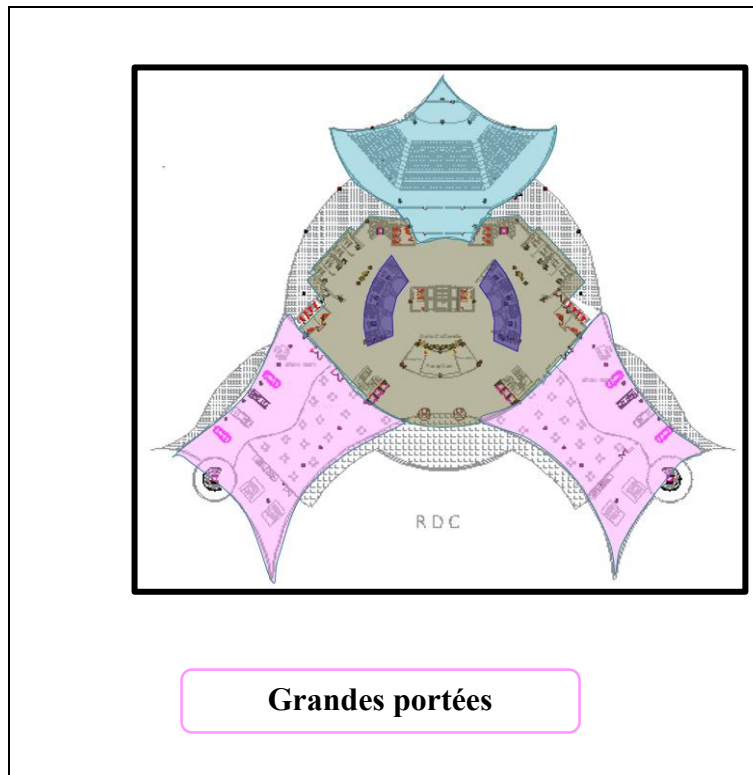


Figure 88 : Flexibilité des espaces.

c. MONUMENTALITE/GABARIT :

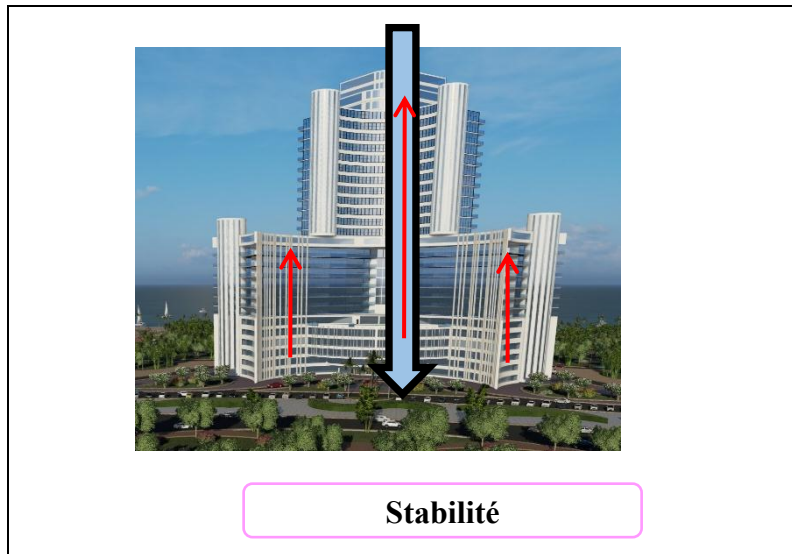


Figure 89: Monumentalité

2. IDENTITÉ STRUCTURELLE :

a. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

A. LA TOUR :

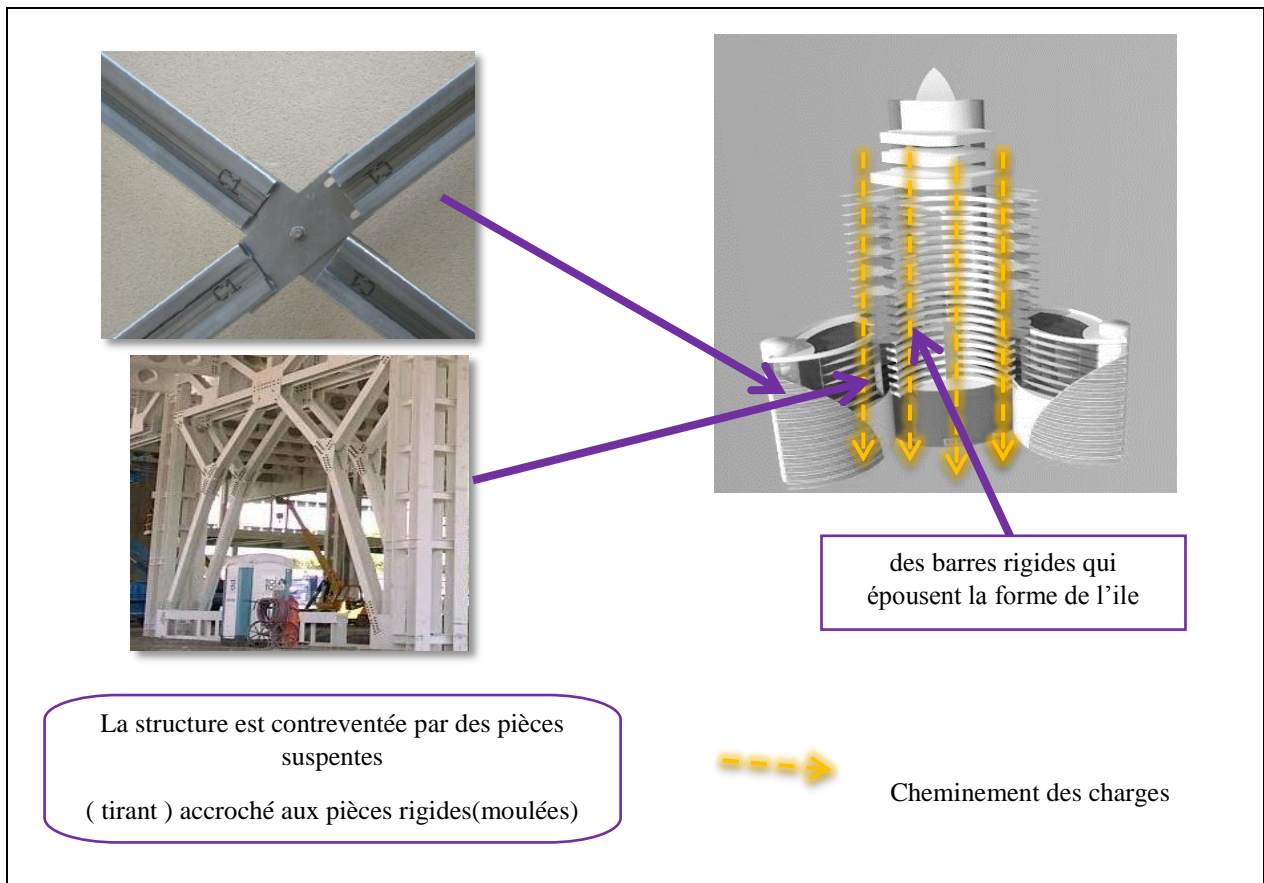


Figure 90: Description de la structure

La tour a une structure mixte qui se compose d'un voile en béton armée et une structure tendue qui tiennent les plancher collaborant

DETAILS CONSTRUCTIFS :

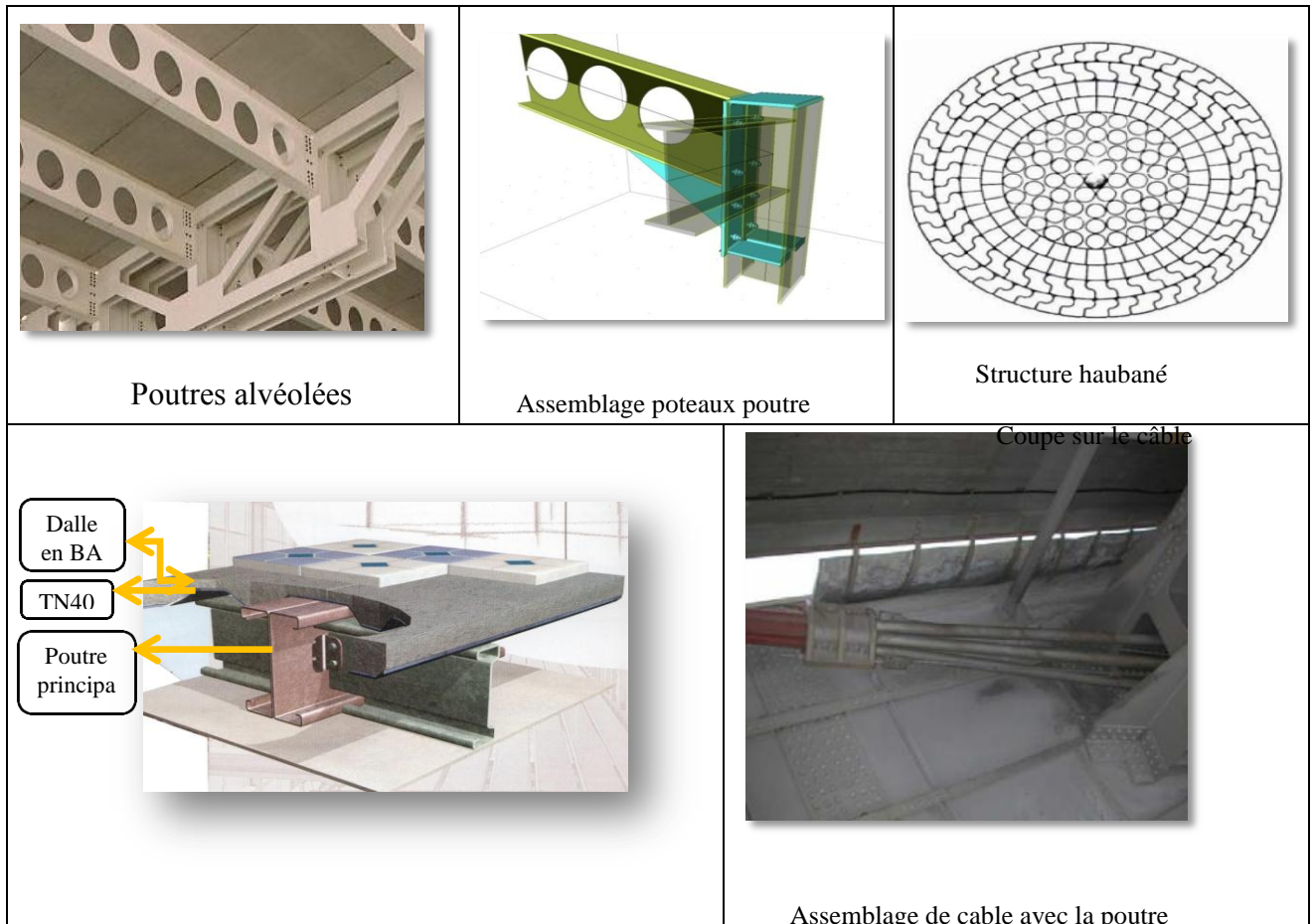


Figure 91 : Détails constructifs

B. LE SOCLE:

Le socle est composé d'une structure métallique qui supporte les charges des plancher collaborant.

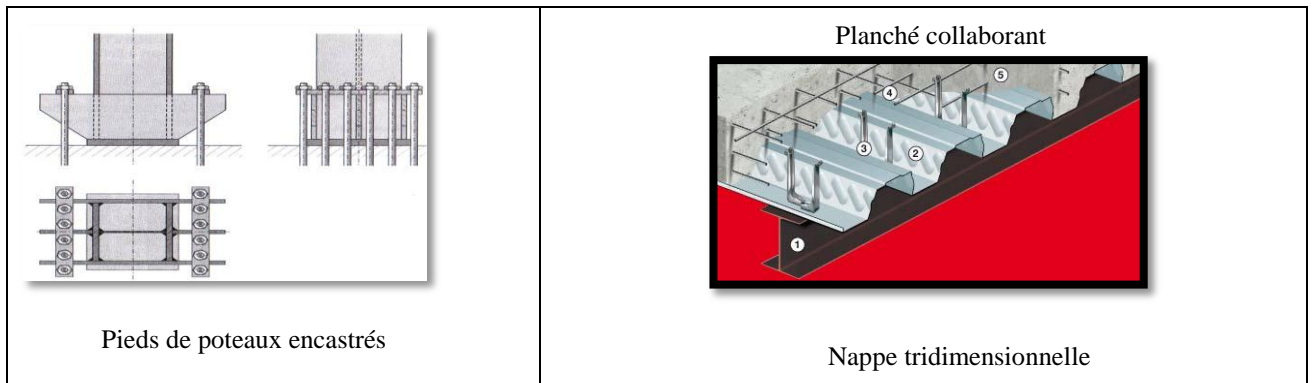


Figure 92 :le socle

a. DETAIL CONSTRUCTIFS :

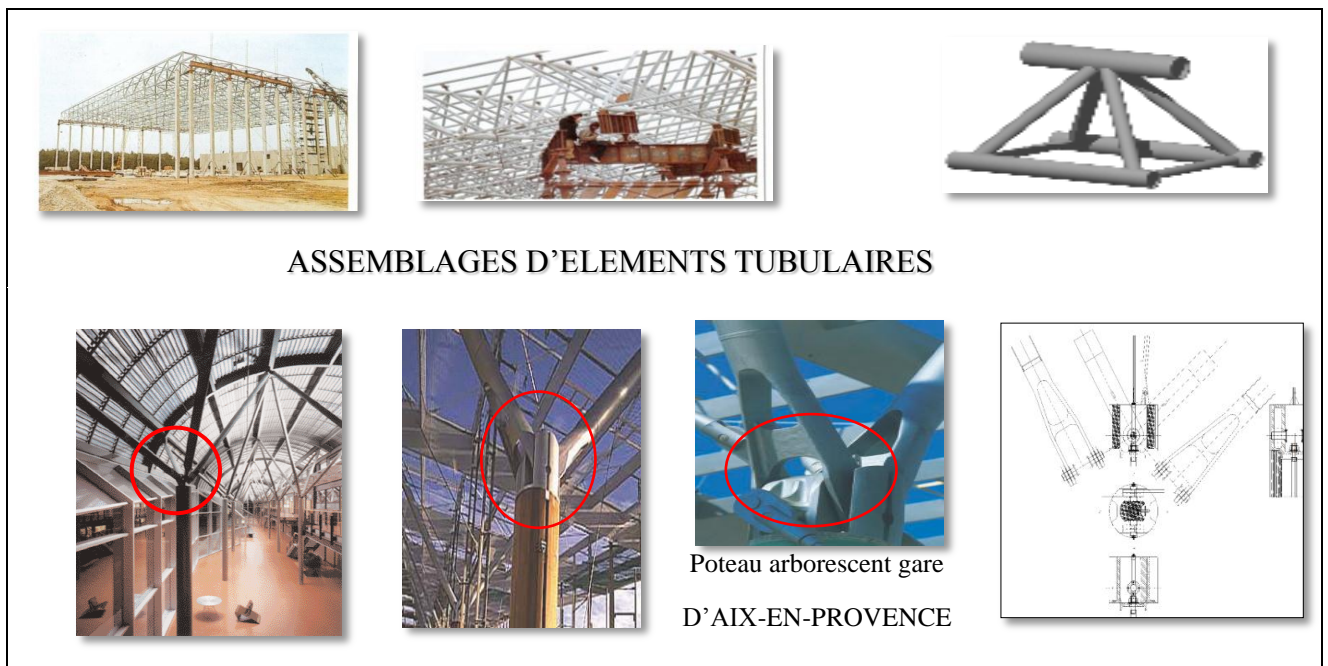
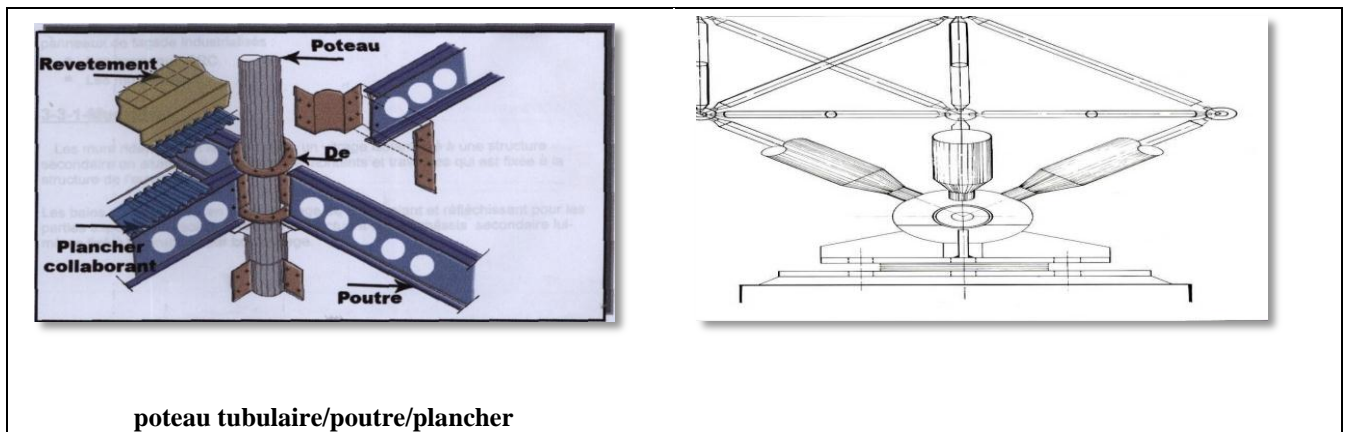


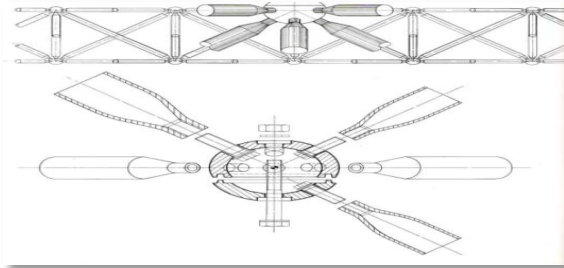
Figure 93 : Détail constructifs

b. DETAILS CONSTRUCTIFS :



poteau tubulaire/poutre/plancher

Assemblage de poutre par éclisses soudées sur le poteaux



Poutre tridimensionnelle

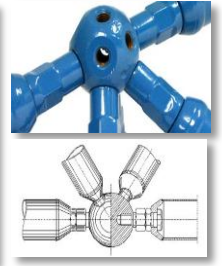
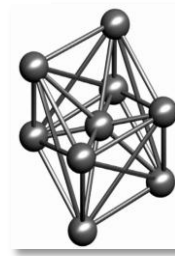


Figure 94 : Détail constructifs

C. SCHEMA DE L'INFRASTRUCTURE DU PROJET:

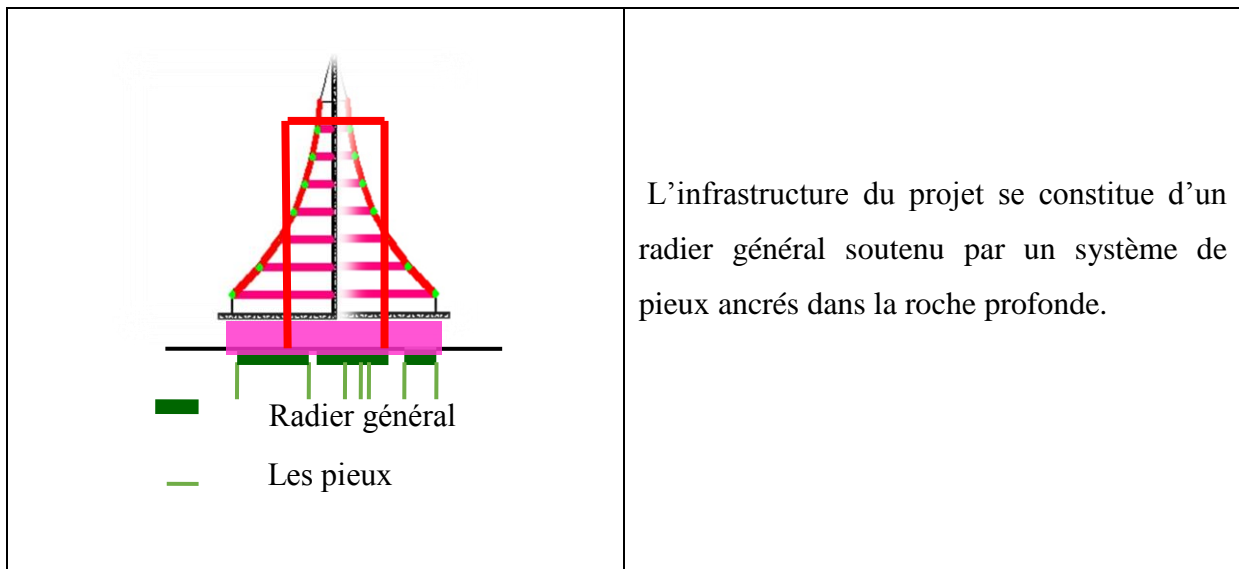


Figure 95 : Schéma de l'infrastructure du projet

LES PIEUX :

Les pieux sont utilisés pour chercher le bon sol (jusqu'à ce que la résistance soit suffisante).

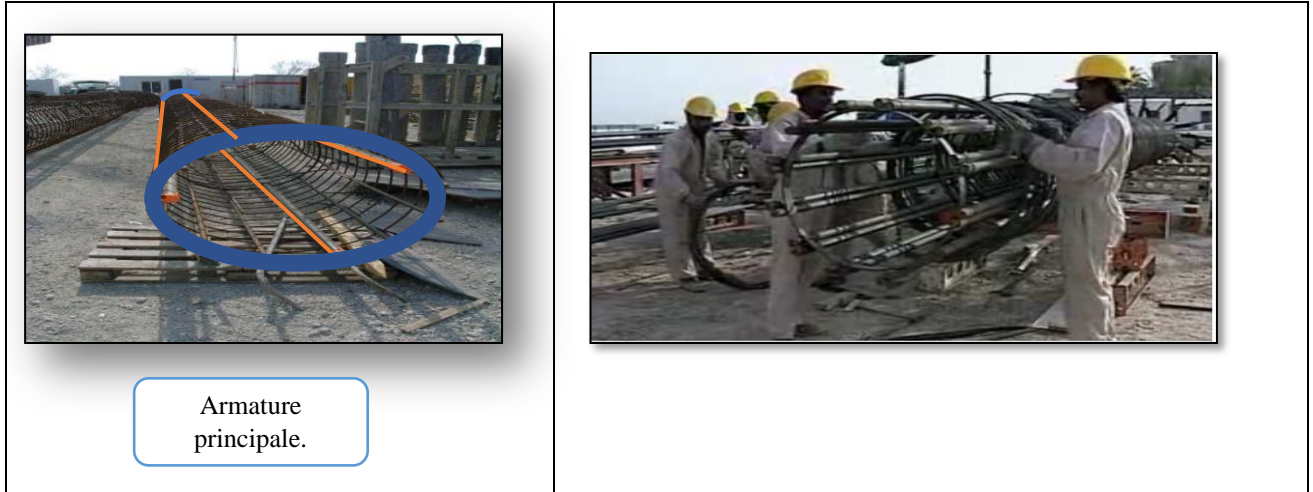


Figure 96 : Les pieux

Le ferrailage des pieux est composé d'armatures longitudinales en acier , liées à la pointe et s'appuyant sur un étrier.

REALISATION DES PIEUX SUR ILE ARTIFICIELLE :

<p>Aspirer l'eau</p>		
<p>PRINCIPE D'EXECUTION</p>		<p>1 : Forage du pieu par rotation de la tarière creuse 2 : Fin de forage 3 : Extraction du bouchon, début de la phase de bétonnage 4 : Injection du béton sous pression par l'axe de la tarière, et remontée simultanée de l'outil. 5 : Mise en place de la cage d'armature par vibreur 6 : Le pieu est dans son état définitif,</p>

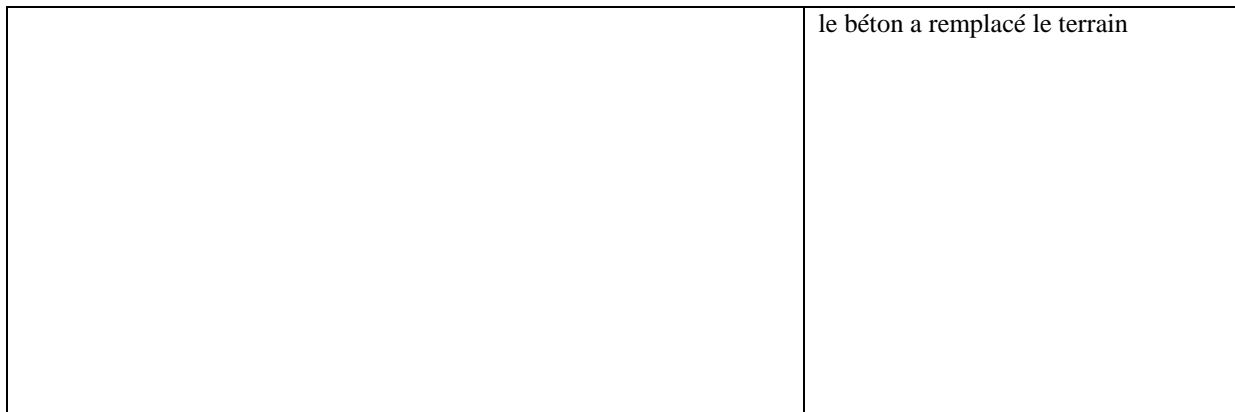


Figure 97 : Réalisation des pieux sur ile artificielle

FICHE TECHNIQUE

Type de béton : Dans ce type de projet on utilise un béton hydrofuge.

Le béton hydrofuge est un mélange de béton avec des adjuvants comme le (AQUACIM3P).

AQUACIM 3P : agent de cohésion pour bétonnage sous l'eau .l'aquacim3P est un adjuvant en poudre améliorant la cohésion du béton et augmente sa contrainte seuil. Cet adjuvant est utilisé lors du coulage du béton et mortiers sous l'eau et pour empêcher le lessivage, le délayage et le délavage du béton.

- Domaines d'application: « l'aquacim3P » est utilisé sur les bétons en fondations, enduits de façade, bassins, chapes imperméables et chape d'arase.
- Qualités principales :_Il rend les bétons et mortiers étanches à l'eau en obturant les capillaires par la cristallisation avec la chaux du ciment. Il ne modifie en rien la prise et les résistances mécaniques des bétons et mortiers, il est compatible avec tous les types de ciments, à l'exception des ciments alumineux.

V. GESTION DE LA LUMIÈRE

L'étude de la gestion de la lumière dans de projet va se faire avec deux volets

- lumière naturelle
- lumière artificielle

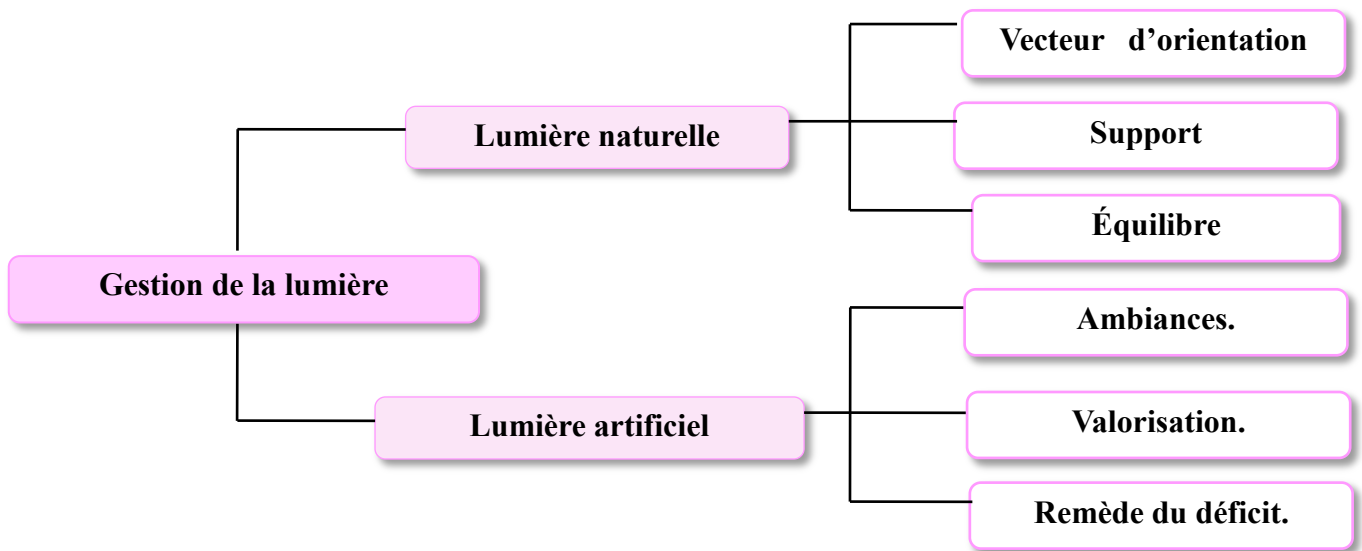


Figure 98 : organigramme de Gestion de la lumière

1. GESTION DE LA LUMIÈRE NATURELLE :

L'objectif de la gestion de la lumière naturelle dans le projet est de déterminer le rôle de l'orientation, l'équilibre et le support de la lumière du jour dans la perception , l'usage et l'esthétique du projet.

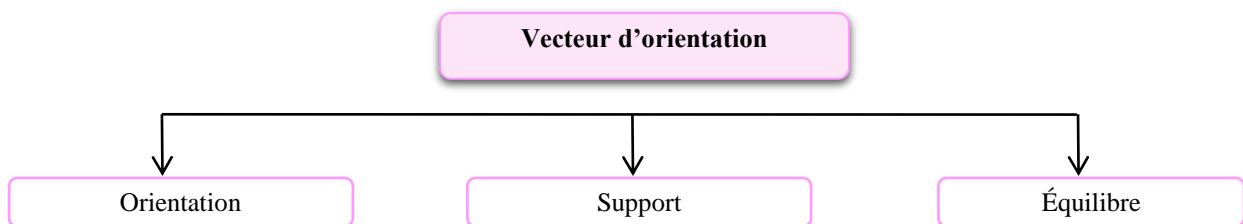


Figure 99 : organigramme de Vecteur d'orientation

A. VECTEUR D'ORIENTATION :

a. ORIENTATION:

Les axes d'orientations ainsi que les points de repérages bénéficient d'une amplification de lumière à travers la mise en place des baies vitrées et des ouvertures d'éclairage naturel.

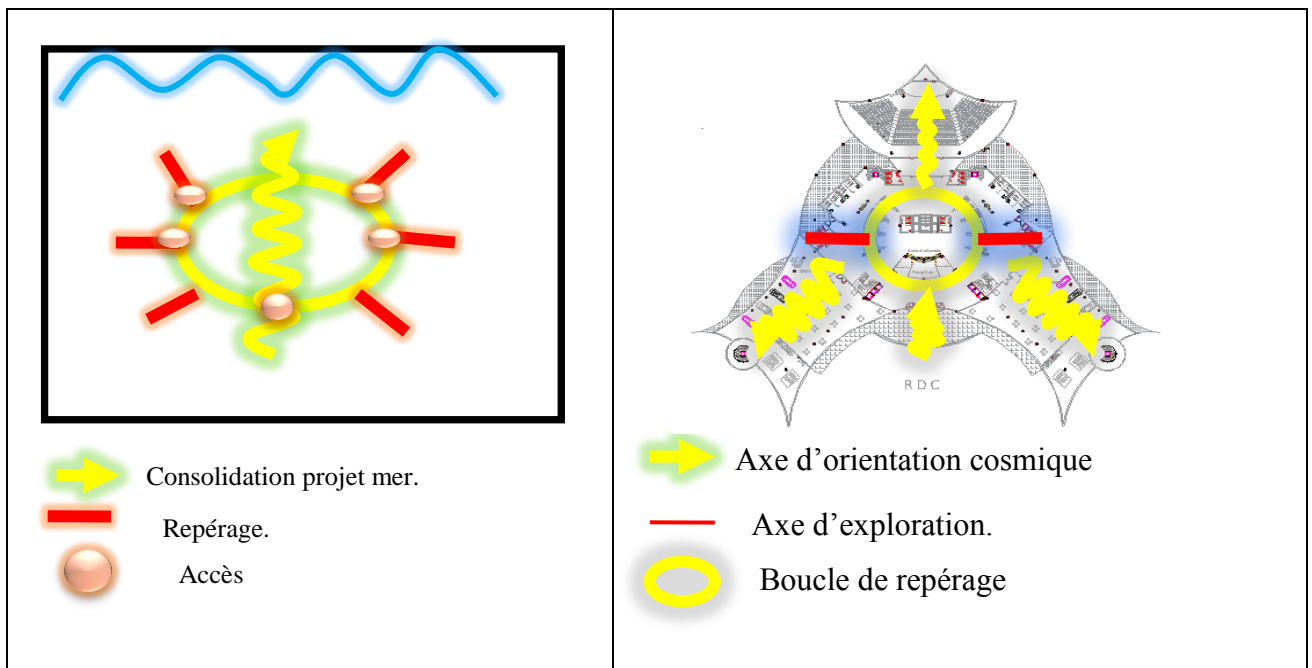


Figure 100 : Les axes d'orientations

b. ÉQUILIBRE:

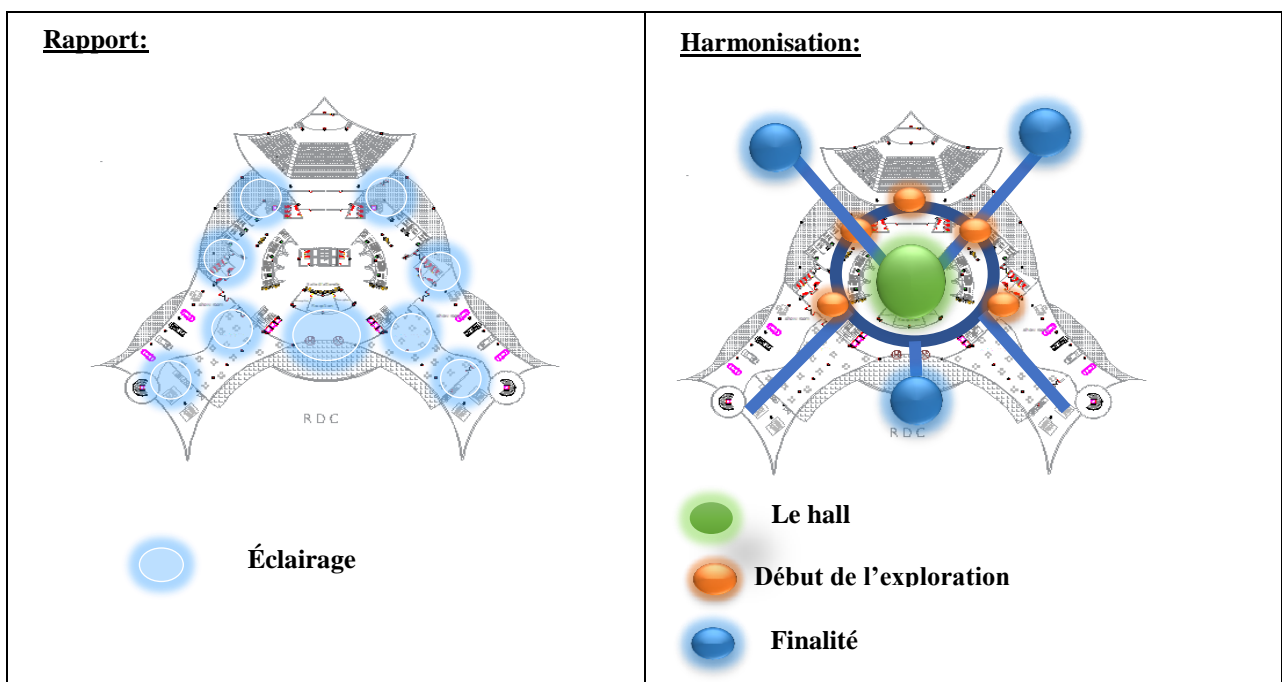


Figure 101 : amplifications de la lumière

- Adoucissement d'éclairage naturel Pour marquer la transition du hall aux autres entités du projet
- L'amplification de la lumière naturelle marque le départ , le hall (centre) ou la finalité d' une exploration
- L'établissement rythmique des amplifications de la lumière assure une certaine harmonie et équilibre dans le projet.

2. GESTION DE LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE:

L'objectif de la gestion de la lumière artificiel est de déterminer la manière de gérer le type de lumière artificielle dans le projet, essentiellement concernant les ambiances et la valorisation des éléments repères ainsi qu'au remède déficit.

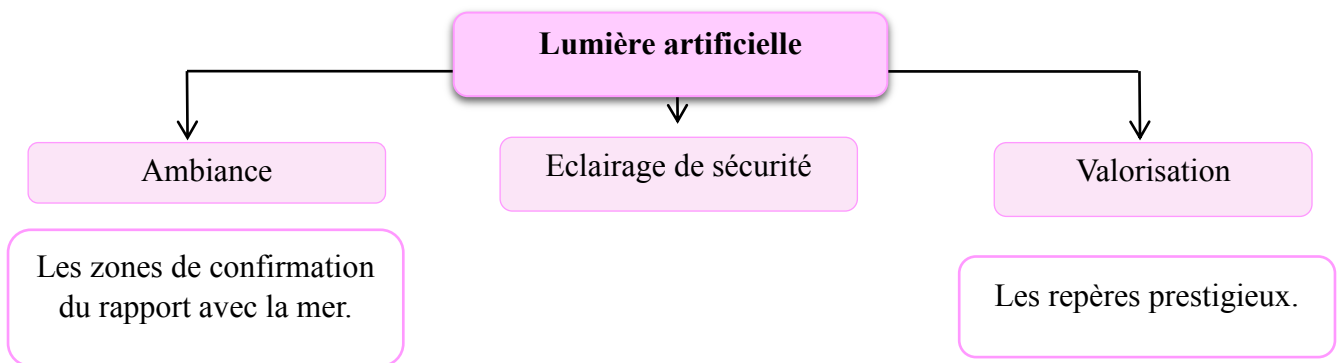


Figure 102 : Lumière artificielle

A. LES DIFFERENTES AMBIANCES :

Confirmer les différentes entités du projet à travers la mise en place de différentes ambiances reflétant le caractère du projet.

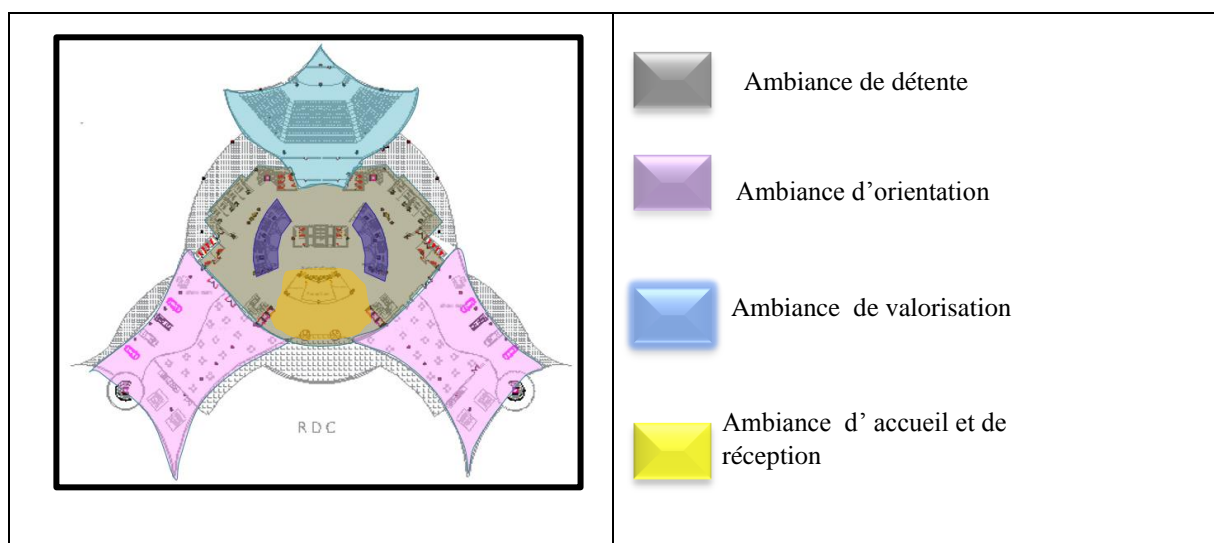


Figure 103 : les différentes ambiances

a. AMBIANCE D'ORIENTATION :

Introduire des formes fluides et des ambiances changeantes d'orientation, permettant la création d'une atmosphère dynamique qui se confond avec l'esprit d'échange, ce qui caractérise le hall d'accueil.



Figure 104: Ambiance d'orientation

b. AMBIANCE DE TRAVAIL :

Opter pour une lumière de bonne intensité créant ainsi une ambiance qui favorise et assure le bon déroulement de l'activité

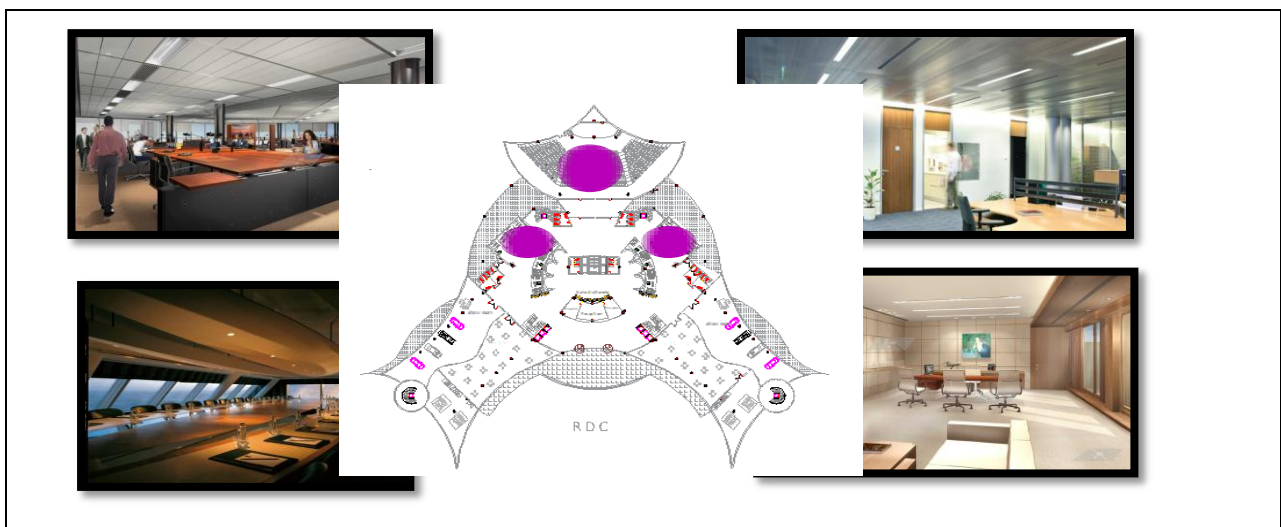


Figure 105 : Ambiance de travail

c. AMBIANCE DE DETENTE:

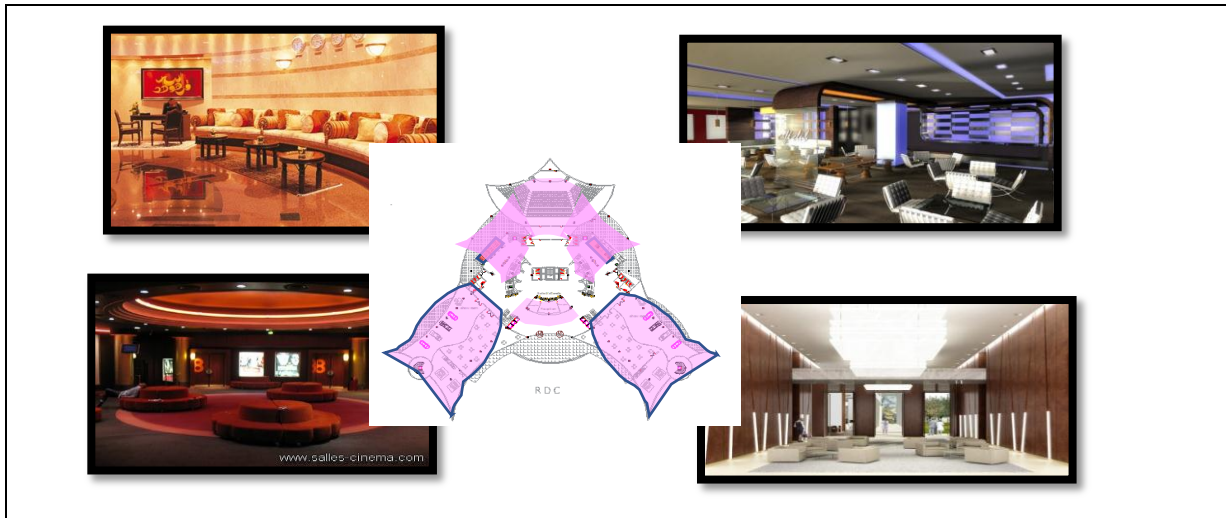


Figure 106 : ambiance de détente

Mise en place d'une lumière douce qui permet le repos et la détente

d. AMBIANCE DE VALORISATION :



Figure 107 : Ambiance de valorisation

e. AMBIANCE D'ACCUEIL ET DE RECEPTION :



Figure 108 : Ambiance d'accueil et de réception

f. AMBIANCE DE LA RESTAURATION:

Chaque thématique de restaurant a sa propre ambiance qui le valorise au mieux.

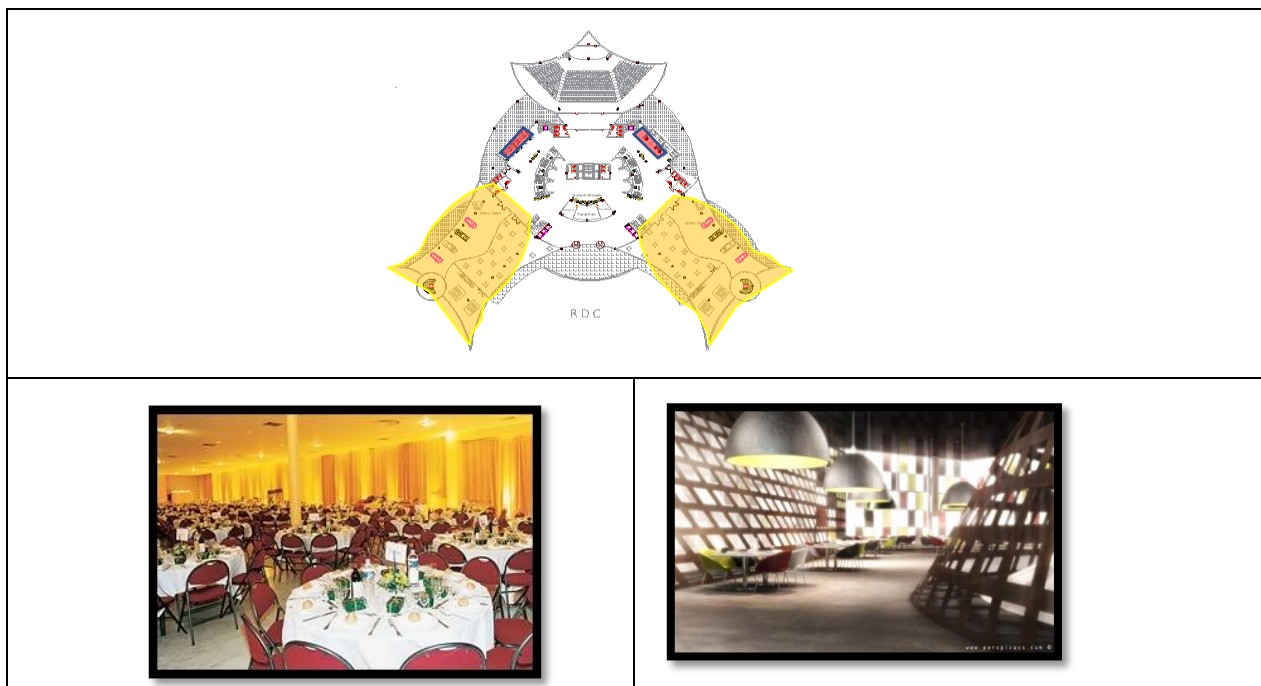


Figure 109 : Ambiance de la restauration

g. AMBIANCE DE REMISE EN FORME:

Offrir les prestations de soin et assurer le repos physique et morale.

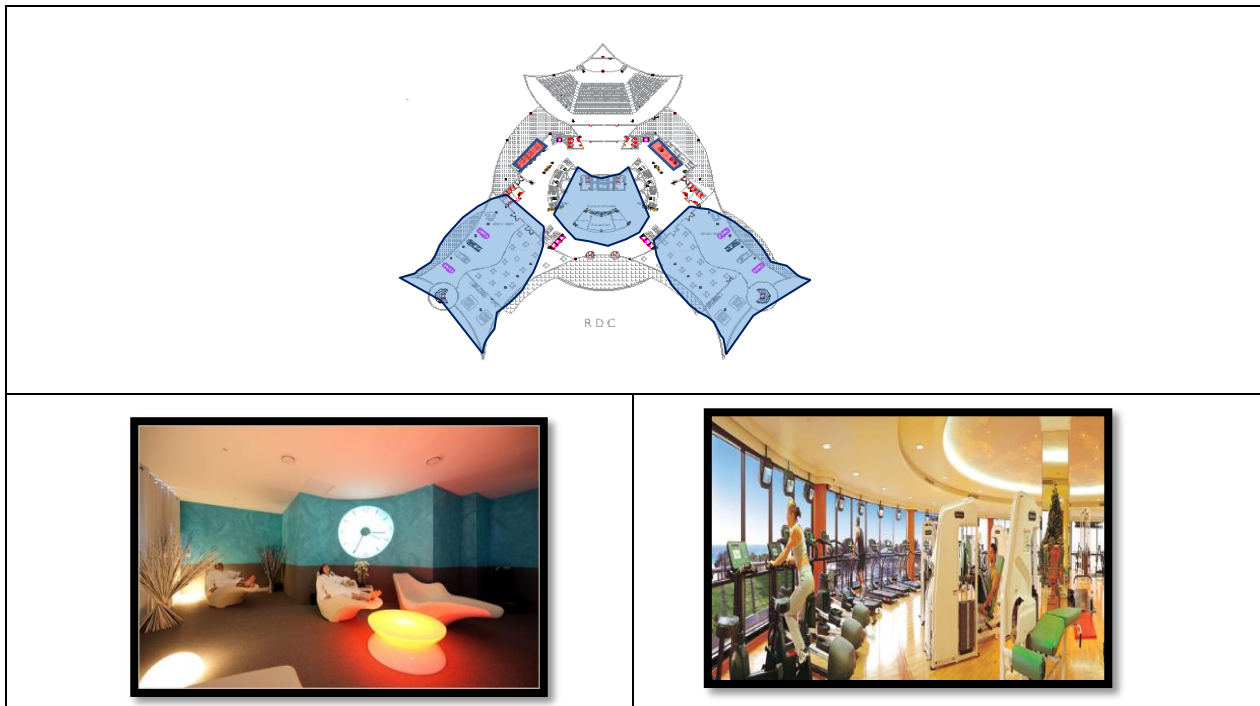


Figure 110: Ambiance de remise en forme

B. ECLAIRAGE DE SECURITE :

a. LA SIGNALISATION LUMINEUSE D'ORIENTATION VERS LES ISSUES (BALISAGE) :

Lettres et indicateur de direction de couleur blanche sur fond vert

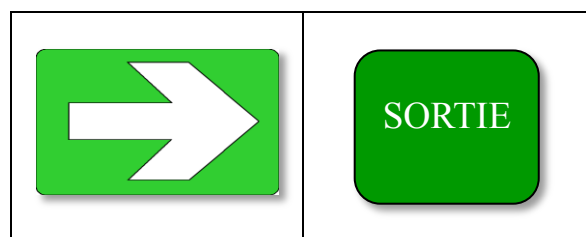


Figure 111 : Signalisation lumineuse d'orientation

b. ECLAIRAGE DE SECURITE DU TYPE B:

Peut utiliser soit une source centrale, (Batterie d 'accumulateurs ou groupe, moteur thermique générateur),soit des blocs autonomes.

Dans le cas d'une batterie ou d'un groupe, les lampes d'éclairage de sécurité doivent être alimentées en permanence pendant la présence du public et à l'état de veille, la puissance qu'elles absorbent doit provenir de la source d'éclairage normal.

Principe d'évacuation:

L'évacuation des eaux ménagères est reliée directement à la mini-station d'épuration pour le traitement des eaux usées.

Après traitement de ses eaux seront réutilisées pour les besoins domestiques « irrigation des espaces verts » etc....

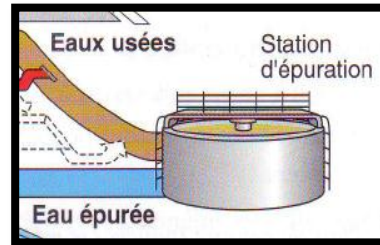


Figure 112 : Principe d'évacuation

Chauffage et climatisation

Le système adopté: Air soufflé

C'est un système à double flux classique (soufflage et extraction mécanique) mono gaine.

Le principe de ce système est que tout est associé a une PAC (pompe a chaleur) renversible (chaud et froid). Une fois l'air traité (filtrage ,chauffage et rafraichissement) il est acheminé par un réseau de gaines isolées.une pour le chauffage et climatisation l'autre pour l'air vicié.

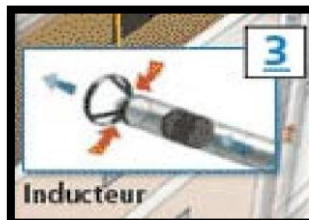
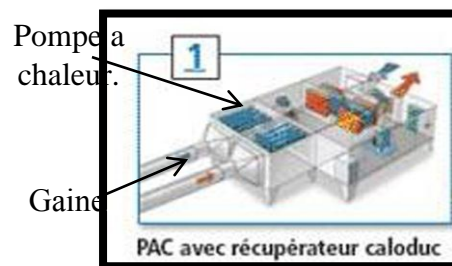
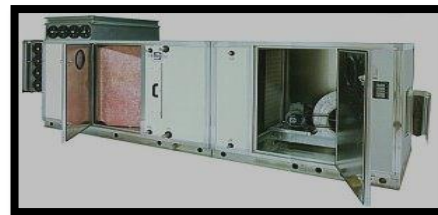


Figure 113: Chauffage et climatisation

VI. RECHERCHE SUR LA TECHNOLOGIE SPECIFIQUE DU PROJET :



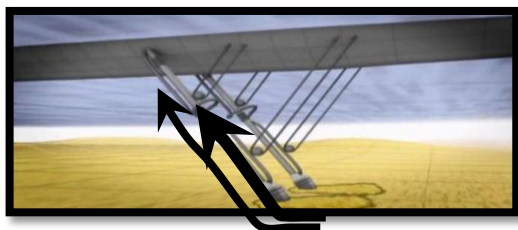
Figure 114 : Réalisation d'une île artificielle

1. RÉALISATION DE LA DIGUE DE PROTECTION:

-La digue de protection est réalisée pour protéger l'île artificielle et le port de plaisance des forces de la nature, pour cela, elle est calculée en fonction de la puissance des orages, la hauteur des vagues et les effets du réchauffement planétaire qui occasionnera une montée des eaux.

1ère étape

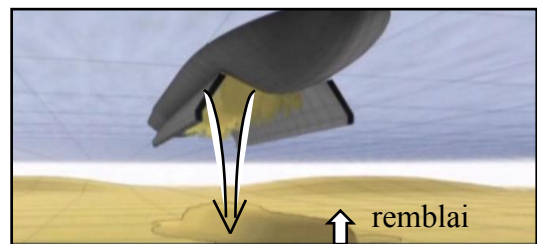
-Aspirer le sable du fond de la mer avec une drague*(fig1)



La drague est un navire de services utilisé près des ports afin de maintenir la profondeur disponible, en extrayant les matériaux du fond

2ème étape

-Déverser le sable pour formé la base de la digue(fig2)



3ème étape



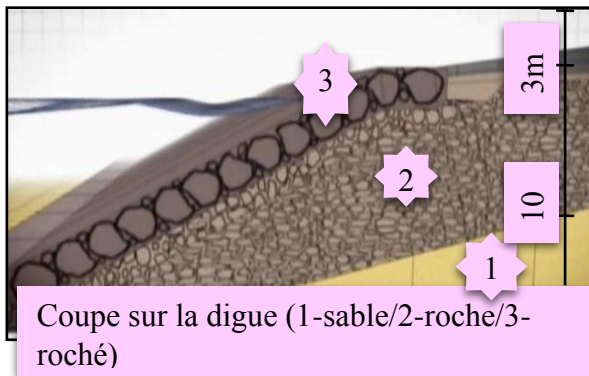
-Déverser une couche de roche à l'aide d'engins terrestres pour former la 2eme couche de la digue(fig3)

4ème étape

-Poser les roches à leurs places à l'aide d'une grue (fig4), chaque roche doit épouser la forme de celui à coté pour avoir une bonne adhérence.



5ème étape



-La couche de roches représente l'armature principale de la digue de protection (fig6) qui va reprendre les forces des orages, il faut alors contrôler la position des roches mètre par mètre -à l'aide d'une équipe de plongeurs- (fig7) pour trouver tout éventuel faiblesse dans sa structure.



Remarque: Le choix de la hauteur de la digue (3m) est fait par étude d'exemples similaires (the palm-Dubaï, aéroport de Cheklapokok-Hong Kong).

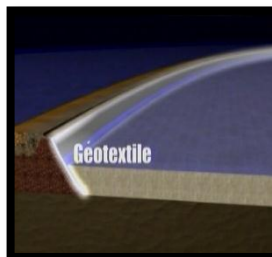
6ème étape



La mise en place



Vue sur une digue de protection



Géotextile : c'est une bâche High -Tech spécial qui va recouvrir l'intérieure de la digue pour la protéger et éviter la pénétration de l'eau



Figure 115: réalisation de la digue de protection

Le danger de l'érosion maritime :

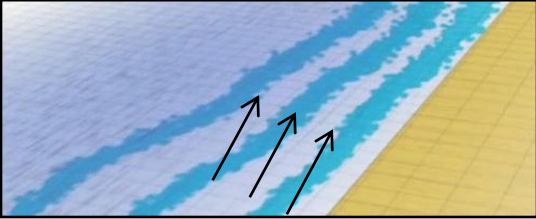



	
	
<p>L'érosion maritime est un phénomène naturel causé par les courants maritimes(fig8), ces derniers font que les plages restent rectilignes; mais dans le cas d'une île artificielle, ce phénomène peut causer de gros dégâts en déplaçant le sable de l'île d'un endroit à un autre.(fig9)</p>	<p>La digue de protection représente la meilleure solution pour diminuer les effets de l'érosion maritime(fig10), cependant une drague peut remplacer le sable à sa place d'origine en cas de déplacement (fig11).</p>

Figure 116 : Le danger de l'érosion maritime

Consolidation du terrain :

Liquéfaction : le grand danger du séisme :

Liquéfaction est le résultat direct des vibrations causées par un séisme, ces dernières libèrent l'air entre les grains du sable, se qui fait tasser l'île et donc la replonger sous l'eau.




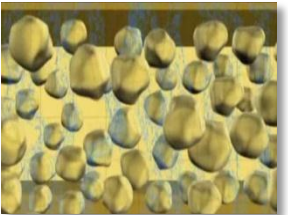
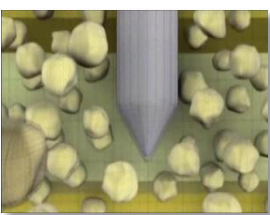


Simulation d'un séisme sur une île artificielle			
Île artificielle dans un bol	Appliquer des vibrations sur le bol	Disparition de l'île sous l'eau	
			
			
<p>L'air se libère et l'île replonge sous la mer</p>	<p>Tassement voulu avec le vibro-compacteur</p>	<p>Un vibro-compacteur</p>	<p>Remplacer le sable manquant</p>

Figure 117: Simulation d'un séisme sur une île artificielle

CONCLUSION GENERALE

Aujourd'hui la ville de Douada ne reflète pas l'image d'une ville littorale, le littoral a perdu son attractivité et son rôle d'animation urbaine pourtant pendant longtemps a constitué un véritable lieu d'attachement pour les habitants de la ville. Notre projet est conçu dans la nécessité de créer un pôle attractif qui sera un repère pour la ville, une référence identitaire qui va améliorer l'image de la ville.

Notre projet prévoit un aménagement urbain de qualité pour créer une articulation entre la ville et la mer. Le but principal d'aménagement urbain est de faire de ce site un pôle d'attraction, par la création des lieux de rencontre et de regroupement, d'échange de communication. Nous proposons de construire et développer des places publiques, des lieux de promenade et d'expression, de loisirs liés à l'élément aquatique, dont le but est de créer un espace lié à la mer.

Cette recherche a été structurée en cinq chapitres, on a essayé de confirmer ou d'infirmer les hypothèses proposées. Ces chapitres nous ont permis de créer un pôle attractif un repère pour la ville qui va offrir une continuité avec la ville en concentrant sur le tourisme, et le développement économique de la région et cela à travers la création d'un pôle touristique et de loisir qui a une influence internationale, favorisant l'ouverture de la ville sur la mer et sur le monde extérieur.

Pour achever ce travail, nous estimons avoir répondu à la problématique énoncée au début du travail, le projet est un élément attractif qui articule entre la ville et la mer, il augmente le niveau d'attractivité de la ville, fluidifie son fonctionnement, solidifie la relation entre ces différentes entités et affirme l'identité de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- « Atlas phaidon de l'architecture contemporaine mondiale » phaidon.
- « Day lighting- Natural light in architecture ». par DEREK Philips.
- « Lighting modern building ». par DEREK Philips.
- « Les éléments des projets de construction 7eme édition >> .ERNEST NEUFERT.
- « Apprendre à voir l'architecture » Zevi . B . Edition de minuit . 1959.
- « Formes nouvelles ». Jodidio. P. Edition TASCHEM. Paris 2001.
- « Architecture now! » . Jodidio. P. Edition TASCHEM. Paris 2002.
- « Enseigner la conception architecturale ». Bondon P. Edition DE LA VILETE.
- « Méthode Illustré De La Création Architecturale ». Claire et Duplay
- « L'art de bâtir » volume 1,2,3 et 4. Figali y . Edition MODULU.
- « Architecture d'aujourd'hui » Judidio p. Edition taschen, paris 2002
- « Encyclopédie illustrée des architectes et de l'architecture » . CELIV Paris 1992.
- « Les éléments des projets de construction » 8 ème édition ,ERNEST NEUFERT,DUNOD,PARIS 2002
- « The construction of building » volume 1. Edition seventh, R BARRY ARCHITECT
- « New architecture and technology » Gyala sebestyen
- « Métaphore et métamorphose en architecture » Etienne Gaboury .
- « La métaphore dans l'architecture » TOYO ITO
- « Meta polis, ou l'avenir des villes ». F ASCHER. Edition ODILE JACOB.
- « La question urbaine ». Manuel CASTELLS.
- « L'architecture comme thème ». OM UNGERS.
- « De la forme au lieu ». Pierre Von Mies. Presse polytechniques romande.
- « Le langage de l'architecture moderne ». C JANKS. London. Académie.
- « L'urbanisme végétale ». Paul VALLERY.
- « Travaux maritimes ». Jean CHAPON. Paris. Edition EYROLLES. 84. T: 12.

Encyclopédies

- Encarta 2009.

- Universalis.

Cartographie

- Plan d'aménagement proposé par le bureau d'étude espagnol "ARQ-MAQ"
- Carte topographique de la ville de DOUAOUDA
- Pos et PDAU de la ville de DOUAOUDA
- Cartes satellites

Revues

- Construction moderne.
- Revue trimestrielle de l'architecture l'acier pour construire : novembre 2001.
- Revue construction moderne n°114 année 2003 page 10<12.
- Archi' texture, batimag, architecture et décoration.
- Revue AA n 344 janvier –février 2003
- Revue T architecturale les tours vers une innovation spéciale.N 372 juin juillet 1987.
- Revue t architecturale n 377 Mario botta mai 1988.
- Construction moderne n 125.
- Revue el djazair com. n 15 juin 2009.
- Revue amenhis . n 18 les grands projet de l'Algérie.

Thèses

- Université Saad Dahleb de Blida : Faculté des sciences et de l'ingénieur Département d'Architecture .
- Aménagement d'un pole de plaisance et conception d'un hôtel de luxe à Zeralda.

Présenté par. Benslam Adel, Boukefoussa Mohamed, Bouyousfi Mustapha. Promo 2009.

- Conception d'un palais de congrès à Tipaza. Présenté par. Amari Rafik, Djihad Attia Amine, Khellafi Mahmoud. Promo 2009.
- Aménagement d'un pole de plaisance et conception d'un hôtel de luxe à Zeralda.

Présenté par :Belgacem Hanane, Ezziane Amina promotion 2010.

- Aménagement d'un pôle de plaisance et conception d'un hôtel de luxe à Douaouda.

Présenté par. Houaidji Samiha, Khiedj Houria, Zemouri Samia. Promo 2011.

- Thèse Forum d'échange et de communication à Tipaza.
- Présenté par Daoudi Wissam Amira, Ourabah Nawel promotion 2009.
- Projet de fin d'Études Conception d'un Centre de Détente et de Loisirs à Chenoua
Option : Conception Architecturale. Étudiants: BOUAKRA Ibtissem. REMADA
Youcef PROMO 2006.

Webographie

Google earth

-www.google.com

-www.Detailsworld-architects.coM

-www.acierconstruction.com

-www.enr.construction.com/features/buildings/archives

-www.structurae.de/structure

<http://www.ef4.be/fr/photovoltaique/aspects-electriques/schema-electrique-type.html>

-http://www.adera.asso.fr/photovoltaique.htm#photo_comment_energie

-fr.wikipedia.org/wiki/Module_solaire_photovolta%C3%A7que

-fr.wikipedia.org/wiki/Panneau_solaire

« [http://www.ecosources.info/dossiers/architecture végétale](http://www.ecosources.info/dossiers/architecture_végétale) ».

« [http://www.solaris-energie-positive.com/solaris-energie-positive-economoe-energie-batiment-energie.php.prod énergie](http://www.solaris-energie-positive.com/solaris-energie-positive-economoe-energie-batiment-energie.php.prod_énergie) ».

LISTES DES FIGURES

Figure 01 : Plan situation de la ville Douaouda.....	9
Figure 02 : Plan situation a l'échelle régional.....	10
Figure 03 : : Plan situation a l'échelle rcommunal.....	10
Figure 04 : Carte géographique.....	11
Figure 05 : Carte des limites socio-économique.....	12
Figure 06 : Carte de l'aire de l'influence.....	14
Figure 07 : Cartes de développement direct et induit.....	14
Figure 08 : Carte rapport aux acteurs de développement potentiel.....	15
Figure 09 : Carte d'accessibilité terrestre de la ville de Tipaza.....	16
Figure 10 : Carte d'accessibilité maritime de la ville de Tipaza.....	16
Figure 11 : Carte d'accessibilité aérienne de la ville de Tipaza.....	16
Figure 12 : regroupements humains.....	17
Figure 13 : Carte de la ville de Douaouda.....	18
Figure 14 : Carte des repères physiques.....	19
Figure 15 : Carte des repères fonctionnels.....	19
Figure 16 : Plan d'aménagement de la ZET COLONELABBES.....	20
Figure 17 : Plan de principes d'organisation dans le ZET colonel ABBES.....	20
Figure 18 : Plan des équipements projeté dans le ZET COLONEL ABBES.....	20
Figure 19 : Carte de zoning de la ZET colonel ABES.....	21
Figure 20 : Carte situation de terrain d'intervention.....	21
Figure 21 : Carte des limites de l'aire d'intervention.....	22
Figure 22 : carte géologique.....	23
Figure 23 : Risque séisme.....	23
Figure 24 : carte des zone séismiques.....	23
Figure 25 : Carte des vents dominants de la ville de Douaouda.....	24
Figure 26 : Histogramme de la pluviométrie annuelle durant la période 1978-2004.....	25
Figure 27 : Courbe de la pluviométrie annuelle durant la période 1978-2004.....	25
Figure 28 : Carte des réseaux hydrauliques.....	26
Figure 29 : Carte des potentialités paysagères.....	26
Figure 30 : organigramme de compréhension du thème.....	30
Figure 31 : Organigramme des objets de l'architecture.....	31
Figure 32 : Organigramme des usages de l'architecture.....	32
Figure 33 : Organigramme des significations de l'architecture.....	32
Figure 34 : organigramme de l'environnement.....	33
Figure 35 : organigramme de l'architecture et environnement.....	33
Figure 36 : organigramme de composition des valeurs conceptuelles de la mer.....	34
Figure 37 : organigramme de valeur conceptuelle de la mer.....	34
Figure 38 : Organigramme de définition de projet.....	37
Figure 39 : organigramme de concepts programmatifs.....	43
Figure 40 : Organigramme d'objectifs Programmatiques.....	44
Figure 41 : Organigramme des fonctions mères.....	44
Figure 42 : organigramme de conception.....	50
Figure 43 : organigramme d'organisation des masses.....	50

Figure 44 : Plan de masse	57
Figure 45 : organigramme de conception de la volumétrie.....	57
Figure 46 : rapport physique.....	58
Figure 47 : géométrie du projet.....	59
Figure 48 : rapport géométrique a l'échelle de la z.e.t.....	59
Figure 49 : rapport géométrique à l'échelle du projet.....	59
Figure 50 : rapport géométrique.....	60
Figure 51 : reconnaissance de l'usage du projet.....	60
Figure 52 : Caractère balnéaire de luxe.....	61
Figure 53 : Forme dynamique.....	61
Figure 54 : valeurs cosmiques de la mer.....	62
Figure 55 : Rapport forme fonction.....	62
Figure 56 : lecture du projet.....	63
Figure 57 : organigramme d' Organisation interne des espaces.....	63
Figure 58 : organigramme de Dimension fonctionnelle de l'O.I.E.P.....	63
Figure 59 : structuration fonctionnelle.....	64
Figure 60 : entité fonctionnelle central.....	65
Figure 61 : entité fonctionnelle du projet.....	65
Figure 62 : relations entre les fonctions mères.....	65
Figure 62 : classification du type de caractère.....	66
Figure 64 : classification du type de caractère.....	66
Figure 65 : classification du type d'exploration.....	66
Figure 66 : classification selon l'ordre de passage.....	67
Figure 67 : organigramme globale.....	68
Figure 68 : R.D.C.....	68
Figure 69 : organigramme de dimension géométrique.....	69
Figure 70: Plan des séquences fonctionnelle (R.D.C).....	69
Figure 71 : Plan des axes structurants (R.D.C).....	70
Figure 72: Plan des entités fonctionnelles.....	70
Figure 73 : Plan des proportions.....	70
Figure 74 : organigramme de dimension perceptuelle.....	71
Figure 75 : Plan explicatif des formes et des espaces.....	71
Figure 76: Les repères conceptuelles.....	72
Figure 77 : Rapport forme usage.....	72
Figure 78: organigramme de conception de façade.....	73
Figure 79 : conception des façades.....	74
Figure 80: conception des façades.....	74
Figure 81 : conception géométrique.....	75
Figure 82 : Façade.....	75
Figure 83 : aménagement intérieur.....	76
Figure 84 : aménagement intérieur.....	76
Figure 85: photos 3d.....	77
Figure 86 : organigramme de réalisation de projet.....	78

Figure 87: structure du projet.....	79
Figure 88 : plasticité formelle.....	80
Figure 89 : Flexibilité des espaces.....	81
Figure 90 : Monumentalité.....	81
Figure 91: Description de la structure.....	82
Figure 92 : Détails constructifs.....	82
Figure 93 : le socle.....	83
Figure 94 : Détail constructifs.....	83
Figure 95 : Détail constructifs.....	84
Figure 96 : Schéma de l'infrastructure du projet.....	84
Figure 97 : Les pieux.....	85
Figure 98: Réalisation des pieux sur ile artificielle.....	87
Figure 99 : organigramme de Gestion de la lumière.....	87
Figure 100 : organigramme de Vecteur d'orientation.....	88
Figure 101 : Les axes d'orientations.....	88
Figure 102 : amplifications de la lumière.....	89
Figure 103: Lumière artificielle.....	89
Figure 104 : les différentes ambiances.....	90
Figure 105 : Ambiance d'orientation.....	90
Figure 106 : Ambiance travail.....	91
Figure 107 : ambiance de détente.....	91
Figure 108 : Ambiance de valorisation.....	92
Figure 109 : Ambiance d'accueil et de réception.....	92
Figure 110 : Ambiance de la restauration.....	93
Figure 111 : Ambiance de remise en forme.....	93
Figure 112 : Signalisation lumineuse d'orientation.....	94
Figure 113 : Principe d'évacuation.....	94
Figure 114 : Chauffage et climatisation.....	95
Figure 115 : Réalisation d'une île artificielle.....	96
Figure 116 : réalisation de la digue de protection.....	97
Figure 117 : Le danger de l'érosion maritime.....	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Comparaison des éléments exceptionnels entre la ville e Tipaza et Alger.....	12
Tableau 02 : Fiche technique de la ville de Douaouda.....	22
Tableau 03 : la pluviométrie annuelle durant la période 1978- 2004.....	25
Tableau 04 : Matrice de compréhension de l'environnement.....	35
Tableau 05 : Matrice de compréhension de l'architecture.....	36
Tableau 06 : Définition étymologique.....	37
Tableau 07 : définition du pole plaisance.....	38
Tableau 08 : Définition de l'hôtel plaisance.....	39
Tableau 09 : Définition de l'hôtel plaisance.....	40
Tableau 10 : Les activités liées aux fonctions.....	44
Tableau 11: Tableau qualitative de l'hôtel luxe.....	45
Tableau 12 : Tableau qualitative de l'hôtel de luxe.....	46
Tableau 13 : Tableau quantitative de l'hôtel luxe.....	47
Tableau 14: conception géométrique des enveloppes du projet	50
Tableau 15 : logique d'implantation.....	51
Tableau 16 : fonction et signification.....	52
Tableau 17: régulateurs geométrique.....	53
Tableau 18 : rapport avec l'environnement immédiat.....	54
Tableau 19 : Conception des parcours.....	55
Tableau 20 : conception des espaces extérieures.....	56